

#DEUX

LES
CAHIERS
DU
CPTM



MATRIMoine

QUAND DES FEMMES OCCUPENT L'ESPACE PUBLIC



MATRIMOINE

QUAND DES FEMMES OCCUPENT L'ESPACE PUBLIC

Les *Cahiers du Centre Pluridisciplinaire de la Transmission de la Mémoire (CPTM)* ont pour projet de diffuser les productions scientifiques, pédagogiques et culturelles mises sur pied par l'association MNEMA dans le cadre du Décret mémoire. Celui-ci a pour mission principale de préserver et de transmettre la mémoire d'événements politiques et sociaux tragiques ou exceptionnels par la mise en œuvre de démarches réflexives destinées aux citoyens de la Fédération Wallonie-Bruxelles. De manière plus élargie, il vise à développer une conscience critique des faits de société marqués par une violence et un arbitraire idéologiques, à travers la production, la collection et le commentaire de documents et de témoignages divers. En complétant la variété de ses actions – conférences, débats, expositions, spectacles vivants – MNEMA asbl souhaite offrir avec ces *Cahiers* un dispositif alliant recherche et pédagogie, dans un souci d'ouverture à des publics hétérogènes et en réponse aux enjeux de citoyenneté exprimés par le Décret. Les thématiques traitées dans ce cadre couvriront un panel plus ou moins large, allant du devoir de mémoire à l'actualité des luttes idéologiques et politiques suscitées par des formes contemporaines de violence sociale. La perspective se voudra éminemment interdisciplinaire et ne se limitera pas à la seule contextualisation historique, par ailleurs nécessaire : se combineront un intérêt sociologique pour les contextes étudiés, une démarche philosophique critique et une prise en compte de l'importance des productions culturelles et artistiques émanant de ces contextes.

En croisant un travail scientifique et un souci didactique, les *Cahiers du CPTM* souhaitent initier des discussions et des débats au sein de l'espace public en favorisant un dialogue débarrassé de tout présupposé idéologique et fondé sur une conception souveraine et critique de la démocratie. Centrale dans le décret auquel répond ce projet, l'émancipation citoyenne par la culture et par la pensée vise à inscrire chacun dans une démarche de perfectionnement individuel et collectif, grâce à la compréhension de la nécessité d'une transmission de la mémoire des événements politiques et sociaux constituant l'histoire plus ou moins longue, mais non moins directe, de l'humanité. Les thématiques privilégiées par ces *Cahiers* seront épinglées dans des numéros périodiques qui forment autant de contributions à une actualité qu'ils enrichissent à la lumière du passé : c'est donc à partir du double sens du symbole # (communicationnel et musical) qu'il faut comprendre la série des *Cahiers du CPTM*, c'est-à-dire comme référence à un espace commun de discussion et comme enrichissement, comme dépassement de cet espace. Pierre Bourdieu l'avait explicité dans son hommage à Maurice Halbwachs, les enjeux du travail de mémoire ne se réduisent nullement à monumentaliser ou à archiver une histoire passée, mais consistent plutôt à « reprendre le combat » des acteurs ayant résisté aux mutilations imposées par les régimes autoritaires. Par ce projet, l'association entend répondre *stricto sensu* au *credo* de la cellule à laquelle ce travail la lie : « Démocratie ou barbarie ».

table des matières

<i>introduction</i>	9
<i>prises de position</i>	
Thomas Franck <i>Matrimoine et Théorie critique. Réflexions à partir d'un concept ambivalent.</i> . . .	17
Claire Gavray <i>Comment l'approche de genre aide à comprendre la réhabilitation du terme</i> matrimoine	31
première partie ACTUALITES DES RESISTANCES ET DES REVOLUTIONS	
Paul Delforge <i>Anne-Josèphe Théroigne, symbole de l'invisibilité persistante des femmes</i> <i>dans l'espace public.</i>	49
Charlotte Stas <i>Gabrielle Petit, une figure d'exception ?.</i>	67
Julie Ricard <i>Femmes résistantes dans l'espace public à Liège. De la prison à la Ville</i>	85
deuxième partie UN MATRIMOINE CULTUREL, POLITIQUE ET SOCIAL	
Iris Flagothier <i>L'Union des Femmes de Wallonie et l'exercice de la parole revendicative. Enjeux</i> <i>et espaces</i>	103
Thomas Franck <i>À la recherche de Madeleine Bourdouxhe. Traces, indices et mots d'une histoire</i> <i>invisible</i>	119
Julien Dohet <i>Les Maisons du Peuple, lieux de sociabilité pour les femmes au sein du mouvement coopératif</i> <i>socialiste</i>	143
Grégory Cormann et Caroline Glorie <i>Les femmes-machines de la F.N. et Les Cahiers du GRIF.</i>	157
synthèse critique	
Florence Caeymaex <i>Reprise. Mémoire, histoire et espace public à l'épreuve du matrimoine</i>	177
bibliographie	193

introduction

Le deuxième numéro des *Cahiers du Centre Pluridisciplinaire de la Transmission de la Mémoire* se concentre sur le matrimoine wallon, tant matériel qu'immatériel, et interroge le rapport à l'espace public, à la place occupée par les femmes et les groupes de femmes dans les lieux d'expression collective. Il réunit un ensemble d'articles de chercheurs et chercheuses qui trouvent une cohérence dans le croisement disciplinaire des sciences humaines et sociales. Afin de bien comprendre la signification et l'ancrage théorique des différentes contributions réunies dans ce numéro, il est important d'interroger les présupposés du projet, plus encore du concept de *matrimoine*, et son positionnement dans une problématique philosophique et historiographique plus générale. C'est pour cette raison qu'une première section propose deux prises de position complémentaires, l'une émanant de l'asbl MNEMA à La Cité Miroir, l'autre du FERULiège (collectif de chercheuses et enseignantes), revenant sur les raisons d'une publication sur le matrimoine et sur le rapport entre expression de genre, espace public et engagement social.

Le *Cahier* est donc structuré en deux grandes parties thématiques encadrées par les prises de position et la synthèse critique de Florence Caeymaex. La première partie thématique, qui propose des contributions de Paul Delforge, de Charlotte Stas et de Julie Ricard, concerne la mémoire de résistantes et de révolutionnaires, et leur actualité dans le paysage historique et topographique contemporain. Elle tente de répondre à la question suivante : quel est l'enjeu d'une réflexion sur ce qui nous lie à ces figures de résistantes dont l'action ne s'est nullement limitée à une seule sphère de la pratique militante et, pour certaines, révolutionnaire ? Dans le même temps, il est nécessaire de comprendre le décalage conjoncturel par rapport à ces figures ayant évolué à des époques diverses (Révolution française, Première Guerre mondiale et Seconde Guerre mondiale) afin d'évaluer la manière dont notre actualité peut hériter de leurs combats situés dans la période de l'émancipation (1789-1989). Anne-Josèphe Théroigne, révolutionnaire ayant participé à la Révolution française, Gabrielle Petit, espionne engagée dans la résistance durant la Première Guerre mondiale, ainsi que Jeannine Davin, Marie-Madeleine Dewé, Marie-Thérèse Dewé, Fanny Germeau, Hélène Hoybergen et Berthe Morimont-Lambrecht, toutes résistantes au nazisme enfermées dans l'ancienne prison Saint-Léonard, constituent autant de figures qu'il est nécessaire d'interroger en regard de la place qui leur est faite dans l'espace public contemporain.

La deuxième partie, délimitée par les articles d'Iris Flagothier, de Julien Dohet, de Thomas Franck et de Grégory Cormann et Caroline Glorie, concerne le matrimoine culturel, politique et social, c'est-à-dire l'héritage de lieux inscrits dans les luttes d'émancipation des femmes et dans les réflexions collectives et culturelles qui parcourent ces luttes. De l'Union des Femmes de Wallonie (Iris Flagothier) aux mouvements des grèves des femmes de la F.N. Herstal (Grégory Cormann et Caroline Glorie) en passant par les romans de femmes de Madeleine Bourdouxhe (Thomas Franck) et les coopératives féminines dans le mouvement socialiste (Julien Dohet), ces cas illustrent parfaitement la convergence des intérêts intellectuels-artistiques, politiques et sociaux dans la lutte pour la reconnaissance des droits et des libertés des femmes. Ainsi, l'œuvre de Bourdouxhe, les *Cahiers du GRIF* revenant sur l'expérience des grèves de la F.N., le périodique *La Femme wallonne* ou encore les textes militants émanant du POB sont des illustrations d'un matrimoine culturel indissociable d'une mémoire des combats réels ayant eu lieu dans la sphère publique et politique.

Le lien entre ces deux sections et les prises de position démontre donc l'interrelation capitale entre la pratique politique, la théorie critique qui parcourt les créations culturelles et la mémoire de ce rapport entre théorie et pratique. Chaque contribution fait donc le pari de tisser les liens entre ces trois composantes, en s'attardant sur un cas particulier de femme ou de collectivité de femmes situées dans l'histoire matrimoniale. La synthèse critique réalisée par Florence Caeymaex reviendra sur cette triple relation.

Avant de laisser la parole aux différentes voix de ce *Cahier*, il est nécessaire d'insister sur la question capitale du mode d'écriture et d'expression privilégié. Plusieurs collectifs insistent très justement sur la féminisation nécessaire de la langue française, marquée du sceau de politiques linguistiques héritées de grammairiens très nettement inscrits dans un imaginaire patriarcal. Malgré de très judicieuses lectures critiques relatives précisément à l'idée de « matrimoine », on ne reprendra pas ici l'idée d'Ellen Hertz d'une invisibilisation volontaire des femmes dans la structure même de la langue française (Hertz 2002 : 153-168), exception faite des XVI^e et XVII^e siècles et des normalisations idéologiques des grammairiens¹.

¹ Les célèbres formules selon lesquelles « le masculin l'emporte sur le féminin » ou « le masculin est un genre noble » datent de cette période et de l'imaginaire patriarcal de la cour française. Outre leur absurdité morale et scientifique, ces assertions sont une totale incompréhension de la logique de neutralisation du français – voir à ce propos l'article fondamental de Patrick Charaudeau, « L'écriture inclusive au défi de la neutralisation en français » (Charaudeau 2018). Ce discours a participé à la confusion grandissante entre genres grammaticaux d'une part et genres sexués et socialisés d'autre part.

Il est extrêmement compliqué d'attester cette intention dans l'histoire longue du français (depuis le latin vulgaire jusqu'au français moderne en passant par l'ancien et le moyen français). Alain Rey, lui-même attentif à la disparition du terme *matrimoine* (Rey 2012), ne la mentionne en aucun cas dans ses recherches linguistiques². L'invisibilité des femmes dans le processus historique et culturel est bien réelle ; elle est souvent le fruit de mécanismes inconscients, profondément ancrés dans un impensé et parfois reconduits malgré eux par les sujets, hommes et femmes. Cette remarque ne doit toutefois à aucun moment contraindre les contributeurs et contributrices du présent ouvrage, dont les usages langagiers sont respectés comme libertés d'écriture à part entière. Face aux tendances normalisatrices et uniformisantes de nombreuses pratiques académiques du français, nous souhaitons laisser la liberté aux usagers de s'approprier une écriture, qu'elle soit soucieuse de marquer l'inclusion ou qu'elle soit attentive à l'importance de la neutralisation des genres et, partant, à la non binarisation sexuée du monde.

² La langue est le résultat des pratiques de ses locuteurs, des usages (le plus souvent oraux) qui se transforment au gré de l'histoire. Les évolutions, malgré des *politiques linguistiques* clairement sexistes (à l'instar de l'ingérence normative de l'Académie française et des exigences de François I^{er}), sont rarement le résultat d'intentions de grammairiens complotistes, mais de dynamiques sociales complexes. Les processus linguistiques sont plutôt le fruit de transformations phonétiques, étymologiques et grammaticales (par exemple la lente fusion des cas et des deuxièmes déclinaisons neutre et masculine du latin avec chute de la finale) que d'effacements conscients. Voir à nouveau l'article majeur de Charaudeau (2018). Voir également l'article de Jacqueline Authier-Revuz *et alii.*, « "Une écriture excluante" qui "s'impose par la propagande" » (Authier-Revuz *et alii.* 2020) et celui d'Alain Garigou, « Écriture inclusive et exclusion sociale » (Garigou 2019). Malgré de réelles volontés d'effacement (notamment à propos des professions, liées à des inégalités de statut et de condition), les principes d'économie et d'analogie inhérents à toute langue expliquent les tendances à l'usage neutralisant et englobant. Ces remarques ne doivent pas occulter le fait que de nombreuses institutions sociales sont fondées sur des logiques rigoureusement sexistes et dominatrices, logiques qui se formalisent en discours dans des structures et des usages bien précis. Ces structures et ces usages sont d'autant plus difficilement décelables et identifiables qu'ils se situent à des niveaux fort peu explicites, insidieux et symboliques. Par exemple, l'idée que les genres grammaticaux recouperaient des dominations sexuées est absurde (certaines langues non genrées structurent des sociétés clairement inégalitaires et les genres diffèrent d'une langue à l'autre). *A contrario*, la violence symbolique subie dans les rapports de domination entre locuteurs masculins légitimés et locutrices féminines délégitimées est une réalité sociolinguistique observable dans de nombreux usages : grossièreté, confiscation de la parole, ironie, sous-entendu, mobilisation d'un imaginaire social, stéréotypie, blague sexiste, etc. En outre, il existe bien des stratégies collectives complexes qui visent à connoter différents termes du lexique (et souvent certains termes féminins) afin de diffuser une idéologie sexiste situant toute « déviance morale » dans la marginalité, dans la maladie ou dans la sexualité (voir le terme *hystérique* ainsi que l'expression *gossip* telle qu'analysée par Silvia Federici dans Federici 2021).

Un dernier mot sur les photographies qui enrichissent le propos de l'ouvrage. Celles-ci sont le fruit d'un travail de Valentin Bianchi en concertation avec l'asbl MNEMA dans le cadre de l'exposition *Matrimoine. Quand des femmes occupent l'espace public*. Elles portent en elles un regard situé, une profonde lucidité quant à l'historicité qui nous lie à des lieux portant les marques du temps. Le regard de ce photographe ne reconduit à aucun moment le dogme d'une mise en valeur patrimoniale classique, monumentale et lénifiante, mais il assume et intègre au contraire sa propre subjectivité historiquement située dans le propos. Le souci des détails, des manques, des aspérités et des dégradations résonne avec la volonté de n'occulter aucun aspect d'une histoire oubliée. Ce regard détient en lui-même une valeur matrimoniale en ce qu'il souhaite traduire le poids d'une histoire sociale et architecturale, mais aussi l'actualité critique et le décalage inhérents à cette histoire. Par ailleurs attentif aux conflits politiques contemporains, le travail de Valentin Bianchi s'interroge sur ses propres conditions d'existence, sur ce qui le lie au contexte le plus immédiat, dans toute sa conflictualité. Comme le rejet de l'essentialisation d'une prétendue nature féminine exempte de déterminations historiques, le rejet d'une conception figée, muséale et anhistorique du bâti et de la culture donne lieu à une lecture originale de lieux que les différentes photographies matérialisent.



© Nathalie Majerus



athénée
Marguerite Bervoets





*maison de la Culture
de Tournai*

*œuvre architecturale
de Simone Guillissen-Hoa*

prises de position

Thomas FRANCK

Matrimoine et Théorie critique. Réflexions à partir d'un concept ambivalent

19

« Le patrimoine est bien souvent fondé sur l'occultation du matrimoine, de ce que la culture doit aux femmes, a hérité d'elles. Il faut lire beaucoup d'œuvres entre les lignes »
(Françoise Collin et Anne-Marie de Vilaine).

Comment parler du rôle *des* femmes dans l'histoire en resituant leur place au cœur des processus politiques, économiques et sociaux ? Comment ne pas tomber dans une nouvelle histoire « starifiante », « muséale » ou « antiquaire » définitoire de certaines conceptions *patrimoniales* ? Comment penser, de façon dynamique et diversifiée, l'idée de matrimoine hors des schémas dominants et hors des stéréotypes constituant les imaginaires sociaux ?

Les inconscients collectifs sont puissants et s'ancrent dans le temps. Le risque d'une essentialisation de certains groupes qui en découle traduit tantôt une méconnaissance de ces groupes, tantôt une volonté de répondre aux discriminations dont ils sont l'objet. Conjointement à ces questions, il est nécessaire de se demander quelles sont les conditions de possibilité pour occuper un espace public très souvent confisqué aux groupes rendus ou considérés comme « subalternes » par des rapports de pouvoir (voir, à propos des contre-publics subalternes définis en réaction à un statut conféré par les dominants dans une hiérarchie sociale, Fraser 1992 : 139).

L'occupation d'un espace public est parcourue de tensions, parfois de dominations, qu'il n'est nullement question de gommer mais qu'il faut au contraire interroger. Repenser la visibilité des femmes dans l'histoire architecturale, culturelle, sociale et politique nécessite d'interroger le rapport normalisé aux lieux de vie, d'expression et d'affirmation. Loin de cloisonner de façon duale un passé figé et un présent qui lui serait étranger, il est question d'hériter de la mémoire de ce matrimoine tout en faisant l'expérience d'un décalage, d'un écart critique inhérent à la conjoncture qui nous est directement contemporaine.

Les recherches de ce type se développent progressivement à un échelon local, avec des modalisations variables. En nous cantonnant à l'échelon liégeois, citons quatre d'entre elles à titre illustratif, fort différentes l'une de l'autre, qui interrogent conjointement le rapport des femmes aux formes du pouvoir, les possibilités d'une réappropriation de la parole féminine et féministe dans l'espace public ainsi que la dimension collective de cette parole.

Premièrement, la publication dans la sphère universitaire en 2019 d'*Habiter le trouble avec Donna Haraway* par Florence Caeymaex, Vincianne Despret et Julien Pieron traduit la grande attention, dans le contexte liégeois, envers la réception actuelle d'une autrice majeure de la pensée féministe, qui questionne le rapport des femmes à l'espace et à la parole publique (Caeymaex, Despret et Pieron 2019).



Mise en lumière de la Citadelle de Namur par Isabelle Corten

Deuxièmement, dans son article « Faire entrer des contenus féministes dans l'espace public » (Glorie 2019), Caroline Glorie interroge les enjeux des stratégies de réappropriation d'une parole et d'un espace par des collectifs de femmes. Elle prend en ce sens l'exemple emblématique des grèves des ouvrières de la F.N. Herstal et des *Cahiers du GRIF*, cette « revue de femmes » (Le GRIF 1973 : 3) créée en 1973 à Bruxelles. Cet exemple illustre la dimension collective des prises de parole et des actions situées au cœur d'une histoire vivante, toujours appropriable, de ses processus d'émancipation politique et sociale.

*les luttes sociales,
politiques et économiques
fédéreront les femmes
dans leur combat
pour l'émancipation
et la reconnaissance*

Troisièmement, dans ses recherches récentes (Saint-Amand 2020 et 2021), Denis Saint-Amand a étudié les stratégies de détournement et d'expression publique des collectifs de femmes au sein des villes, soulevant par là un questionnement fondamental sur le rapport entre l'espace public normalisé (et, partant, le patrimoine) et les tentatives de réappropriation qui le parcourent et en émanent.

Enfin, le collectif *Comment l'instruction laïque vint aux filles* questionne quant à lui la place, dans le paysage liégeois, des projets scolaires attachés à l'émancipation et à l'éducation des femmes, en s'attardant très précisément sur les XIX^e et XX^e siècles (Bovy-Liénau, Colle-Michel et Kénens 2019). Ces deux siècles sont capitaux dans la constitution d'une histoire matrimoniale, marquée par la révolution industrielle, le développement d'un salariat de masse qui intègre progressivement les ouvrières dans un mode de production (celui de la division sociale du travail et de l'industrialisation à outrance) et par des luttes sociales, politiques et économiques qui fédéreront les femmes dans leur combat pour l'émancipation et la reconnaissance.

Le terme *matrimoine*, en ce qu'il serait interprété comme le calque inversé de celui de *patrimoine*, risque de reconduire toute une série d'impensés propres à ce dernier terme – voir ci-dessous l'exégèse étymologique du terme³. Nullement néologisme, comme pourrait le laisser sous-entendre la rareté de son usage, le terme a été, comme la réalité à laquelle il renvoie, inféodé au patrimoine des pères et des maris – perpétuant et accentuant le système patriarcal de la dot depuis l'Antiquité jusqu'au XIX^e siècle, parfois jusqu'à aujourd'hui dans certaines organisations sociales. Ainsi, en reconnaissant quelques figures féminines tutélaires au sein d'une histoire toujours aussi empreinte de domination masculine, le risque serait grand d'agir comme avocat de la chose. C'est pour cette raison que l'on effectuera une mise à distance, un retournement, par l'historicisation du terme et que l'on emploiera volontairement le pluriel pour parler des différentes expériences des groupes et des sujets, abordées au travers du prisme de l'enquête et de la réflexion critique. Comme le relève en effet très justement Sonia Dayan-Herzbrun dans la filiation de Theodor W. Adorno, dans son article « Être un problème est une expérience étrange », « pour échapper aux stéréotypes, il est inutile d'opposer un savoir à une illusion. Il faut s'ouvrir à la multiplicité indéfinie, toujours variable et contradictoire, des

expériences, remplacer le confort par l'inquiétude permanente. Toute la théorie critique sous-tend cette conception » (Dayan-Herzbrun 2016 : 73-88). Cette dernière phrase nuance l'idée d'une absence complète de savoir sur les expériences. La relation qui unit la multiplication des expériences et le développement d'une « théorie critique » est une donnée constitutive des recherches visant à mettre au jour des histoires oubliées, déformées ou marginalisées par un inconscient patriarcal encore profondément ancré dans la mémoire collective. Contre toute uniformisation stéréotypée et contre toute croyance en une prétendue identité féminine immuable au cours de l'histoire, les différentes expériences subjectives analysées dans le *Cahier* que nous proposons visent à prendre conscience de leur diversité constitutive. On ne peut « voir comme un, ce qui est multiple, fuyant, contradictoire » (*ibid.*). En réaction aux tendances à la déshistoricisation propres aux différentes formes de domination masculine telles que les analysent Simone de Beauvoir (1949), Geneviève Fraisse (2010) et Pierre Bourdieu (2014), l'étude critique des matrimoines vise à situer chaque œuvre, chaque production, chaque individualité et chaque groupe dans la conjoncture et les significations sociohistoriques qui les ont fait naître : « Aux femmes donc de prendre, elles aussi, la mesure de l'historicité » (Fraisse 2010 : 21).

³ Voir aussi à ce propos l'article de Benoît Grossin, « Matrimoine : pour une véritable inclusion des femmes dans l'héritage culturel » (Grossin 2020).

Langue et histoire : complexité des invisibilités

Etymologiquement lié à l'appartenance de la mère (vers le XII^e siècle), le substantif *matrimoine* est très tôt associé au registre du mariage (*matrimonialis*), donc de l'épouse. Un processus d'institutionnalisation et de sexualisation s'opère alors et transforme la mère en épouse, et partant en un bien à part entière du *patrimoine* de son mari au sein d'une société féodale-patriarcale. On peut établir, grâce à Agnès Fine et Claudine Leduc (Fine et Leduc 1998), une analogie entre le redéploiement du système de la dot aux XII^e et XIII^e siècles et l'utilisation du terme *matrimoine*, attesté selon diverses variantes du XII^e au XV^e siècles (*matremuine*, *matremoine* et *matrimoigne*). Il existe donc une progressive asymétrie de condition entre le *matrimoine* et le *patrimoine* au point que ce dernier terme efface le premier. Enfin *matrimoine* vieillit progressivement au profit de l'usage englobant de *patrimoine* et, au XVII^e siècle, il est considéré comme burlesque, moment où il tend à disparaître des usages (Rey 2012 : 2042).

Il réapparaît sous la plume d'Hervé Bazin, auteur du roman *Le Matrimoine* en 1967, pour être ensuite réinvesti par le psychanalyste Amine Azar à propos du XVII^e siècle (Azar 2000) puis par l'historienne et dramaturge Aurore Evain au début du XXI^e siècle (Evain et Flepp 2019). Nous n'approfondirons pas ici l'exégèse du terme qui est très bien déroulée par Claire Gavray dans la contribution qui suit.

Comme la langue, l'histoire est un processus dynamique et complexe qui met en tension différents groupes sociaux. Le discours sur l'histoire doit parfois être revu afin de mettre au jour certaines formes d'occultations conscientes et inconscientes – le travail de Françoise Thébaud, *Écrire l'histoire des femmes et du genre* est en ce sens capital (Thébaud 2007). C'est cette mise au jour qu'entend favoriser le présent ouvrage collectif en abordant plusieurs cas particuliers regroupés dans diverses thématiques : « Les femmes ont toujours été présentes dans la trame de l'histoire, pas nécessairement dans son récit » (Perrot 2011 : 6). Afin de répondre à cette lacune et dans un héritage du geste de Michel Foucault, Michelle Perrot note dans « Histoire des femmes, histoire du genre » qu'un mouvement de reconnaissance est né dans le courant des années 1970, mouvement qu'elle prolonge en prenant acte des transformations conjoncturelles de la société contemporaine :

Devenir visibles, « *becoming visible* » comme l'écrivaient nos collègues américaines, rendre visible, briser le silence, faire entendre et voir. C'était notre souci premier, jusqu'à l'obsession. Une obsession qui nous précipitait dans les bibliothèques et les archives sur les traces de nos aïeules. [...] La différence des sexes n'est pas le produit d'une introuvable nature, mais celui de la culture et de l'histoire. Sans doute elle s'inscrit dans les corps, mais la biologie ne saurait dicter sa marque au social. Les corps, les sexes mêmes, sont façonnés par l'histoire [...] (Perrot 2014 : 30-31).

« *les femmes ont toujours été présentes dans la trame de l'histoire, pas nécessairement dans son récit* »

Puisque l'histoire et la culture façonnent les corps et les rapports entre les genres, il est nécessaire d'interroger cette histoire. La volonté de rendre visible le rôle des femmes dans l'histoire et de penser les expériences humaines comme autant de processus rigoureusement culturels et historiques oblige à penser plusieurs problématiques politiques qui traversent cette histoire et qui éclairent certains mécanismes d'occultation : patriarcat/matriarcat, domination masculine, violence, contrainte/consentement, maternité, genre/auto-détermination – voir à ce propos les réflexions fondamentales de Judith Butler sur le rapport entre la pensée féministe et la déconstruction des identités de genre (Butler 2006). Les études empiriques portant sur des phénomènes historiques doivent donc être définies conjointement à une réflexion théorique mobilisant les différentes disciplines des sciences humaines et sociales qui l'enrichissent.

Précisons que la sexualisation et l'inféodation qui s'est opérée à propos du terme *matrimoine* ne doit pas reconduire un processus similaire et inversé au XXI^e siècle. De même, l'institutionnalisation d'un matrimoine de figures tutélaires déshistoricisées qui se calquerait sur un inventaire patrimonial doit être évitée afin de ne pas figer la richesse des expériences ni leur actualité. L'étude du matrimoine doit au contraire se penser comme un retournement critique de son usage relatif

au mariage et de son effacement, comme ce fut notamment le cas avec le terme *salope* dans le *Manifeste des 343 salopes* ou avec celui de *sorcière* dans les ouvrages de Mona Cholet et, de façon implicite, de Silvia Federici (Cholet 2019 et Federici 2021). La domination contenue dans le terme *matrimoine* du XII^e au XVII^e siècle puis son invisibilisation du XVII^e au XX^e siècle recoupe la domination et l'invisibilisation des femmes dans l'histoire. C'est pour cette raison que le terme doit nécessairement subir une torsion, un renversement, afin que les idées de mère, d'épouse et d'héritière dépossédées soient complètement abandonnées au profit de l'autonomie, de la libre affirmation et de la dimension collective et publique de leur propriété culturelle.

La dimension égalitaire et militante inhérente au matrimoine, au fondement d'une « histoire paritaire » (Collectif s. d.⁴), attentive certes au rôle conscient et inconscient des hommes dans la reproduction d'un patriarcat, doit donc se penser comme une réaction aux fondements inégalitaires de ce même patriarcat à l'origine d'une domination masculine. L'idée du *Cahier* est donc de réunir des actrices et des acteurs de différents secteurs (culture, enseignement, recherche, associations) afin de collecter et diffuser plusieurs expériences matrimoniales en Wallonie à la lumière d'une pensée critique collective.

⁴ L'article de présentation du carnet de recherche de *Femmesavoir.hypothèses.org* met bien en évidence le paradoxe d'une occultation des savoirs produits par des femmes et l'hypervisibilité des corps féminins normés et sexualisés par les stéréotypes de genre.

Ainsi, comme le relève très justement Geneviève Fraisse dans son livre *Les Femmes et leur histoire*, la délimitation d'une *historicité* permet de dépasser le dualisme identité-différence, et notamment l'opposition duale et sans nuance entre des sexes binarisés de façon immuable et figée, hors historicité. Bien entendu, « la femme est un être historique » dans sa particularité – le présent ouvrage en est d'ailleurs l'expression –, mais cette historicité est une construction qui vise une universalité comprenant et dépassant l'opposition entre identité et différence. L'identité se réalise dans la différence, qui porte en elle le principe même d'égalité dans la différence :

L'historicité est une lecture de l'aporie de l'identité et de la différence des sexes, aporie qui elle-même disqualifie l'opposition, l'alternative, entre l'identité et la différence des sexes. Ou, dit autrement : l'histoire permet d'échapper à l'impératif de choisir une réponse à la question identité-différence ; l'histoire enrichit la solution choisie, celle de l'aporie, de toute la richesse du jeu entre hommes et femmes comme acteurs de leur propre histoire (Fraisse 2010 : 32).

C'est l'histoire qui façonne les identités et qui les oppose, c'est elle aussi qui rend possible leur mise en question. L'histoire est traversée de discours et de représentations, qui sont eux-mêmes le fruit d'idéologies qu'il est nécessaire de déconstruire, du moins d'interroger et de comprendre. Rendre visible un matrimoine occulté par des siècles de domination masculine nécessite donc de mettre à l'épreuve les conceptions qui ont soutenu et soutiennent encore l'appareil patriarcal – face à cette occultation, la visibilité paradoxale des corps des femmes sexualisés et publicisés exprime une logique de consommation de ces mêmes corps réduits à leur seule enveloppe corporelle.



Photogramme du documentaire *F.N. ou une femme, des machines*, 1974

De l'enfermement à la reconnaissance

« Dieu, le Patron et le Père sont une triple puissance qu'on respecte et qu'on craint »
(Vanoli 1976 : 24).

Il est nécessaire de noter qu'un enfermement du corps des femmes s'est opéré de longue date sous le christianisme, enfermement qui s'est souvent couplé, dans les phases ultérieures d'industrialisation, à une politisation, à une répression et à une rentabilisation du corps féminin par les appareils économiques. C'est ce que montrent notamment Silvia Federici dans *Une guerre mondiale contre les femmes* à propos du rapport entre enclosures pré-capitalistes et chasse aux sorcières (Federici 2021) et, plus encore, Dominique Vanoli dans son article « Les ouvrières enfermées : les couvents soyeux » (Vanoli 1976), allant jusqu'à parler de « bagnes féminins » à propos de l'exploitation des femmes (au XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e siècle) par la connivence entre grands propriétaires d'industrie

et Église catholique. Cet enfermement a participé à une relégation des femmes hors de la sphère publique et des espaces politiques. C'est pour cette raison que le rôle des dévotes, des sœurs et des saintes doit être impérativement resitué dans une structure et un appareillage idéologico-religieux. Si ces femmes, en tant que femmes se distinguant dans un univers patriarcal, peuvent faire partie, non sans difficulté, d'un matrimoine commun, il ne faut pas pour autant passer sous silence la systématique sociale qui les a contraintes, au moins jusqu'aux XVIII^e et XIX^e siècles, dans leur identité et dans leur liberté. Leur statut religieux relève bien souvent plutôt d'une domination patriarcale que d'une réelle affirmation libre et authentique de soi (les sœurs sont d'ailleurs parfois les instances de contrôle de l'idéologie des pères).

Cette domination se répercute dans la moralisation et l'aliénation des femmes, dans leur ensemble, au dogme religieux (à propos de cette question dans le contexte soviétique, voir Franck 2021).

Le collectif *Comment l'instruction laïque vint aux filles* (2019) revient très justement sur l'importance des béguinages comme lieux d'une potentielle émancipation des femmes par le savoir et la sociabilité. Certaines femmes développent en effet de réelles pratiques d'autonomie intellectuelle, se libérant, dans une certaine mesure et de façon marginale, de la mainmise patriarcale du clergé à l'autorité strictement masculine. Certes ces pratiques sont rendues possibles par la cohabitation et l'entraide de femmes, mais la norme est bien plus celle d'un asservissement à une domination masculine quasi absolue :

Les ordres de femmes seront toujours soumis à une instance masculine et beaucoup furent clairement des doubles d'ordres masculins. Aucune religieuse n'échappait en définitive à la tutelle du pouvoir masculin. Aucune ne disposait des prérogatives dévolues au clergé mâle : comme aujourd'hui, seuls les prêtres célébraient le culte [...]. Le directeur des consciences, tout proche, était toujours présent. [...] De nombreuses religieuses se sont accommodées à la vie en abbaye et n'y furent pas passives : pour faire du couvent un lieu vivable, plusieurs d'entre elles se sont approprié des espaces de liberté critique, de culture, de pouvoir et de plaisir, au cœur d'une domination masculine extrêmement machiste (Bovy-Liénaux, Colle-Michel et Kénens 2019 : 27-28).

Cette remarque nuance intégralement les lectures univoques qui font du cloître de femmes soit une possibilité d'expression libre et communautaire – voir à ce propos l'article problématique « Le cadeau d'être moniale » dans le seizième numéro de *Wilfried* intitulé *Nos années féministes* (2021), qui reconduit un irénisme catholique contemporain qui s'exempterait de domination masculine par la reconnaissance de quelques figures féminines⁵–, soit une reproduction absolue de cette même domination religieuse-patriarcale qui rendrait

⁵ On mentionnera toutefois l'intérêt du geste initié, de façon globale, par la revue (voir notamment l'article « Être une femme dans une ville d'hommes » qui gagnerait à être confronté à une systématisation des données).

muettes, invisibles, des femmes cantonnées à une expression à l'ombre de celle des pères et de maris – voir à ce propos notre article dans le présent *Cahier* sur Madeleine Bourdouxhe.



Abbaye de La Ramée, lieu d'enfermement et de dévotion des femmes

La surveillance des gestes et des visions du monde des femmes constitue l'une des récurrences les plus significatives des sociétés occidentales. Fondées sur des formes de contrôle et d'auto-régulation implicite du corps social, ces sociétés ont mis sur pied tout un appareillage idéologique œuvrant à une moralisation, à l'intérieur et en dehors de la sphère du travail, des ouvrières, des paysannes et des femmes au foyer. Si les mécanismes de surveillance et de contrôle ont pu se développer au cours des siècles tantôt explicitement (codes moraux et légaux, prescriptions du père, discours normalisateurs des institutions, catéchisme, sermons) tantôt implicitement (confessions religieuses, culpabilisation, valorisation de modèles chastes et pieux), ils ont progressivement mué dans la confrontation, dans le courant des XX^e et XXI^e siècles, avec les industries culturelles et leurs nouveaux modèles (vedettes, stars, canons télévisuels, influenceurs). Si ceux-ci peuvent apparaître comme une libération des codes sexuels et moraux appliqués aux corps, ils n'en sont pas moins de nouveaux stéréotypes standardisés cadrant les gestes dans une logique d'industrie consumériste et de communication de masse. Remplaçant l'autorité régulatrice des pères, ces figures produites par l'industrie culturelle prennent le relais d'un contrôle diffus, contenu dans l'apparence d'une liberté sexuelle intégrale. Paradoxalement, cette liberté apparente se couple à une standardisation des pratiques et à une

soumission des corps à la plus totale monstration de soi (logique même du contrôle selon Foucault). Inscrite dans le cadre d'une image publique et d'un discours normé sur les corps, cette actualité du pouvoir à l'œuvre dans les industries et communications de masse se situe également dans le cadre de la critique inhérente au matrimoine et à son héritage.

Il faut insister ici sur le rôle capital des deux guerres mondiales dans les processus de coercition et de libération des femmes. Si la Première Guerre mondiale offre aux femmes la possibilité d'occuper des rôles jusque-là inédits, sur le front ou en dehors – espionne, enseignante, ouvrière d'usine salariée –, la restauration en Belgique de plusieurs logiques patriarcales au lendemain du conflit est synonyme d'un conservatisme encore bien présent (voir à ce propos l'article de Charlotte Stas sur Gabrielle Petit dans le présent *Cahier*). Les discours allant à l'encontre du droit de vote, de l'égalité dans le travail et le salaire et de la sortie de la sphère domestique prennent le pas sur les volontés d'émancipation véritable. La Grande Guerre, derrière les apparences d'une reconnaissance du rôle des femmes, est en réalité l'occasion d'une restauration conservatrice, accentuée par le contexte de crise économique des décennies 1920-1930 (Gubin 1998). La Seconde Guerre mondiale est toute différente et la Résistance offre aux femmes les possibilités

d'une réelle politisation, dans la clandestinité d'abord (voir à ce propos l'article de Julie Ricard sur les résistantes liégeoises enfermées dans la prison Saint-Léonard). L'affirmation des droits et des libertés conquis à la Libération prolonge et accentue très nettement les processus initiés à la fin du XIX^e siècle par certains milieux bourgeois, mais aussi portés par des représentants du monde ouvrier. Malgré de très profondes résistances ancrées dans certains milieux conservateurs, l'après-guerre rendra possible l'avènement d'une revendication égalitaire transcendant les inégalités de classe. Ce processus n'est nullement une évidence et rencontre constamment des obstacles, toujours bien présents au début du XXI^e siècle – la crise liée à la pandémie de Covid-19 en est une nouvelle illustration. En outre, les conflits de guerre persistant sur l'ensemble du globe sont bien souvent synonymes de violences faites aux femmes. Les bombardements ciblant directement des civils ne sont qu'un exemple parmi des pratiques instituées dans la culture de guerre (viols, agressions sexuelles, pressions, humiliations). Les camps radicalisent ce genre de pratiques, qui perdurent encore dans plusieurs conflits contemporains (Rwanda, Darfour, Sierra Leone, RDC, Bosnie, Palestine). Les violences à l'encontre des civils sont souvent occultées par la mémoire de guerre, alors que les chiffres démontrent qu'ils constituent une majorité des victimes.

Loin des images de soldats s'affrontant sur le front, souvent réutilisées par la propagande, la réalité de ces conflits est faite de répressions à l'encontre de ceux, et plus souvent encore de celles qui sont restées en marge des manœuvres des chefs de guerre.

La mise au jour d'une logique violente, asservissante et aliénante propre à la domination masculine des différentes formes de patriarcat au cours de l'histoire – l'industrie culturelle contemporaine n'échappe pas à la domination



Abri antiaérien au sous-sol de La Cité Miroir, symbole de la répression des civils et des violences faites aux hommes et aux femmes en marge des fronts

masculine, au contraire – ne doit pas occulter les réactions des femmes qui s'y sont opposées. Des paysannes marginalisées, opposées aux enclosures et à la privatisation de leurs terres au XV^e siècle, considérées comme des sorcières, aux militantes révolutionnaires revendiquant droits politiques et égalité salariale au XX^e siècle en passant par les esprits libertins éclairés des XVII^e et XVIII^e siècles, les luttes pour une émancipation, une reconnaissance des droits et une visibilité des femmes n'ont cessé de s'affirmer, à la marge des tentatives de contrôle des pères et des maris. En souhaitant ne pas reconduire les rhétoriques dogmatiques et discriminantes parfois motivées par des luttes antisexistes, ce *Cahier* investigate plus avant le rapport du genre à l'espace public en approfondissant les analyses critiques et scientifiques existantes à partir de l'espace liégeois et wallon. Penser l'actualité du débat relatif à la visibilité des femmes dans l'histoire, dans son discours et dans les espaces publics oblige à considérer la conjoncture contemporaine en la mesurant à l'histoire longue des luttes d'émancipation.

Thomas Franck

Chargé de recherche à MNEMA-La Cité Miroir



*salle Marie Delcourt
à l'Université de Liège*

Claire GAVRAY

***Comment l'approche de genre aide à comprendre la réhabilitation du terme
matrimoine***

33

« Les mouvements des femmes ont défini l'émancipation comme un accès à l'espace du politique (celui des droits politiques et civils) et à l'espace public (le droit à l'éducation, l'égalité professionnelle et salariale) ; elles ont appelé à l'affranchissement indispensable et légitime des frontières. Il fallait à tout prix faire sortir les femmes de la sphère privée (terme qui a été et reste encore le plus souvent associé ici à l'espace domestique) mais le slogan "le privé est politique" a mis l'accent sur la dépendance d'une sphère par rapport à l'autre, en posant que la démocratie au foyer est une précondition de la démocratie en dehors du foyer » (Laure Bereni et Anne Revillard).

Le FERULiège est né en 2001 dans la mouvance de l'institutionnalisation des études de genre et dans la volonté de promouvoir et de diversifier la place des femmes dans l'enseignement supérieur et les professions. Soutenu par notre *Alma mater*, ce réseau intergénérationnel de chercheuses, d'enseignantes et enseignants de l'Université de Liège intéressés aux Études de Femmes et Études

de genre a gardé son autonomie d'initiative et d'action.

Ses membres ne sont pas toutes chercheuses universitaires, mais du fait de leur formation et dans le cadre de leurs activités et responsabilités professionnelles, citoyennes, familiales et de création, elles ont été amenées à s'intéresser aux mêmes questions. Une attention particulière est accordée à la sphère universitaire et à la place minoritaire et « sous condition » qui reste accordée aux femmes et au féminin dans l'enseignement universitaire, la recherche scientifique et technologique – on se doit à cet égard de renvoyer à la contribution d'Iris Flagothier, dans le présent ouvrage, consacrée à l'Union des Femmes de Wallonie et à Marie Delcourt, précurseure dans le combat des femmes enseignantes et chercheuses. Le champ d'investigation et d'action du FERULiège est toutefois bien plus large. Le groupe a organisé de nombreuses conférences et rencontres, tantôt scientifiques, tantôt artistiques. Il a pris part à des actions de sensibilisation dans la cité et il a joué un rôle important dans la création du master interuniversitaire en études de genre. Le réseau continue aujourd'hui à sensibiliser professionnelles, citoyens et citoyennes aux mécanismes et justifications qui, jusqu'à nos jours, ont organisé la hiérarchie matérielle et symbolique entre les femmes et les hommes, mais aussi entre ce qui est culturellement et socialement placé du côté du féminin et du masculin ; à mettre en lumière les facteurs, les mouvements et les acteurs sociaux qui transforment cette norme et mettent en cause

les inégalités qu'elle engendre. L'histoire du terme *matrimoine* offre une illustration intéressante de ces dynamiques.

*une place minoritaire
et « sous condition »
reste accordée aux femmes
et au féminin
dans l'enseignement
universitaire,
la recherche scientifique
et technologique*

Comment le terme *matrimoine* a disparu

L'ethnologue Ellen Hertz (2002) a contredit l'affirmation de l'apparition récente du terme *matrimoine*, à l'instar d'autres sources, dont le *Robert historique de la langue française* dirigé par Alain Rey. Elle nous informe de l'utilisation du terme *matermuine* (qui deviendra *matrimoine* puis *matrimoine*) au Moyen Âge dans nos régions. Ce dernier désigne alors l'ensemble des biens – tant matériels qu'immatériels – provenant du côté maternel au sein d'un couple marié. Ainsi, jusqu'au XIV^e siècle, espaces et responsabilités publiques et privées s'entrecroisent et se superposent largement. Bien qu'on ne puisse nier des traces de ce que Françoise Héritier appelle la « valeur différentielle des sexes » et qu'elle présente comme un principe fondateur de toute société humaine, les femmes peuvent hériter des fiefs, comme des titres, et faire office de chef de famille. Quel que soit leur rang social, elles sont autorisées à exercer une large palette d'activités productives ou de création, à pratiquer la charité, à s'organiser

en communautés (Craveri 2007). Il n'est pas rare ni incongru de voir des femmes instruites vivre de leur écriture ou de leur art⁶.

Mais peu à peu, les propriétés de l'épouse sont englobées dans celles du couple ; le mot *patrimoine* l'emporte, s'approprie celui de *matrimoine*, avant de l'effacer symboliquement et matériellement. Cette transition est d'autant facilitée que les épouses perdent désormais leur nom de naissance. Il ne reste alors dans les annales que le nom de leur mari.

Ces changements s'inscrivent dans une mutation bien plus large de la société. Avec le retour aux sources classiques, étant donné les prémices de sécularisation de la société, du rationalisme, du scientisme et de la pensée libérale, la notion de « *res publica* » s'impose désormais à la place de celle de lignage.

⁶ En musique, en littérature, en peinture, comme dans l'art de la guerre.

La sphère familiale est alors pensée sur le même modèle que l'État « moderne » dont elle devient le maillon central. Les législateurs prennent les mesures qu'ils jugent nécessaires pour (r)établir⁷ la suprématie des hommes et du masculin dans l'ensemble des sphères. Parmi les arguments avancés par la classe dominante de l'époque⁸, apparaît celui de la nécessité de protéger la famille, comme la société, de ce qui est désormais largement décrit comme l'irrationalité, l'irresponsabilité et l'inconstance associées à la « nature » féminine.



Église du complexe de Droixhe, projet ayant pris en considération le *care* et la place des soins prodigués par des femmes

Durant cette période et dans cette même logique de pensée, d'autres termes que celui de *matrimoine* disparaissent peu à peu. C'est par exemple le cas de celui d'*autrice*, attesté lui aussi au Moyen Âge. Sous l'Ancien Régime, il n'était pas rare de voir des femmes connues sous le statut d'autrice ou actives dans le marché de la librairie. Au XVII^e siècle, le métier d'écrivain commence à se professionnaliser et à constituer un enjeu de pouvoir duquel un groupe d'opinion puissant, que nous qualifierions aujourd'hui de masculiniste (voir à ce propos Landes 1988), veut exclure les femmes. Conscient que ce qui n'a pas de nom n'existe pas, le club élitiste de la « jeune » Académie française discipline la langue au profit du masculin et fait disparaître la variation féminine des noms de métiers intellectuels, de création et des positions où elles peuvent exercer un réel pouvoir (Viennot 2015). Les documents historiques iconographiques montrent néanmoins que l'ensemble des femmes ne vont pas pour autant renoncer ni restreindre leur espace spatial et social à leur foyer mais l'exercice des différentes activités devient plus encadré, censuré, voire clandestin.

⁷ L'argument de crise de masculinité dû à l'excès de pouvoir des femmes et du féminin est brandi régulièrement dans l'histoire jusqu'à nos jours – voir à ce propos *La crise de la masculinité. Autopsie d'un mythe tenace* de Francis Dupuis-Neri (2018).

⁸ Les historiens ont mis en lumière une résistance d'une partie de l'élite intellectuelle à cette minorisation et mise sous tutelle des femmes – voir l'ouvrage *Revisiter la Querelle des femmes : les discours sur l'égalité/inégalité des sexes à l'échelle européenne* dirigé par Armal Dubois-Nayt, Marie-Elisabeth Henneau et Rotraud von Kulesa (2016).

Comment s'est développée la construction sociale de la séparation des sphères

Les historiens s'accordent sur le fait que le XVIII^e siècle a joué un rôle crucial dans la séparation des sphères privée et publique et dans la spécialisation sexuée des espaces et des rôles qui se précise. La biologisation de la différence des sexes vient justifier le fait de placer les fonctions reproductives des femmes au centre de leur vie et de la sphère privée, ce qui fait dire à Marie-Frédérique Pellegrin que c'est à même le corps que se décide si femmes et hommes sont égaux (Pellegrin 2020). Mais c'est le XIX^e siècle, sous l'impulsion de l'industrialisation et avec le développement conjoint du salariat, qui va précipiter la coupure nette entre le lieu de vie de la famille et le lieu de l'activité de production et organiser une exclusion – du moins une invisibilisation – des femmes de l'emploi⁹.

⁹ Les femmes restent nombreuses à travailler au sein des usines et des ateliers. À la même époque, les statistiques naissantes vont significativement contribuer à cette invisibilisation : par exemple, les femmes domestiques très nombreuses à l'époque ne sont pas reprises comme des travailleuses, mais elles sont considérées comme des membres du ménage qu'elles servent sous la direction du chef de famille. Les femmes agricultrices n'ont pas de statut de travail, elles non plus.

Il est intéressant de remarquer qu'à l'origine ce modèle des deux sphères s'inspire de celui de l'antiquité grecque et est pensé au masculin :

La dichotomie public-privé ne date pas de la modernité politique. Elle a été théorisée par les Grecs à l'époque antique. Aristote distingue d'une part une sphère domestique, où les individus sont liés naturellement, et où les besoins productifs et reproductifs sont assurés (dans cette conception, l'économie n'est pas désencastrée de la sphère domestique), et une sphère publique, lieu de liberté et d'émancipation, mais aussi lieu d'égalité à travers l'activité politique. Le fonctionnement de la démocratie, c'est-à-dire l'accès des hommes libres à la sphère publique, repose sur la subordination des femmes et des esclaves dans le cadre de la sphère privée (Bereni et Revillard 2008 : 3-4).

Nancy Fraser décompose en trois éléments ce que l'on nomme aujourd'hui sous ce terme de *sphère publique* : l'État, l'économie officielle des emplois rémunérés et les arènes du discours public (Fraser 1992 : 128). Ce trio articule vie politique, vie collective, raison, production et application du droit dans une perspective présentée comme « universelle ». Ces éléments co-construisent un processus distinctif de la bourgeoisie par rapport, à la fois, aux plus hautes couches de la société et aux plus basses. Marqué du sceau du masculin, il ne s'est pas limité à la France mais s'est étendu rapidement à l'Allemagne ou à l'Angleterre. Ce modèle de sphère publique libérale repose sur une exacerbation du sexisme. Il s'est appuyé à la fois sur une promotion de la domesticité des femmes et une nette séparation des sphères publique et privée. « Le fait que ces normes soient ultérieurement¹⁰ devenues hégémoniques, parfois imposées, parfois adoptées par des segments plus importants de la société, donne la mesure du succès du projet bourgeois » (*ibid.* : 132).

¹⁰ En fin de compte sur une période assez courte dans l'histoire, puisque les conflits mondiaux et l'évolution de la production comme de la pensée économique et politique vont remettre en cause le modèle d'homme gagne-pain.

De nombreux exemples illustrent le fait que la conception du droit à la vie privée elle aussi s'est appuyée sur une conception et des règles patriarcales jusqu'à l'époque contemporaine. Dans le processus distinctif dont je viens de parler, les femmes sont présentées comme complémentaires aux hommes : s'il revient à ces derniers, dans la sphère publique, de fabriquer la loi, il revient aux femmes, en tant que mères dans la sphère privée, de fabriquer les mœurs (Bereni et Revillard 2008 : 9). Néanmoins Nancy Fraser attire l'attention sur le fait qu'à la base, l'espace privé n'a nullement été pensé en référence à l'univers féminin du ménage, mais en référence à deux éléments distincts et complémentaires constitutifs du masculin tel qu'il était pensé et glorifié (Fraser 1992). Le premier réfère à la propriété privée dans une économie de marché ; le second comprend la vie privée non seulement domestique mais avant tout personnelle, intégrant les passions, la vie sexuelle et une exigence de plus en plus affirmée d'intimité¹¹. Selon Michèle Perrot, dans ce cadre, la femme est plutôt pensée comme organisatrice de l'espace intermédiaire et comme dénominateur commun entre les deux sphères, publique et privée (Perrot 1998).

Ce retour historique sur les notions de sphère privée et de sphère publique nous montre bien que la frontière qui les sépare est socialement et historiquement construite, qu'elle est à la fois

spatiale, temporelle, relationnelle, symbolique et instrumentale. Ainsi, l'exclusion des femmes de la sphère publique et leur subordination dans la sphère privée ne peuvent simplement, et comme c'est trop souvent le cas, être lues comme un « retard », comme des éléments de culture ou encore comme de simples « préjugés ». Il faut aborder de manière d'autant plus critique les termes forts de *privé* et *public* en ce qu'ils servent fréquemment à délégitimer certains intérêts et points de vue, certains sujets et à en mettre d'autres en valeur, le but étant d'arriver à dominer en créant un consensus autour du point de vue et des privilèges du dominant¹².

¹¹ Cette exigence d'intimité s'est étendue durant les Trente Glorieuses. Elle a concerné tant la conception des espaces bâtis, que la volonté de séparer les temps de travail des autres temps sociaux. Aujourd'hui, cette exigence s'est étendue à l'ensemble des catégories socioprofessionnelles. Elle semble particulièrement avoir été mise à mal durant la pandémie de Covid-19 dans la mesure où le développement des TIC [technologies de l'information et de la communication] permet à la sphère professionnelle d'être omniprésente via une connexion permanente avec l'individu. À noter que le lieu de travail reste néanmoins un espace public, compétitif et masculin, et qui s'inscrit en opposition au domicile. Sur la base de ces représentations antagonistes, une séparation du privé et du professionnel reste ainsi perçue comme préférable à leur intégration, confirmant que « la frontière n'est pas un fait spatial avec des effets sociologiques mais un fait sociologique qui prend une forme spatiale », expression attribuée à Georg Simmel par Jérôme Truc (2005 : 49-77).

¹² À ce propos lire *La Distinction : critique sociale du jugement* de Pierre Bourdieu (1979). Celui-ci parle de violence symbolique pour indiquer que le groupe dominant n'a pas besoin de recourir à la violence physique pour asseoir durablement son pouvoir. Par exemple, même après que les femmes et les ouvriers ont été officiellement autorisés à prendre part à la sphère publique, leur participation a pu être restreinte par des conceptions d'intimité économique et d'intimité domestique qui limitent le champ du débat.

La domination des hommes a pris (et prend toujours selon des intensités variables) diverses formes dont celle de discrimination bienveillante, qui retient efficacement les femmes de leur disputer cet empire (Beauvoir 1949). Carole Pateman parle de son côté du « contrat social » comme un élément masquant la manière dont il reste basé sur le maintien du pouvoir masculin et sur la domination du corps des femmes et d'autres groupes minorisés (Pateman 1989)¹³.



Façade de la F.N. Herstal

¹³ Ce n'est qu'au XX^e siècle que, notamment grâce aux revendications féministes et des défenseurs des droits des mineurs, le droit à la vie privée s'est progressivement développé pour inclure les droits individuels des femmes et des enfants.

Comment la critique féministe a remis en cause la dichotomie privé/public

Malgré ce contexte pesant, les membres des groupes sociaux subordonnés dans nos sociétés stratifiées, dont les femmes, se sont néanmoins constitués en contre-publics subalternes et stratèges (Fraser 1992 : 139). Elles ont trouvé des occasions de se présenter en publics alternatifs et de formuler leur propre interprétation de leurs identités, leurs intérêts et leurs besoins. Comme le signale Antoine Lilti, aux siècles passés, le salon a par exemple représenté, même sur le plan lexical, un lieu de discussion intellectuelle et d'acculturation, y compris politique, des femmes du monde (Lilti 2001 : 99-107). Par ailleurs, les femmes de l'élite bourgeoise ont créé des tremplins vers une activité publique en développant des associations bénévoles et philanthropiques qui correspondaient aux labels du « privé » et aux règles de bienséance (basées sur le travail gratuit, entre femmes et en droite ligne des préoccupations et valeurs définies comme féminines). Mary Ryan explique

comment les femmes nord-américaines du XIX^e siècle, issues de classes et de groupes ethniques divers, se sont elles aussi frayé un chemin jusqu'à la vie politique publique, malgré leur exclusion de la sphère publique officielle (Ryan 1983). En Europe aussi, les suffragettes, comme plus tard les ouvrières de la Fabrique Nationale d'armes de guerre de Herstal, ont fait bouger les marges, même si elles ont payé un lourd tribut personnel à la lutte pour leurs droits civiques et professionnels (à propos des grèves des femmes de la F.N., voir Coenen 1991 et la contribution dans le présent *Cahier* de Grégory Cormann et Caroline Glorie).

C'est au XX^e siècle que s'est développée une critique féministe argumentée démontrant le caractère genré de la dichotomie public-privé au fondement des théories politiques modernes :

Par critique genrée, on entend à la fois 1) la mise en évidence de la distribution sexuée des ressources et de l'espace social, 2) l'analyse de la construction symbolique de ce dernier autour de valeurs socialement identifiées comme « féminines » et « masculines », et 3) le dévoilement des rapports de pouvoir entre les sexes qui prennent appui sur ces significations. Les analyses ont mis en avant la contradiction faisant co-exister deux ordres de discours de la pensée dominante : le premier imprégné d'une dimension universaliste, pensée et présentée comme neutre du point de vue du genre et le second excluant les femmes de la sphère publique et soumettant les épouses à leur mari dans la sphère privée (Bereni et Revillard 2019 : 7).

Cette revendication de franchissement des frontières traverse ainsi les luttes émancipatoires tout au long du XX^e siècle, même si elle a été portée de la manière la plus radicale dans les années 1970. Il est important d'avoir conscience que, d'un point de vue historique, cette exigence d'émancipation des femmes du privé a pu être rencontrée du fait d'un contexte politique et idéologique favorable. D'un côté, elle a collé au désir et à la nécessité de paix et de démocratie en Europe. D'un autre côté, elle a servi les intérêts en évolution de l'économie : une première fois lors du développement du secteur tertiaire de l'économie, qui a appelé les femmes à rejoindre le salariat ; plus récemment dans le cadre du développement du néolibéralisme, de la mise en concurrence des travailleurs indépendamment de leurs caractéristiques personnelles ou familiales et de la mise sous tutelle des États¹⁴. Ce contexte met en concurrence les femmes elles-mêmes, propulsant une minorité d'entre elles vers de hautes responsabilités dans l'espace politique, de production et de gestion.

¹⁴ Jules Falquet parle de « paire fatale » du néolibéralisme : hommes en armes / femmes « de service », tout en faisant remarquer qu'aujourd'hui, une partie des personnes « de service » sont des hommes précarisés (Falquet 2006 : 15-37).

Conjointement, force est de constater que ce franchissement des frontières reste partiel et que les responsabilités domestiques restent symboliquement et matériellement placées du côté des femmes et du féminin. Toutes les enquêtes montrent de nombreuses résistances à l'égalité dans la sphère familiale, que ce soit dans l'organisation des temps ou dans la répartition des ressources ou des protections personnelles. Comme le souligne Sylvia Walby, la famille n'est pas plus aujourd'hui qu'hier un espace autonome et libre dans la mesure où chaque membre a des intérêts et des pouvoirs différents au sein de celle-ci (Walby 2000 : 236-238). L'argument de « nature » contribue à ce que la double affirmation de l'universalité des droits individuels et d'inclusion sous condition des femmes à la sphère politique et d'emploi ne fasse l'objet d'aucun besoin de justification de la part de leurs auteurs.

*les responsabilités
domestiques
restent symboliquement
et matériellement
placées du côté
des femmes
et du féminin*

Comment les femmes s'approprient et se réapproprient les mots

Quelle que soit leur génération, les féministes ont compris l'importance des mots et ont inventé de nouveaux termes pour décrire la réalité sociale et ses fonctionnements. Les termes « sexisme », « double journée de travail », « harcèlement sexuel et marital » contribuent à élargir l'espace discursif. Ces termes agissent à la fois comme espaces de ralliement et comme terrains d'essai pour sensibiliser et mobiliser des publics plus larges (Howard 1992 : 163-193) à la réalité et aux fonctionnements des rapports sociaux de sexe et aux violences contre les femmes. Cette question s'avère particulièrement d'actualité autour de mouvements comme « *me too* » ou dénonçant les féminicides¹⁵.

En fait, c'est à partir des années 2000 que la notion de *matrimoine* est réapparue dans un sens nouveau par rapport au sens historique initial pour rendre leur place d'actrice aux femmes devant cette constatation : « Aux femmes – qui représentent

pourtant une bonne moitié de l'humanité – restait une histoire marginale ou “petite histoire”, avec ses faits anecdotiques relevant de la sphère privée considérée longtemps comme anhistorique. Seuls les hommes sont des êtres historiques, moteurs du changement, tandis que les femmes se situent du côté de la nature, de l'immobilisme et de la tradition » (Boulvain 2020). La réactivation du terme *matrimoine* invite principalement à la contre-histoire des musées, des œuvres et des artistes. Les auteurs et autrices qui s'inscrivent dans cette dynamique cherchent à insister sur le rôle des femmes dans le développement culturel au cours de l'histoire¹⁶.

¹⁵ Ce terme semble avoir été inventé au XIX^e siècle, d'abord comme adjectif exprimant une sous-catégorie d'homicide au même titre qu'infanticide. Dans les années 1980, Jill Radford et Diana E. H. Russell en ont proposé comme définition le « meurtre de femmes commis par des hommes parce que ce sont des femmes ».

¹⁶ Jusque-là, l'argument du silence des sources a souvent été invoqué pour justifier l'impossibilité d'écrire l'histoire des femmes. Ces dernières sont en effet peu présentes dans les sources traditionnelles qui ont été écrites par des hommes et qui relatent les sujets valorisés au masculin et en cela dignes d'être transmis à la postérité. Dans de nombreuses universités, on propose désormais (du moins dans certains cours étiquetés « genre ») une histoire qui fait une place aux femmes aux côtés des hommes.

Le Mouvement de Libération des Femmes avait déjà mobilisé des figures collectives du passé comme les Sorcières, les Tricoteuses de la Révolution et les Pétroleuses de la Commune. De nos jours, d'autres militantes féministes mènent partout sur le continent européen des actions originales pour dénoncer le peu de représentativité des femmes dans les noms de rues ou ceux des auditoriums universitaires. En plus du collage clandestin de fausses plaques aux noms féminins pour rééquilibrer symboliquement la toponymie, des visites guidées féministes sont régulièrement organisées pour valoriser l'action créatrice des femmes et mettre en évidence leur apport historique. C'est le cas à Liège. De plus, en 2015, le Musée Curtius a proposé une visite muséale prenant pour thème « La femme dans tous ses états ». Il est intéressant de mettre les phénomènes récents de dénonciation des discriminations dont les femmes sont victimes, comme la volonté de valoriser la contribution des femmes à la culture, en rapport avec les évolutions contemporaines. Ainsi l'intérêt pour le matrimoine s'inscrit dans un mouvement de renaissance de l'intérêt pour le niveau local. C'est ce qui a notamment poussé à des recensements comme l'un des premiers qui, sous la direction de Françoise Birkui, a mis à l'honneur soixante-six figures du matrimoine catalan (Birkui 2013). Ces deux types d'engagements renvoient parfois à des modes de pensée qui peuvent sembler

contradictoires. Ainsi d'un côté, des pressions existent pour faire reconnaître des expressions comme celle de « culture du viol » qui insiste sur le caractère systémique du phénomène de domination sur les femmes. De l'autre côté, ce sont surtout des figures et des trajectoires individuelles de femmes qui sont désormais mises à l'honneur, cela pour leur excellence et leur exemplarité¹⁷.

Ces dernières rejoignent très souvent le tableau des grands hommes sans qu'on se saisisse pour autant de l'occasion pour expliquer les mécanismes de genre à l'œuvre dans l'histoire, la société et ses différentes sphères dont les Arts. Le laboratoire d'études de genre et de sexualité de l'Université Paris-VIII a néanmoins récemment lancé un axe de recherche intitulé « Genre, création artistique et matrimoine » ainsi qu'un séminaire « Genre, historiographies et histoires des arts : le matrimoine en question ».

¹⁷ Y compris dans les animations de classe d'enseignement secondaire qui font connaître des femmes scientifiques ou des inventrices méconnues.

C'est l'association « HF Ile-de-France » qui, en 2015, a organisé les premières Journées du Matrimoine proprement dites. Dans la foulée, d'autres ont vu le jour à Bruxelles en 2018. L'expérience a été reconduite depuis à l'initiative de la plateforme « Architecture Qui Dégenre » et de l'association « L'Ilot - sortir du sans-abrisme » qui cherchait à mettre en lumière l'héritage matrimonial architectural, sculptural, urbanistique et social. Depuis lors, de tels projets s'actualisent ailleurs en Wallonie et force est de constater que des responsables politiques (des femmes surtout) s'engagent pour permettre leur pérennisation - on renverra à ce propos à l'action des Grenades et à l'article de Maité Warland (2019).

S'emparant des opportunités offertes par les nouveaux médias de communication, le projet suisse francophone « Les sans pagEs » vise quant à lui à réduire le biais de genre au niveau des bibliographies renseignées. Depuis cinq ans, des ateliers d'écriture sur Wikipédia sont mis en place pour que les participants et participantes puissent écrire, corriger, compléter des biographies de femmes remarquables. Ce projet s'étend actuellement en Francophonie, comme l'atteste l'initiative lancée dernièrement à Liège.

Aujourd'hui, si l'apport de telles initiatives est largement reconnu dans la mesure où elles visibilisent la contribution indiscutable et décisive des femmes dans le domaine de la culture et de la

création, certaines personnes et analystes y voient comme intérêt central l'occasion de remettre en cause le concept de frontière et de hiérarchie entre environnements et productions de manière plus large. Ils et elles font également remarquer que valoriser les apports culturels des femmes, c'est continuer à évoquer une humanité composée d'hommes et de femmes, sans remettre en question le présupposé même de la binarisation sexuée. Se profile à nos yeux le caractère vivant, historique et évolutif d'un autre terme que celui de *matrimoine*, celui de *genre*.

Claire Gavray

Chercheuse à l'Université de Liège




*escalier de
la salle Marie Delcourt
de l'Université de Liège*



école de Droixhe

*intégrée dans le projet de logement
moderniste, prenant en compte le care et
la place des femmes*





*passerelle dite
« La Belle Liégeoise »
à Liège*

première partie

ACTUALITES DES RESISTANCES ET DES REVOLUTIONS

Paul DELFORGE

Anne-Josèphe Théroigne, symbole de l'invisibilité persistante des femmes dans l'espace public

« Françaises ! Je vous le répète, élevons-nous à la hauteur de nos destinées : brisons nos fers ! »
(Anne-Josèphe Théroigne)

À celles et à ceux qui entendent son nom pour la première fois, Théroigne de Méricourt ne révèle pas spontanément une identité féminine. Pourtant c'est bien une petite fille quinaîts en 1762, à Marcourt, alors terre des Habsbourg d'Autriche. Son père est fermier ; il travaille la terre et ne la possède pas ; il porte le nom de Pierre Terwagne, ou Théroigne, selon les orthographes. Et son patronyme n'a pas de particule. De la rudesse du cercle familial et de la vie à la campagne, Anne-Josèphe Terwagne va vouloir très vite s'éloigner, afin de s'épanouir dans le monde. Dame de compagnie que la bonne fortune conduit en Angleterre, la jeune fille s'y instruit et est attirée par la musique au point

de vouloir en faire son métier. Les aventures et mésaventures de la vie vont en décider autrement. Arrivée à Paris au printemps 1789, M^{lle} Théroigne se prend de passion pour les idées qui émergent alors. Emportée dans le tourbillon de la Révolution française, elle est le jouet de la Grande Histoire qui la dépasse et qui ignore ses « revendications » en faveur des droits des femmes. Jusqu'en 1794, dans les rues de Paris où elle tente de faire entendre la voix des femmes, rares sont ceux qui ignorent l'existence de Théroigne de Méricourt, nom que lui attribuent ses détracteurs. Même quand elle est prisonnière dans le Tyrol, en 1791, la presse donne de ses nouvelles. Quand la terrifiante tempête

s'apaise un peu, elle laisse derrière elle une Théroigne hébétée, incapable de se gouverner elle-même. Après trente années à chercher la liberté, l'égalité et la fraternité, elle finit recluse et esclave de sa supposée folie, la mort l'emportant en 1817.

C'est en référence à ce personnage historique que la ville de Liège a décidé de donner le nom « La Belle Liégeoise » à la passerelle qui surplombe la Meuse et qui réunit la gare des Guillemins au quartier de Médiacité, en passant par le parc de la Boverie et son nouveau musée d'art contemporain. Œuvre du bureau d'architectes Greisch, cette enjambée cyclo-pédestre résolument contemporaine a été inaugurée le 2 mai 2016. Cinq ans plus tard, les autorités communales envisagent le classement au Patrimoine de Wallonie de cette prouesse technique de sept mètres de large et 294 mètres de long, forte de 745 tonnes d'acier et de 4.500 tonnes de béton.

Le choix du nom, « La Belle Liégeoise », répond à une volonté politique plus générale de féminisation des dénominations dans l'espace public. Encore faut-il que les citoyens sachent qui se cache derrière la formule choisie, pour qu'ils puissent se l'approprier. Longtemps malmenée par ses biographes, Anne-Josèphe Théroigne a suscité de très nombreux écrits ; elle a provoqué la curiosité des écrivains, musiciens, dramaturges et bien d'autres créateurs encore, au point de lui

faire retrouver une étonnante notoriété au XXI^e siècle, jusque dans des jeux vidéos et autre manga japonais. Elle est aussi devenue un porte-drapeau du féminisme, sans véritable débat sur sa personne. Alors qu'elle reste une « illustre inconnue » aux yeux du grand public, elle s'est retrouvée au cœur d'enjeux politiques larvés quand l'un de ses surnoms, Théroigne de Méricourt, a été proposé pour nommer un lieu public de la ville de Liège. Qu'un autre de ses surnoms, posthume celui-là, ait été préféré à son patronyme de naissance n'atteint pas l'objectif politique souhaité ; il est même en contradiction flagrante avec les intentions initiales proclamées, car il contribue plutôt à maintenir l'invisibilité persistante des femmes dans l'espace public, dont la « statuaire » liégeoise n'est qu'un exemple significatif.



Inscription « La Belle Liégeoise », inaugurée le 2 mai 2016 © Paul Delforge

Une figure très discrète dans l'espace public wallon

Après de très nombreuses publications aux qualités discutables, c'est à l'historienne française Elisabeth Roudinesco que revient le mérite de la biographie la plus aboutie consacrée à M^{lle} Théroigne. En janvier 1989, celle qui est la première femme à publier une synthèse sur Théroigne l'impose comme une figure féminine de la Révolution française, au moment où commencent les commémorations du bicentenaire des événements de 1789. Elle suscite alors un regain de curiosité pour la native de Marcourt auprès d'un nouveau public. Plus particulièrement, sa biographie enthousiasme la parlementaire socialiste Anne-Marie Lizin¹⁸, alors qu'elle suscite de vives réactions des chercheurs réunis en colloque (printemps 1989) par l'Université Toulouse-II-Le Mirail (Brive), devenue en 2014 Université Toulouse Jean Jaurès. Théroigne est alors aussi au centre d'expositions, à Bruxelles comme surtout en province de Liège (Lizin 1989).

¹⁸ À la lecture de la biographie de Roudinesco, Anne-Marie Lizin s'identifie pleinement en Théroigne de Méricourt, comme en témoigne le texte qu'elle rédige pour le catalogue de l'exposition organisée en 1989 par le service des Affaires culturelles de la province de Liège. Après avoir présidé le « Conseil des Femmes francophones de Belgique », de 1996 à 2002, A-M. Lizin contribue à l'émergence d'une plate-forme wallonne et à la naissance, en 2008, de l'asbl « Synergie pour l'Égalité entre les Femmes et les Hommes ». Depuis 2004, ce collectif de femmes wallonnes décerne un prix annuel « qui récompense une action collective ou l'investissement d'une personnalité en faveur des droits des femmes » et qui porte le nom de Théroigne de Méricourt. Depuis 2015, y est associé celui d'A-M. Lizin.

Dans son village natal, en cette année 1989, on n'entend pas rester indifférent au constat que formule Elisabeth Roudinesco à la fin de son ouvrage : « [...] à Marcourt, hormis un acte de baptême, Théroigne est introuvable » (Roudinesco 1989 : 262). Dans cette localité intégrée à Rendeux depuis la fusion des communes en 1976, on n'ignore pas le travail important entrepris par un professeur de français passionné par le destin de la petite paysanne du coin (Donnay 1989), mais on veut faire davantage à l'heure du bicentenaire, en inaugurant, non une statue, mais une plaque commémorative. Devant le syndicat d'initiative, maître d'œuvre de ce projet, en face de l'emplacement qu'occupait jadis la maison familiale des Terwagne, rasée à la demande du



Plaque commémorative inaugurée en 1989, à Marcourt © Paul Delforge

curé local en 1873, une plaque rend désormais hommage à la fille du pays qui « a participé à la Révolution française et à la propagande de la justice et du bon droit ». Sous cette formulation très consensuelle, que toutes les opinions politiques peuvent accepter, l'inauguration de la stèle se déroule le 5 août 1989, dans le cadre de l'émission Télé-tourisme, avec une représentation théâtrale (Donnay), kermesse et barbecue.

Il s'agit sans doute de la toute première inscription du nom d'A-J. Théroigne dans l'espace public. L'une des rares d'ailleurs. Nos recherches dans diverses bases de données n'ont fait apparaître aucune rue Théroigne de Méricourt en Belgique (2021). Ni à Marcourt, ni à Liège, ni à Huy. Par contre, le patronyme a été retenu en France, pour désigner des rues dans les villes de Taverny, Poitiers, La Rochelle, Paris, Montpellier, Toulouse et Chalons en Champagne, par exemple. Les décisions municipales ne sont pas anciennes ; elles ne semblent remonter qu'aux premières années du XXI^e siècle, mais elles existent, en France. En Belgique, et en Wallonie en particulier, aucun nom de rue ne fait référence à Théroigne, mais il existe, en plus de la plaque commémorative de Marcourt, deux espaces publics qui lui rendent manifestement hommage, l'un à Rendeux, où une imposante fresque murale colorée illustre la vie de Théroigne, l'autre à Liège, avec la passerelle sur la Meuse inaugurée en 2016.

C'est dans les années 1990 que naît le projet de faire du parc du Centre international de Rencontre et d'Actions culturelles (CIRAC), à Marcourt, un lieu de peintures murales et de sculptures monumentales de création collective. En 1998, avec la collaboration des artistes du Miroir Vagabond¹⁹, un collectif²⁰ se met en place pour « retracer la vie de Théroigne de Méricourt dans son décor, la révolution française et son époque ».

Particulièrement ambitieuse, la démarche nécessite de se plonger dans l'histoire, de respecter les faits tout en exprimant un point de vue, d'imaginer des situations, de réaliser les formes et les figures, de prendre en compte l'architecture du bâtiment, ainsi que de multiples



Fresque murale, œuvre du CIRAC, Rendeux, 2002 © Paul Delforge

autres contraintes pratiques. Tant sur la forme que sur le fond, les acteurs qui sont très divers – animateurs, artistes, historiens, résidents, demandeurs d'asile²¹, bénévoles, citoyens – doivent parvenir à travailler ensemble dans « une pratique spontanéiste abstraite et de figuration libre » ; ils doivent « susciter entre ceux et celles qui regarderont le mur du discours social et politique, [...] interroger la citoyenneté, reposer la question de la place des femmes dans la société, [...] expliquer correctement une Histoire effacée » (CIRAC 2002). Mêlant à la vie de Théroigne des faits historiques plus récents, qui interrogent la place de la femme dans la société (par exemple la Grève des Femmes de la F.N.²²), la fresque murale s'organise en sept tableaux chronologiques ; elle a remarquablement résisté aux années, pour le plus grand plaisir des yeux et de l'esprit.

¹⁹ Ainsi que de l'Institut d'Histoire Ouvrière et Sociale et du GSARA Luxembourg.

²⁰ Julie Fala, Johan Deweerd, Pierre Ninane, Gilbert Piron, Daniel Seret, Anne Berlainmont, Muriel Cambier, Maggy Désirée, Zenon, Annick Lottin, Morgane Magermans, Jean-Claude Janssens (historien), Engel Skenderoski, Ilmije Skenderoski, Elmir Skenderoski, Semir Skenderoski, Suelja Skenderoski, Mershia Vecki, Ali Gomrtoktchi, Alexandre Petrov, Abdoul-Nasir Youssoupov, Issa Kadjev, Konstantin Lebedev, Sayed Bozorgi, Fadil Hoxha, Nesson Hoxha.

²¹ Centre de demandeurs d'asile « Couleurs du Monde » de Rendeux.

²² Voir ci-dessous l'article consacré aux femmes-machines de la F.N. par Grégory Cormann et Caroline Glorie.

Politique de féminisation des autorités de Liège : une occasion manquée

À Marcourt, son village natal, on n'hésite plus à nommer Théroigne par son nom. Il n'en va pas de même à Liège où la dénomination de la nouvelle passerelle a fait débat et a abouti au choix d'une formule hybride, « La Belle Liégeoise », qui laisse Théroigne dans l'invisibilité collective. L'idée de cette voie piétonne au-dessus de la Meuse est née en 2004, mais c'est seulement quelques jours avant son inauguration qu'un nom lui a été officiellement attribué. Ce choix résulte de joutes verbales entre rive droite et rive gauche, chacun y allant de ses préférences, de ses arguments et de ses dénonciations partisans, révélateurs d'un arrière-plan politique fracturé. En 2014, notamment par la voix du conseiller communal socialiste Hassan Bousetta, également actif au sein du Comité Nelson Mandela qui organise le Mandela Day à Liège chaque 18 juillet depuis 2012, le nom de l'ancien président sud-africain est proposé au bourgmestre²³. Figure internationale de la lutte contre l'apartheid, l'ancien leader de l'ANC n'est-

il pas le symbole incarné de la passerelle entre les noirs et les blancs ? Les valeurs de résistance, d'esprit d'ouverture, d'égalité sont alors mises en évidence. Fin décembre de la même année, François Schreuer, au nom de Vega dont il est le seul représentant au conseil communal de Liège, propose pour sa part le nom de Théroigne de Méricourt. Cette idée est rapidement soutenue par un collectif emmené par Pascal Durand et composé d'une petite trentaine de professeurs, essentiellement de la Faculté de Philosophie et Lettres, de l'Université de Liège, « de sensibilités politiques diverses, mais tous attachés à la mémoire de notre ville ainsi qu'aux valeurs d'égalité, de liberté et de fraternité²⁴ ». Incarnant ces trois valeurs de la devise de la République française, la figure de Théroigne associe aussi un ancrage local et le combat féministe.

²³ *Le Soir*, 15 janvier et 30 octobre 2014.

²⁴ Il ne s'agit pas d'une mobilisation d'historiens, car il n'y en a quasiment aucun parmi les signataires : <https://www.schreuer.org/interventions/le-blog/appel-universitaire-en-faveur-de-theroigne.html>.

Comme la bataille semble lancée sur la place publique pour dénommer une passerelle dont les travaux tardent à se concrétiser, d'autres suggestions fusent forcément, les unes sérieuses et motivées, comme le nom de (sainte-)Julienne de Cornillon, Liégeoise, femme, universellement connue pour avoir obtenu l'institution de la Fête-Dieu, les autres relevant davantage de l'humour ou du sarcasme (André Cools, Guy Mathot, etc.). Sur le tard, le journal *La Meuse* lance même un sondage, autorisant les suggestions pour la passerelle « ... Boverie », ou « ... de la Boverie », « ... Guillemins », « ... Paradis », « ... Tchanchès et Nanesse », « ... du Parc », « ... Charlemagne », « ... de la Legia »²⁵. Avant cette initiative, les réseaux sociaux ont également fait émerger d'autres propositions : passerelle « ... Tchanchès », « ... du Petit Paradis », « ... de la Rencontre », « ... de la Libération ».



Joseph-Charles Marin, *Buste d'Anne-Josèphe Théroigne de Méricourt*, (plâtre), 1792, Musée Curtius, Fonds Raphaël et Françoise Haeven

Comme en témoigne, parmi d'autres, la décision du Conseil communal du 25 janvier 2016 où, sur 18 nouveaux noms de voiries, trois des sept personnalités historiques choisies sont des femmes, les autorités communales liégeoises tentent d'accentuer la féminisation dans la dénomination de l'espace public. Le caractère exceptionnel de la passerelle devient par conséquent un symbole. Conformément à la procédure légale, la motivation du choix revient à la « Sous-Commission de Toponymie » qui, le 10 septembre 2015, examine six propositions. Écartant les noms de Nelson Mandela, de Charlie et de Théroigne de Méricourt, cette structure d'avis se prononce majoritairement en faveur de la formule « Passerelle des Libertés », préférée aux options « ... Boverie » et « ... Petit Paradis ». Présentant l'avantage d'affirmer une valeur liégeoise et de ne pas devoir choisir entre des personnages historiques, cette préférence rappelle qu'un pont flottant fut lancé à cet endroit par les troupes américaines à la Libération ; cet avis suscite cependant de nettes réserves de la part de la Commission de Toponymie et de Dialectologie (début 2016)²⁶.

²⁵ *La Meuse Liège*, 26 avril 2016.

²⁶ <http://www.juliefernandez.be/fr/news/reponse-a-l-interpellation-de-fabrice-dreze-sur-la-passerelle-des-libertes-511-7/>.

Ainsi que l'expliquera le bourgmestre Willy Demeyer, il fallait éviter les homonymies avec des rues et des lieux existants ; une confusion pouvait s'installer avec le Perron, or celui-ci doit rester l'unique symbole des libertés liégeoises. Alors que certains prêtent au chef de groupe socialiste au conseil communal (Jean-Claude Marcourt) d'être sensible à l'option « Théroigne » à cause de son village natal (...Marcourt)²⁷, la « Commission Femmes et Ville » se saisit de la question. Finalement, s'appuyant sur les travaux de ses commissions, le Collège communal estime qu'à l'aube du bicentenaire de la disparition d'Anne-Josèphe Théroigne, en 2017, il semble tout indiqué que la Ville de Liège se souvienne de « La Belle Liégeoise » et attribue ce nom à la nouvelle passerelle, « le nom d'une fille de la région attachée aux valeurs d'égalité, de liberté et de fraternité ».



Scène de l'épisode 14 d'*Assassin's Creed Unity*, Ubisoft, Montréal, 2014-2015

Sur proposition du Collège, le vote du conseil communal en faveur du nom *La Belle Liégeoise* a lieu le 25 avril 2016. Composantes de la majorité, PS et cdH votent favorablement, de même que le MR, même si « Passerelle des Libertés » garde sa préférence, et tous les autres partis (Ecolo, Vega), hormis le PTB qui s'abstient.

Au final, personne ne sort gagnant de cette molle décision ; ni les partisans d'autres formules, bien sûr, ni d'ailleurs – et ils étaient sur les deux « rives » – ceux qui préconisaient davantage de féminisation de l'espace public. Pas plus le gamin de Bressoux que le touriste chinois qui débarque à Liège ne devineront que derrière « La Belle Liégeoise » se cache la Théroigne de Méricourt, héroïne de leur jeu *Assassin's Creed Unity*..²⁸

²⁷ Auteur de la préface des *Wallons à Versailles*, publié en 2007, J-CI. Marcourt y avait manifesté son intérêt particulier pour le parcours politique de Théroigne de Méricourt qui « symbolise l'aspiration à la liberté dont ont toujours fait preuve les Wallonnes et les Wallons » (Carpeaux 2007 : 7).

²⁸ Théroigne est l'un des personnages du jeu vidéo *Assassin's Creed Unity* : on la voit réclamer du pain pour le peuple et l'inciter à le faire auprès de la famille royale ; elle conduit une marche de femmes ; les joueurs doivent l'aider dans son combat, mais la violence délibérée du jeu ramène celle qui est comparée à « une Jeanne d'Arc du XVIII^e siècle » aux écrits royalistes des années 1790, la dimension politique en moins.

D'ailleurs, jamais les contemporains de Théroigne ne l'ont appelée « La Belle Liégeoise », l'expression a été inventée par Lamartine en 1847 et reprise ensuite par Michelet, avant de traverser les époques... De surcroît, née à Marcourt, elle n'est pas « Liégeoise », mais relève du duché de Luxembourg, et par conséquent des autorités autrichiennes. Au-delà de considérations qui se disent sérieuses²⁹, il reste que le choix ne répond pas à la politique préconisée : on ne rend pas ainsi plus lisible la place des femmes dans l'espace public. Au contraire. On l'affaiblit. Peut-on imaginer un jour assister à l'inauguration d'une passerelle du « Beau Montois » par-dessus les voies de la gare du chef-lieu du Hainaut, ou voir renommer une salle omnisports des bords de Meuse, salle du « Charmant Flémallois » ?

*peut-on imaginer
un jour assister
à l'inauguration
d'une passerelle
du « Beau Montois » ?*

Jamais sans doute ce que l'on se permet à l'égard des femmes ne se ferait avec des hommes. En choisissant « La Belle Liégeoise », la Ville de Liège n'a pas rempli ses engagements ; au contraire, elle perpétue l'invisibilité des femmes dans l'attribution des noms de rue ou dans le domaine de la statuaire. Et dire qu'un peu de références historiques aurait pu éviter cette occasion manquée et légitimer parfaitement l'association étroite entre un lieu et un nom de « célébrité » : depuis l'été 1790, M^{lle} Théroigne s'était éloignée de Paris et, après être retournée un temps du côté de Marcourt, elle résidait à l'auberge de la Croix blanche, dans ce lieu-dit, aux portes de Liège, appelé La Boverie. De cet endroit situé à quelques dizaines de mètres de la passerelle d'aujourd'hui, elle parle à plusieurs reprises dans ses « souvenirs » (Ernst 1935 : 25-29), de manière très positive, même si c'est à cet endroit qu'elle fut enlevée, à la mi-février 1791, contre son gré par des réfugiés royalistes français, qui la livrèrent aux autorités autrichiennes. La Boverie est un lieu marquant dans la vie d'Anne-Josèphe Théroigne.

²⁹ Tel journaliste écrivait sérieusement à propos d'Anne-Josèphe Théroigne de Méricourt : « Il faudrait prévoir une plaque inaugurale de taille gigantesque pour contenir une aussi interminable suite de lettres ». *La Libre*, 31 décembre 2014. À l'heure du SMS, aurait-il fallu choisir « Anne-Jo » ?

Un phénomène généralisé

Dans l'espace public de la ville de Liège³⁰, on dénombre, en 2020, près de 170 personnages historiques honorés par un monument³¹. À peine une dizaine sont des femmes. À l'échelle de la Wallonie, les proportions sont similaires, ainsi que le fait ressortir la base de données que nous constituons depuis une dizaine d'années afin d'inventorier toutes les personnalités historiques « statufiées » dans l'espace public wallon : sont identifiés un millier d'hommes et une soixantaine de femmes³²... Cette proportion est aussi celle qui ressort de l'inventaire des *Figures de Wallonie* qui mentionne 16 femmes et 385 hommes (Duvosquel et Morsa 2015 : 306-352). En Wallonie, en 2021, un monument sur vingt honore la mémoire d'une femme « célèbre » dans l'espace public.

Pour éviter toute ambiguïté, il importe de préciser que c'est un mélange d'initiatives privées et de choix publics qui crée l'imaginaire statuaire collectif. À titre d'exemples, parmi les dernières

initiatives liégeoises en date, la fresque Mandela (place de l'Yser) et la stèle Jean-Denys Bousart ont été portées par la ville et le monde associatif (2018), alors que l'hommage à Pierre le Grand (rue Saint-Pierre) est dû à l'asbl Le Grand Liège (2017), et que les Stolpersteine (pavés de la mémoire) sont une initiative de l'Association pour la Mémoire de la Shoah (2010, 2018)³³.

³⁰ L'espace public est ici défini par tout lieu accessible au public 24 heures sur 24 (hors crise covid). Les cimetières et l'intérieur des bâtiments de service public, par exemple, sont exclus.

³¹ On entend par « monument » aussi bien une statue qu'une plaque commémorative, et toute la variété des déclinaisons que peut inventer l'imagination humaine, qu'il s'agisse par exemple d'un banc, d'un pavé, d'un médaillon, d'une inscription ou de l'hommage à César Franck à l'angle de la rue de la Régence et de l'Université.

³² Base de données « Les grands hommes dans l'espace public », Institut Destrée, Centre de Recherche & Archives de Wallonie, constituée à partir de 2011 et régulièrement mise à jour.

³³ Nous rappelons que notre définition des « personnages historiques statufiés dans l'espace public de Wallonie » ne retient pas les monuments aux morts des deux guerres, ni ceux qui se trouvent dans les cimetières.

Quand on examine la situation de la ville de Liège au cas par cas, la réalité de l'invisibilité féminine est frappante. Ainsi, les Pippinides Berthe et Begge ne disposent pas d'un lieu propre (1868). Aux côtés de Charles Martel, de Pépin le Bref, de Pépin de Herstal et de Pépin de Landen, leur statue est intégrée dans le socle qui soutient le cheval sur lequel trône le plus important représentant de leur dynastie, l'empereur Charlemagne (boulevard d'Avroy). Viennent ensuite Alix de Warfusée, Berthe et Gertrude de Moha, trois statues de femmes un peu perdues au milieu des 42 qui ornent la façade du Palais provincial (1880-1885). Inauguré en février 1936, quand il fut apposé sur le monument aux morts de 14-18, dans le quartier de Sainte-Marguerite, le médaillon en bronze de la Reine Astrid a aujourd'hui disparu. À Sclessin, on rend hommage à l'héroïsme de Jeanne Rombaut (13 ans) qui périt dans les flammes de l'incendie du cinéma Rio, en tentant de sauver d'autres enfants ; c'était en 1955. Quant à la statue de (sainte) Julienne, inaugurée en 1965 à Robermont, elle n'est guère à la hauteur de celle qui est à l'origine de l'institution universelle de la Fête-Dieu. Du côté de l'îlot Saint-Michel, sur une façade de la rue de l'Official, c'est une danseuse folklorique qui illustre la plaque discrète qui rend hommage à Fanny Thibout, qualifiée d'« âme du folklore wallon » (c. 2009). Enfin, on n'a pas oublié Léonie de Waha qui a certes son nom inscrit sur la façade de l'institution qu'elle avait créée, mais dont on



Adolphe Wansart, allégorie de Liège, Coronmeuse (Palais des Sports), 1939
© Paul Delforge

cherche en vain le portrait (voir à ce propos Mans 2020). Le petit nombre des femmes « historiques » statufiées dans l'espace public liégeois ne permet pas d'entrer dans des considérations portant sur ce qu'elles ont fait ou ont été, voire sur la nature de leur « monument ». Néanmoins, plus de la moitié sont issues de la « noblesse » et leur monument était déjà installé dans l'espace public avant la fin du XIX^e siècle.



Camille Sturbelle, monument Charles Rogier, Liège (parc d'Avroy), 1905
© Paul Delforge

À côté de cette dizaine de femmes clairement identifiées, il y en a d'autres, représentations anonymes, qui agissent comme faire-valoir (« femme-corps ») ou allégories (« femme-idée », identification d'un collectif), dont le nombre, à Liège, dépasse largement celui des femmes « historiques ». Ainsi, synthèse complexe de la ville, de la cité et de la principauté, une allégorie féminine de Liège occupe la place centrale du monument le plus spectaculaire par ses dimensions (24 mètres de long sur 5 de haut), à savoir le bas-relief du Palais des Sports, réalisé pour l'Exposition internationale de l'Eau, en 1939. Au total, il réunit sept allégories féminines et 13 masculines, tout en identifiant explicitement, d'une manière ou d'une autre, douze « célébrités » liégeoises, toutes masculines. Allégorie de Liège, encore, fille de Meuse, symbole de la naissance de la Cité, est aussi cette mère avec son enfant, œuvre de Marceau Gillard, sur le pont des Arches. Au parc d'Avroy, on rencontre des allégories de la Belgique, qui agissent en « faire-valoir » : une grande statue de femme symbolisant la Belgique reconnaissante se trouve en retrait de Charles Rogier qui est le sujet principal du monument ; un peu plus loin, autour de Walthère Frère-Orban cette fois, elles sont deux à symboliser la Belgique : celle située sur la gauche de Frère-Orban, éplorée et assise, représente l'état du pays avant que le libéral liégeois n'accède à la tête du gouvernement ; debout, admirative face à toutes les réformes introduites, l'allégorie

de droite tente de rassembler autour de sa seule personne toutes les facettes du contentement que peut exprimer le sculpteur Paul Dubois. À l'arrière du socle, quatre personnages, dont trois femmes, composent le bas-relief qui illustre encore les bienfaits attribués à Frère-Orban : le progrès social, l'abolition des octrois en 1860, la caisse d'épargne publique... Au service des grands hommes, on croise encore, sur le pont de Fragnée, une statue de femme qui se tient à la droite de Zénobe Gramme, le génial inventeur représenté de plain-pied, avec une dynamo bien visible. Déesse personnifiant la science selon les uns, porteuse d'électricité selon les autres, l'allégorie tient dans sa main gauche les palmes glorieuses et dans sa main droite « les foudres électriques ». Plus modeste dans ses dimensions et plus illustrative de sa fonction, la sœur de *Tâti l'Pérriqui* l'accompagne sur la plaque commémorative Remouchamps (derrière le Palais de Justice), tandis qu'une femme, personnifiant la mémoire, accompagne le lieutenant Graff assassiné (esplanade Albert I^{er}).



Paul Dubois, monument Frère-Orban, Liège (parc d'Avroy), 1931
© Paul Delforge



Thomas Vinçotte, monument Zénobe Gramme, Liège (square Gramme), 1905 © Paul Delforge

Très souvent appelées en renfort sur les monuments aux morts des deux guerres, les femmes restent anonymes ou jouent les seconds rôles. Le Monument national de la Résistance n'échappe pas à cette tendance : LA résistante, la seule des quatre grands personnages des Terrasses, est présentée en retrait par rapport à son homologue masculin. Sans oublier la *Nativité* de Louis Dupont ni *Les scènes populaires liégeoises* d'Adelin Salle, citées pour mémoire, plus intéressante est, sur le pilier central du pont des Arches encore, cette femme déterminée qui représente la résistance à l'occupant allemand (Gustave Fontaine). Côté quai sur Meuse, un couple allégorique de grande taille, réalisé par Robert Massart, évoque l'association



Louis Dupont, monument national de la Résistance, Liège (bld d'Avroy), 1955 © Paul Delforge

nécessaire de l'art (symbolisé par la femme) et de la technique (l'homme) pour réussir la construction du pont. Sur la façade de l'Université, inaugurée en 1893, place du 20-Août, six statues en bronze se dégagent : deux sont des allégories féminines, l'une pour les arts et les techniques (par Jules Lagae), l'autre pour *L'Étude* (par Maurice de Mathelin). Aux allégories masculines reviennent alors la philosophie, le droit, la médecine et la science... Du côté de la place Cockerill, Louis Dupont réalise en 1958 trois bas-reliefs où autant d'allégories féminines représentent *Historia*, *Philosophia* et *Litterae*. Muse des « Auteurs wallons » (boulevard Saucy), muse du poète Forir en Coronmeuse, « Légende » de Joseph Rulot au parc de la Boverie,



Joseph Zomers, monument Tchantchès, Liège (rue Pont Saint-Nicolas), 1936
© Paul Delforge

allégorie de la sculpture sur le monument Léon Mignon au Cadran³⁴, la femme-idée devient femme corps quand elle s'élève dans un élan de jeunesse au centre du banc Jean d'Ardenne, au parc d'Avroy. Non loin de là, sur la façade de l'Athénée Léonie de Waha, trois grands bas-reliefs illustrent l'insouciance de la jeunesse (les deux latéraux, avec leurs sept jeunes filles, œuvre de Louis Dupont à gauche, de Robert Massart à droite), tandis qu'au centre, quatre jeunes filles entourant leur professeure symbolisent l'étude (Adelin Salle). *La Vierge à l'Enfant* de Del Cour (Vinâve d'Île) est un cas particulier, tandis que, de la fontaine Montefiore-Levi où se trouvait un portrait en bas-relief, il ne reste plus que l'allégorie de la charité depuis sa réinstallation près de la gare du Palais ; d'autres fontaines « Montefiore » s'ornaient d'une « botteresse au repos » due à Henri Beckers, ou d'une « porteuse d'eau » ; les premières ont aujourd'hui disparu, tandis qu'il en subsiste encore quatre avec l'œuvre de Léopold Harzé. En ignorant ici sciemment les œuvres d'art, comme celles du parc de la Boverie ou du parc d'Avroy par exemple, plus d'une cinquantaine de femmes anonymes (sans prétendre à l'exhaustivité) occupent ainsi, souvent de façon spectaculaire, l'espace public liégeois, allégorie ou faire-valoir de célébrités masculines, quand elle ne porte pas à bout de bras la marionnette de Tchantchès au cœur du quartier d'Outremeuse...

³⁴ Une allégorie de la peinture orne le socle du buste Philippet (disparu) au parc de la Boverie.

Sans aucun doute, un tel constat pourrait être tiré dans d'autres villes d'Europe occidentale. Ainsi, une chercheuse observait la situation parisienne où, de 1870 à l'entame du XXI^e siècle, une quarantaine de statues de femmes célèbres ont pris place dans l'espace public, représentant une dizaine de pourcent des 350 monuments dédiés à des célébrités, et installés sur la même période. « Ces statues permettent l'inscription durable dans l'espace de la ville d'une représentation inédite de la femme, comme sujet autonome, digne de servir de modèle. Pour la première fois dans l'histoire de France, des femmes sont publiquement glorifiées en tant que personnes et officiellement reconnues comme actrices historiques et civiques », soulignait-elle, convaincue que « la présence des femmes représentées comme sujet dans l'espace de la ville a une dimension performative » (Sniter 2004). Soucieuse d'établir une politique d'égalité entre hommes et femmes comme principe de gouvernance à Besançon, la directrice de l'urbanisme de cette ville française expliquait avoir voulu, notamment, travailler à la féminisation des noms de rue de la ville, et à la prise en compte explicite des problèmes pointés par les femmes dans les projets de rénovation (Navarre et Ubbiali 2018). D'autres exemples montreraient qu'une dynamique est en marche, lente et laborieuse.

L'exemple de Liège s'est imposé à nous en raison de la mollesse de la décision qui a été prise d'appeler « La Belle Liégeoise » la nouvelle passerelle, plutôt que « M^{lle} Théroigne ». La ville de Liège qui sert d'exemple pour illustrer notre propos ne peut se défaire en invoquant l'ignorance. En 1976, alors que s'achevait l'Année internationale de la Femme, Étienne Hélin, jeune professeur à l'Université, constatait déjà, dans la *Revue du Vieux Liège* :

jusqu'à présent, [l'histoire de Liège] a été écrite comme si les Liégeoises y étaient quantité négligeable. Quel manuel raconte encore les tribulations de Julienne de Cornillon et d'Eve, la recluse de Saint-Martin, ces contestataires proclamées respectivement sainte et bienheureuse ? Qui explique le malaise social qui sous-tend la multiplication des béguinages ? Qui sait que Gertrude Counotte puis Elisabeth Bailly, loin de dissenter sur le problème de l'enfance abandonnée, ont payé de leur personne et fondé des orphelinats. Mais que pèsent ces remèdes isolés en face d'une misère qui est le lot du plus grand nombre ? « Liège, paradis des prêtres, purgatoire des hommes, enfer des femmes ». Le vieux dicton est confirmé par plusieurs récits de voyageurs étrangers qui s'indignent de voir les Liégeoises traitées comme bêtes de somme : « botteresses » courbées

sous leur fardeau, trèsses tournant le treuil au-dessus d'un « bure » de charbonnage, manœuvres qui hâlent des péniches sur lesquelles leur mari fume tranquillement sa pipe. Bien avant d'être astreintes au travail en usine, les femmes étaient déjà vouées aux besognes rebutantes et mal payées (Hélin 1976 : 77).

L'analyse genrée de la statuaire publique confirme ce constat, amplifié par l'esprit quelque peu républicain des Liégeois qui, en évitant la multiplication des bustes de reines ou de princesses, rend plus criante qu'en certaines villes l'invisibilité des femmes. Anne-Josèphe Théroigne serait bien surprise de voir que, deux cents ans après sa disparition, son nom est encore associé à un débat sur l'égalité des sexes.



*monument Gabrielle Petit
à Tournai*

Charlotte STAS

Gabrielle Petit, une figure d'exception ?

« Ce qu'il faut comprendre, ce n'est pas l'histoire, c'est, paradoxalement, le mythe [...] un jour vient où celui-ci est plus important que la réalité » (Pierre Chaunu).

Première femme contemporaine européenne à être statufiée dans un pays qui sera loin d'être le premier à octroyer le droit de vote aux femmes en Europe³⁵, Gabrielle Petit, espionne devenue héroïne nationale, semble se présenter comme une invitation à la réflexion sur le caractère exceptionnel du destin d'une femme. Inscrite dans une société qui, pourtant, ne semble pas forcément vouloir laisser aux sujets féminins une autre place que celle qui leur serait assignée, il est nécessaire d'interroger l'apparente singularité de la figure de Gabrielle Petit et de sa présence dans l'espace public wallon.

³⁵ Même si les femmes peuvent voter aux élections communales dès 1920 en Belgique, il faudra attendre 1948 pour que soit accordé le droit de vote complet aux femmes. À titre indicatif, le premier pays européen à avoir accordé ce droit est la Finlande en 1906.

De Tournai au Tir national

Née le 20 février 1893, Gabrielle Petit grandit à Ath au sein d'une famille bourgeoise désargentée en provenance de Tournai. À 7 ans, elle entre à l'orphelinat catholique de Brugelette où elle restera durant sept années. Pendant cette période, elle perd sa mère et ne reste en contact avec son père que par correspondance. Dans cet institut, une distinction est réalisée entre les enfants et les élèves : « ces appellations différentes désignaient respectivement les filles de l'orphelinat et celles des autres sections : en fait ces deux vocables anodins distinguaient sciemment deux classes sociales qu'on prenait garde, en conformité avec les mœurs du moment, à ne pas mélanger » (Ronvaux 1994 : 92). Gabrielle Petit fait partie du premier groupe, ce qui montre bien le déclassement social subi par sa famille au fil du temps et qui jouera un grand rôle dans le tempérament de la future espionne.

À 15 ans, Gabrielle Petit quitte l'institut. Un temps partagée entre Malines, chez son père qui la reçoit mal, et Bruxelles, chez son oncle, elle finit par trouver une place de garde d'enfant dans la capitale, condition qu'elle vit difficilement :

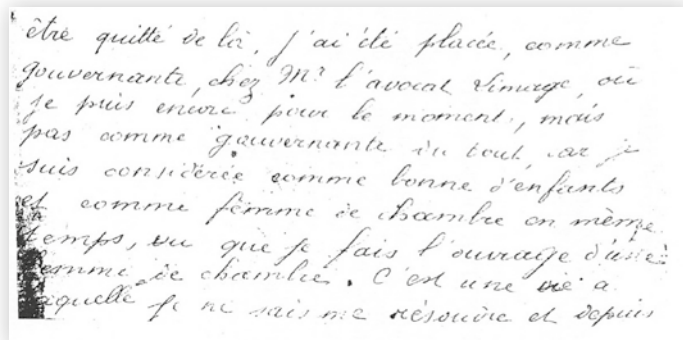
C'est une vie à laquelle je ne sais me résoudre et depuis 6 ans que j'ai en l'esprit le désir insombrable [*sic*] de faire des études, mais pour cela l'argent manque et je sens que, si je ne puis étudier, la vie ne sera pour moi qu'un martyre incomparable (De Schaepdrijver 2014 : 351).

Elle se rêve institutrice, brûle de poursuivre ses études et demande l'aide financière de son parent et protecteur Charles Bara qui la soutient depuis des années. On ne sait si la demande a reçu une réponse favorable, toujours est-il que Gabrielle Petit ne suivra jamais ses études et vivra de divers

métiers jusqu'au début de la guerre. À 19 ans, lassée d'une vie qui ne répond pas à ses aspirations, elle fait une tentative de suicide.

Elle rencontre ensuite la famille Collet-Sauvage qui va la secourir et, durant cette période plus douce, Gabrielle Petit travaille comme serveuse dans une taverne de la rue Mérode où elle rencontre un jeune aspirant sous-officier du premier régiment de carabiniers, Maurice Gobert, avec qui elle se fiancera.

Le 3 août 1914, Maurice Gobert quitte Bruxelles avec son régiment, et Gabrielle Petit devient ambulancière à Molenbeek-Saint-Jean (ultérieurement, elle le sera à Fontaine-l'Évêque et à la Maison de santé de Saint-Jacques à Tournai). Son fiancé est blessé à Hofstade (Alost) le 15 août. Bien que la légende raconte que Gabrielle Petit aurait fait sortir Maurice Gobert de l'hôpital, il semblerait que l'aide apportée par celle-ci ait plutôt consisté à chercher une filière d'évasion



être quitté de lui, j'ai été placée, comme
gouvernante, chez M^r l'avocat Linuys, où
je puis encore pour le moment, mais
pas comme gouvernante du tout, car je
suis considérée comme bonne d'enfants
et comme femme de chambre en même
temps, vu que je fais le ouvrage d'une
bonne de chambre. C'est une vie à
laquelle je ne sais me résoudre et depuis

Lettre de Gabrielle Petit à son protecteur et parent Charles Bara, châtelain de Bauffe

pour son fiancé afin qu'il puisse rejoindre l'armée via les Pays-Bas, ce qu'il fera finalement à l'aide d'un autre réseau.

Une série d'incidents conduisent Maurice Gobert à croire, de façon tout à fait erronée, que sa fiancée cherche à le dénoncer à la police allemande. Il décide alors de rompre tout contact. Le 22 juillet 1915, Gabrielle Petit embarque à Rotterdam sur le S.S. Copenhague vers Folkestone pour rejoindre l'armée belge en tant qu'infirmière. Sur le bateau, elle discute avec un officier britannique qui la convainc qu'elle aidera davantage son pays en collaborant au sein des réseaux de renseignement qu'en travaillant à la Croix-Rouge. À son arrivée, elle intègre une formation de quelques semaines à l'Intelligence Service à Londres. Cette opportunité lui permet de participer à la défaite allemande, de rendre fiers ses proches et de s'assurer une rentrée d'argent la mettant à l'abri de la misère qu'elle connaît depuis quelques années.

Cette perspective comble également un manque éprouvé par Gabrielle Petit, comme elle l'écrit à son fiancé le 30 juillet 1915 : « J'ai presque fini d'être un échantillon sans valeur ; notre avenir sera fait sans le secours de personne » (Ronvaux 1994 : 206). Le 3 août 1915, elle quitte Londres pour Flessingue où elle s'entraîne durant deux semaines avant de recevoir son passeport le 17 août et de rejoindre la Belgique via Rosendael puis Esschen.

Sous le nom bien choisi de Mademoiselle Legrand, Gabrielle Petit commence alors sa mission d'espionne avec l'aide de Marie Collet, sa bienfaitrice, qui accepte que sa maison lui serve de boîte aux lettres. Son travail consiste à collecter, majoritairement dans le Tournaisis, tout indice pouvant servir aux alliés, entre autres la localisation des troupes ennemies, le moral des hommes, la couleur des uniformes, qu'elle retranscrit ensuite sur des papiers qu'elle cache au fond d'une pipe, autour du bois d'une allumette ou dans une carte postale factice.

En plus de cette activité, elle est également marraine de guerre, aide les jeunes volontaires à passer la frontière pour aller se battre et distribue en ville la *Libre Belgique* ainsi que les papiers de la *Ligue des Prohibés* qui diffuse les écrits patriotiques.

Le 9 janvier 1916, un certain Kindermans se présente pour parler à M^{lle} Legrand en prétendant détenir des renseignements sur l'encerclement de l'Yser. Il s'agit en réalité de Nicolas Keurvers (aussi orthographié Curvers), un Hollandais qui mène à l'arrestation de l'espionne le 2 février, avec Marie Collet et deux de ses fils, Henri et Alphonse.

Gabrielle Petit est alors enfermée à la prison de Saint-Gilles à Bruxelles, dans la cellule 21. Elle se moque de ses geôliers en chantant, en faisant des cris d'animaux, en communiquant avec ses

codétenus à l'aide des tuyaux et en couvrant les murs de sa cellule de graffitis traduisant ses réflexions. Un mois plus tard, à son procès, Gabrielle Petit revendique ses actes d'espionne, fait preuve d'insolence, nargue ses juges, et finit par être condamnée à mort. Elle est alors changée de cellule et écrit à Mme Collet : « J'habite à présent le 37 ! ». Gabrielle Petit refuse de demander un recours en grâce par provocation et droiture morale. Sa marraine Hélène Ségard et sa sœur Hélène Petit introduisent une demande en grâce en son nom qui sera refusée.

Durant la fin de son emprisonnement, Gabrielle Petit reste digne et impertinente avec ceux qu'elle n'estime pas. Le jour de son exécution, le 1^{er} avril 1916, Gabrielle Petit est emmenée au Tir national où seules deux femmes, elle et Edith Cavell, seront fusillées durant la Grande Guerre. Au moment de son exécution, elle refuse le bandeau et crie « Vive la Belgique, vive le... ! » avant que les balles ne la fassent taire.

à son procès,
Gabrielle Petit
revendique
ses actes d'espionne

« C'est avec les humbles qu'on fait les héros obscurs »

Le souvenir prégnant de Gabrielle Petit ainsi que la reconnaissance nationale et internationale de son action poussent à s'interroger sur le rôle que cette jeune espionne aurait pu jouer dans une forme d'émancipation des femmes au début du XX^e siècle. Il est de fait d'usage de voir dans la Grande Guerre un point de départ d'une émancipation progressive des femmes. Bien que la célébration de Gabrielle Petit semble y faire écho, elle n'en est pas moins la trace d'une époque toujours rigoureusement patriarcale.

Contrairement à la France et l'Angleterre, la Belgique n'a pas connu une exploitation massive des femmes dans l'industrie pour remplacer les hommes partis au front. La Belgique a connu, durant la guerre, une explosion du chômage, touchant tant les hommes que les femmes. Il est apparu alors comme une priorité de remettre les hommes au travail, pour éviter le travail obligatoire en Allemagne d'une part, et pour

maintenir un potentiel de compétence pour l'après-guerre d'autre part. De plus, il existe à ce moment un grand effroi face au désœuvrement des hommes, qui font, comme les femmes, la file pour obtenir à manger. La peur est avant tout celle de voir la guerre entraîner un renversement des sexes, croyance extrêmement récurrente dans l'histoire des mentalités masculinistes, comme le montre Claire Gavray dans la première partie du présent ouvrage. Cela se traduit notamment dans diverses caricatures de l'époque. Les femmes sont alors dirigées vers des travaux fortement sexués, principalement dans trois domaines : la domesticité, le vêtement et la dentelle. De ce fait, loin des progrès que l'on peut observer dans d'autres pays, la Grande Guerre conduit à une double régression pour les femmes belges : la qualification et l'accès au travail.



Caricature de 1916. Archives de la Ville de Bruxelles, coll. Keym (121/02)

De ce point de vue, il est intéressant de s'arrêter sur le parcours de Gabrielle Petit. Avant son entrée dans l'univers de l'espionnage, sa trajectoire est, en réalité, assez représentative du statut de nombreuses femmes de l'époque. Au début du XX^e siècle, bien que « la femme idéale » soit la mère au foyer, il est possible de la voir travailler dans des métiers utilisant ce que l'on considère comme des « qualités féminines innées », à savoir le soin, la patience ou la dextérité. Ainsi, si Gabrielle Petit espère pouvoir poursuivre une formation pour s'élever dans la société, ses études restent néanmoins cantonnées au monde de l'éducation, un univers plus accessible aux femmes. En attendant, elle vit de petits boulots, notamment comme coupeuse dans un atelier de couture, lingère dans un hôtel ou aidante dans une boutique, professions traditionnellement associées à l'univers féminin.

Comme d'autres femmes de son époque, Gabrielle Petit aspire donc à autre chose, et la guerre semble être pour elle un moyen de s'élever dans la société en se distinguant. En ce sens, sans pour autant lui prêter une intention féministe, Gabrielle Petit rejoint la pensée de féministes du début du XX^e siècle qui « voient [...] dans la guerre une opportunité de prouver que la femme peut être une citoyenne à part entière » (Gubin 2015 : 28). C'est pourquoi, dès le début de la guerre, Gabrielle Petit prend sa place dans la nation, tout en respectant celle socialement dévolue à son sexe : elle va soutenir

ceux qui partent, notamment son fiancé, et entrer à la Croix-Rouge.

Cette construction de Gabrielle Petit comme individualité à part entière s'exprime clairement dans la lettre envoyée à son fiancé quand elle est en formation pour devenir espionne. Il est vrai qu'à partir de là, Gabrielle Petit va faire figure d'exception dans le paysage féminin belge. On estime qu'environ 10.000 civils belges ont été impliqués dans des actions de résistance, dont un tiers de femmes. Même si la qualité de ses rapports et la précision des détails rendus sont souvent soulignées, le travail qu'elle effectue n'a toutefois pas un impact déterminant dans la Grande Guerre, contrairement au mythe qui raconte que ses informations auraient permis d'éliminer de nombreux soldats allemands.

ENFANT, N'OUBLIE JAMAIS

l'exemple de patriotisme donné par les Martyrs

————— GABRIELLE PETIT, —————
MATHIEU BODSON et AIMÉ SMEKENS



© Archives communales de Schaerbeek | Gemeentearchieven van Schaerbeek

La grande Héroïne Gabrielle PETIT, née à Tournai, le 20 février 1893,
fusillée par les Allemands, le 1^{er} avril 1916, au Tir National.

N'oubliez jamais les sublimes paroles de

GABRIELLE PETIT face au peloton d'exécution :

**« Vous allez voir comment une jeune fille belge
sait mourir. »**

*Offert aux enfants des Écoles de Schaerbeek,
en souvenir des Funérailles Solennelles des Fusillés Gabrielle Petit,
Mathieu Bodson et Aimé Smekens, le 29 mai 1919.*

Prospectus distribué aux enfants de Schaerbeek le 29 mai 1919



Illustration de la légende des mains coupées présente dans les livres offerts aux enfants lors des remises de prix

Au-delà de son engagement, l'exceptionnalité de Gabrielle Petit réside dans son caractère. Les femmes sont perçues à l'époque majoritairement comme des victimes, et la dénomination de « sexe faible » est considérée comme une réalité ; ainsi, « [l]a barbarie de l'ennemi est le plus souvent représentée en parallèle à la faiblesse des femmes et des enfants, victimes innocentes et sans défense » (Gubin 2015 : 38). Or justement, après la guerre, Gabrielle Petit est montrée en exemple, entre autres aux enfants, pour son courage face aux horreurs perpétrées par les Allemands. Le mythe raconte notamment qu'au cours de son procès, l'héroïne accuse l'ennemi des actes de barbarie dont il a fait preuve à son entrée sur le territoire belge. Elle aurait notamment découvert dans le sac d'un soldat allemand des mains d'enfants coupées. Cette image forte est utilisée dans les manuels scolaires³⁶ après la guerre en continuation d'une propagande anti-allemande. Par ailleurs, lors des funérailles nationales du 29 mai 1919, un carton est distribué à tous les enfants montrant Gabrielle Petit comme un exemple de patriotisme, pour son courage et son sens du sacrifice. S'en souvenir est présenté aux générations suivantes comme une nécessité permettant d'unir les morts et les vivants et d'ainsi créer le ciment d'une certaine idée de la nation.

³⁶ Pour plus d'informations sur cette question, voir l'article de Christophe Bechet « La Révision pacifiste des manuels scolaires. Les enjeux de la mémoire de la guerre 14-18 dans l'enseignement belge de l'Entre-deux-guerres » (Bechet 2008).

À ce titre, sa mort importe plus que son travail d'espionne, car elle recèle la vraie leçon de patriotisme. À partir de son arrestation – où, installée à l'avant de la voiture à côté du conducteur allemand, elle aurait passé le trajet à crier aux passants « Je suis belge, prisonnière de ces boches » afin de s'assurer de ne pas être compromise comme collaboratrice – jusqu'au moment de son exécution, Gabrielle Petit fait preuve d'un courage sans faille et d'une impertinence qui n'est sans doute pas étrangère au maintien de sa condamnation à mort. En effet, les éléments pouvant inculper l'espionne sont *a priori* minces, mais lors de la remise de la liste des objets confisqués à son domicile, elle constate le manque des pièces d'or qu'elle possédait et traite le policier de voleur. Ce dernier, pour se disculper, retourne fouiller son domicile, trouve les pièces, mais également des cartouches de cuivre dans lesquelles Gabrielle Petit avait glissé des messages à expédier. Rares sont les femmes à avoir été réellement exécutées, elles ne sont en réalité que treize sur l'ensemble de la Grande Guerre, Gabrielle Petit étant la troisième, après Louise Derache à Liège et Edith Cavell au Tir national.

Le maintien de la condamnation de Gabrielle Petit tient donc principalement à son impudence et à son statut social. Son impudence, comme en témoignent les murs de sa cellule de Saint-Gilles, est bien perceptible dans ses propos : « Je rejette le recours en grâce pour bien marquer à l'ennemi que je me fiche de lui » (Ronvaux 1994 : 300). Bien que ses proches aient introduit ce recours à sa place, le fait qu'elle ne l'ait pas demandé elle-même ne joue pas en sa faveur. Son statut social est également l'une des causes de sa condamnation : la provocation envers les juges³⁷ est d'autant plus grande qu'elle vient d'une personne de condition modeste. Cette même condition sociale permet de plus, en cas d'exécution, de ne pas provoquer de remous comme l'avait fait la mort d'Edith Cavell.

³⁷ Au président elle répond, alors qu'il lui demande ce qu'elle ferait si on la graciait : « Je recommencerais ! ».

J'ai communié
 J'ai ton saint Joseph,
 le scapulaire du Sacré-Cœur
 et ton beau chapellet
 Chère Maman. A Dieu
 A Vous, 3, par le cœur

Bon courage bon bain
 A toi par le cœur de
 l'âme. Gabrielle Petit

Par de Candace

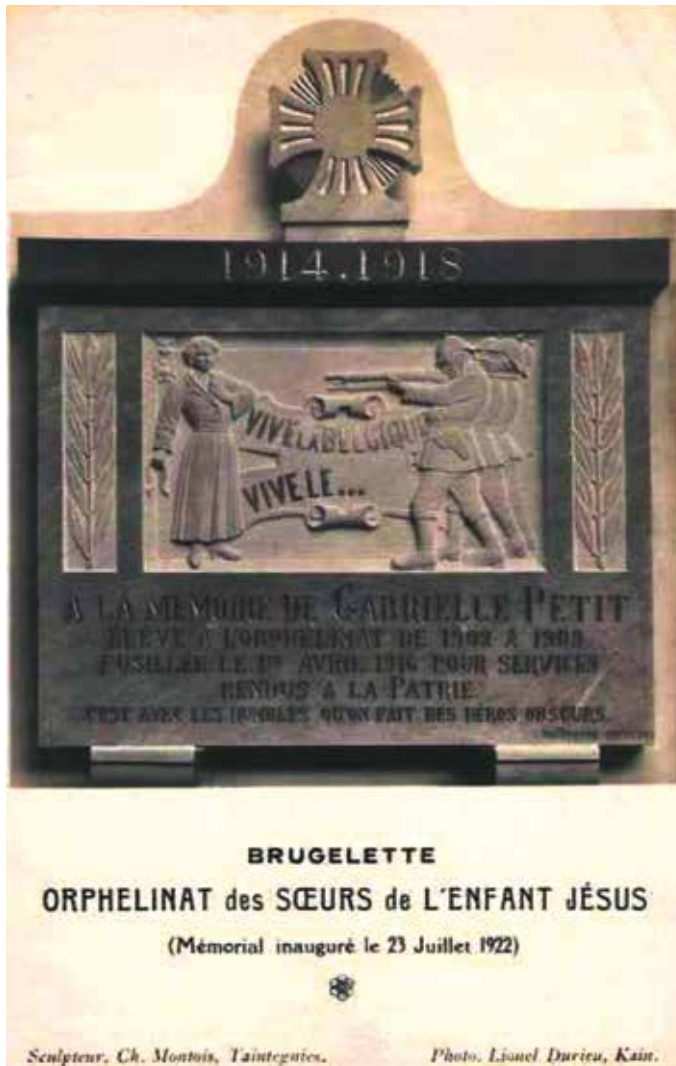
Beau jour pour mourir le
 5^e jour des ^{mois} saint Joseph
 A Dieu!

Lettre de Gabrielle Petit à Hélène Ségard, sa marraine, le matin du 31 mars 1916

Durant le mois de détention précédant son exécution, Gabrielle Petit préserve sa fougue. Le matin de la veille de son exécution, elle écrit encore à sa marraine pour lui dire adieu et lui signifier qu'elle refusera le bandeau. Cyrille van Overbergh, homme politique catholique qui prononcera en 1918 un discours en l'honneur de Gabrielle Petit, raconte :

Lorsqu'elle descend de voiture, un allemand [sic], présumant une défaillance, s'offre à la soutenir. Elle remercie gentiment, disant : « Merci, Monsieur ; je n'ai pas besoin de votre aide, vous allez voir comment une jeune fille belge sait mourir » (Van Overbergh 1919 : 30).

Cette phrase orne aujourd'hui le socle du Monument Gabrielle Petit à Tournai, comme un témoignage de son courage. Ce courage est également retranscrit sur la plaque commémorative posée en 1922 sur l'orphelinat de Brugelette dans lequel elle a grandi, qui montre la suite du déroulement de son exécution, à savoir son arrivée face au peloton, son refus du bandeau, et son dernier cri « Vive la Belgique ! Vive le... ! », comme un cri pour signifier que la Patrie ne meurt pas. Cette stèle sera détruite par les Allemands en 1940, avant d'être remplacée par une stèle du même sculpteur en 1948.



Stèle commémorative sculptée par Ch. Montois pour l'orphelinat de Brugelette (1922)

Il serait tentant de voir dans cette force de caractère et dans les multiples hommages qui ont suivi une marque de reconnaissance de l'action d'une femme, et, partant, une possible participation à l'émancipation de celle-ci. Cela n'est pourtant pas aussi simple. Comme le note Sophie De Schaepdrijver :

[...] dès que l'histoire de G. Petit s'est répandue, elle a immédiatement et largement touché une corde sensible. Comme la seule Belge exécutée dans la capitale, elle pouvait incarner la nation entière ; comme jeune et séduisante femme, elle pouvait servir d'allégorie nationale ; et comme « vierge héroïque » (selon les mots de Jozef Cardijns) elle faisait penser à Jeanne d'Arc. Son sexe offrait aussi une solution au « déficit » belge des sacrifices militaires. Car un héros national masculin aurait fait froncer les sourcils des citoyens, même s'il était exécuté comme résistant : pourquoi n'était-il pas présent au front ? Mais une héroïne nationale échappait à cette méfiance (traduit du néerlandais – De Schaepdrijver 2018 : 232).

Son statut de « jeune femme séduisante » lui permet donc de devenir une « allégorie nationale », et son sexe ainsi que son abnégation font d'elle « cette “vierge forte”, sans peur comme sans reproche, dont la faiblesse avait vaincu la force » (Van Overbergh 1919 : 5). Cette dernière intervention montre bien que l'homme qui chante les mérites de l'héroïne nationale reconduit un discours genré extrêmement fort, où la « faiblesse » est considérée comme constitutive de la femme.

L'image de « vierge forte » fait écho à celle, souvent utilisée pour parler de Gabrielle Petit, de « Jeanne d'Arc belge », et montre combien, plus encore que le travail réel d'espionne qu'elle a accompli durant la guerre, son sens du sacrifice et sa foi importent plus. En ce sens, sa vie aux contours parfois flous convient parfaitement au genre hagiographique où la motivation compte plus que les actes (De Schaepdrijver 2018 : 233). Pierre Ronvaux note à ce propos :

Gabrielle, c'est, somme toute, une sainte moderne, une sainte hors normes traditionnelles, mais une sainte en ce sens qu'elle a accompli jusqu'au bout ce qu'elle tenait pour son devoir (Ronvaux 1994 : 398).

Comme de nombreuses saintes, ce qui grandit Gabrielle Petit, c'est également la pureté d'une jeune femme de 23 ans, fiancée mais non-mariée, qui offre sa jeune vie à une cause plus grande qu'elle.

N'est-il pas vrai, Mesdames et Messieurs, que la figure pure et sans tache de cette vierge, auréolée de tant de vaillance, victorieuse du supplice et de la mort, se détache des faits que je viens de rapporter avec un relief extraordinaire (Van Overbergh 1919 : 30).

Ainsi, dans ce discours est reconduit tout un ensemble de stéréotypes utilisés dans la propagande de guerre, qui voit dans le don de soi et l'abnégation des qualités féminines innées (Gubin 2015 : 39). La sanctification de l'espionne dans l'après-guerre se traduit notamment dans des objets lui ayant appartenu qui acquièrent le statut de reliques, ou dans sa cellule à la prison de Saint-Gilles qui devient un sanctuaire qu'on commence à visiter dès décembre 1919 alors que la prison est toujours en activité. Avec cette association de Gabrielle Petit à une sainte, l'érection de la statue en son honneur sur la place Saint-Jean de Bruxelles en 1923 sonne, aux yeux du peuple, comme une résurrection.



La cellule de la prison de Saint-Gilles transformée en sanctuaire en hommage à l'espionne belge

Cette sanctification montre que l'on recherche des héros, des patriotes, des personnes autour de qui se rassembler. Par sa position de « sexe faible » n'ayant pas obtenu la grâce de l'ennemi – comment peut-on fusiller une femme ? surtout après le scandale qu'avait provoqué l'exécution d'Edith Cavell – Gabrielle Petit a suscité une adhésion forte, mais moins dans une idée d'émancipation de la femme, aussi brave soit-elle, que dans une forme d'apitoiement pieux.

Cyrille van Overbergh illustre parfaitement cette réalité, notamment dans son discours du 22 décembre 1918. Bien que ce soit lui qui ait fait sortir l'héroïne belge de l'ombre d'Edith Cavell et qu'il ait joué un rôle essentiel dans la notoriété de Gabrielle Petit, il reconduit les stéréotypes de la femme martyre. Loin de chercher à participer à une quelconque émancipation de la femme³⁸, l'homme politique répond plutôt à un besoin populaire de s'accrocher à une figure qui remémore l'occupation passée, et que le peuple va trouver dans les héros silencieux.

³⁸ Il est de ce point de vue intéressant de noter que Cyrille van Overbergh, quelques années plus tard, en 1934, votera une proposition de loi tendant à limiter le travail salarié de la femme mariée afin de répondre à la crise économique et préserver la conception traditionnelle chrétienne de la famille où la femme joue le rôle de gardienne du bien-être de la famille, et doit donc se concentrer sur son foyer (Jacques 2009 : 34).

Or, le statut d'héroïne nationale – qui reviendra à Gabrielle Petit après ses funérailles nationales de 1919 – participe d'un « double décalage » auquel la vie de l'espionne répondait :

[...] d'une part, l'écart entre le mérite attendu et le mérite exceptionnel ; d'autre part, l'écart entre le mérite exceptionnel et le statut social modeste. Il s'agit donc, d'une part, de s'investir plus que les autres et, d'autre part, de s'investir bien plus que ce que l'on attend du commun des mortels. [...] Ce « double décalage » se vérifie totalement dans la vénération portée à la figure de Gabrielle Petit. Celle-ci s'est engagée à l'extrême, bien plus que les autres citoyens vivant en territoire occupé, et ce, alors qu'elle n'était qu'une jeune femme au bas de l'échelle sociale (De Schaepdrijver 2020 : 84).

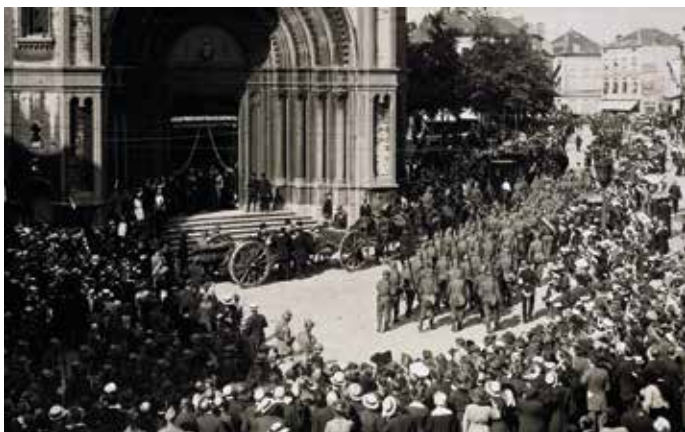
Et c'est, finalement, cette origine sociale modeste, plus que son sexe, qui conduit à l'héroïsation de Gabrielle Petit. Il est de ce fait assez parlant de remarquer que les groupes s'étant en premier lieu emparés du mythe de Gabrielle Petit sont les syndicats des employés. L'espionne représente en réalité avant tout une émancipation sociale – affirmée par son apophtegme « C'est avec les humbles qu'on fait des héros obscurs » – plutôt

qu'une émancipation féminine. Et si l'on voit, en septembre 1920, s'ouvrir le premier restaurant féminin sous l'appellation *La Maison Gabrielle Petit*, force est de constater que cette alliance de la cause féminine et sociale fait plutôt figure d'exception dans l'exploitation de la représentation de l'espionne.

L'élévation de Gabrielle Petit au rang d'héroïne nationale répond avant tout à un sentiment égalitaire de l'époque, « parce que le héros national est, par définition, un concitoyen, l'héroïsme national va de pair avec l'idée de concitoyenneté » (traduit de De Schaepdrijver 2018 : 244). La vie de Gabrielle Petit, qui se considérait elle-même comme « un échantillon sans valeur » avant son implication comme espionne, et qui choisira sciemment le surnom « Mademoiselle Legrand » comme un pied de nez à sa situation sociale, trouve une résonance dans la volonté de distinction des employés qui lui rendent hommage.

« C'est avec les humbles
qu'on fait des héros obscurs »

La reconnaissance de Gabrielle Petit vient avant tout du Syndicat des employés de Bruxelles qui organise une première cérémonie en son honneur le 1^{er} mai 1916, puis une seconde commémoration le 22 décembre 1918. Dans tous les hommages rendus se ressent l'« aspiration à la dignité » (De Schaepdrijver 2020 : 845) d'une classe sociale dévalorisée. Ainsi, peu à peu, Gabrielle Petit devient une héroïne populaire, représentante d'une recherche d'égalité sociale, et cela se traduit par une conquête progressive de l'espace public, que ce soient avec la Maison Gabrielle Petit évoquée plus tôt, les œuvres culturelles populaires (entre autres des chants, des pièces de théâtre et des films) ou encore les images à son effigie.



Photographie des funérailles nationales du 29 mai 1919 où le corps de Gabrielle Petit est transporté sur un canon

Les représentants de l'État n'ont pas tout à fait saisi l'importance symbolique que représentait cette « petite vendeuse », et c'est du peuple qu'émane la volonté de commémorer une citoyenne héroïque. De fait, bien que la reine soit présente lors des funérailles nationales du 29 mai 1919 où elle lui décerne la Croix de l'Ordre de Léopold³⁹, ainsi qu'à l'inauguration de la première statue de Gabrielle Petit à Bruxelles en 1923 (elle l'est également pour celle de Tournai en 1924), ce n'est pas l'État qui finance sa construction⁴⁰. Deux organisations réalisent une collecte de fonds durant plusieurs années pour y parvenir : le Syndicat des employés évoqué précédemment, ainsi que la Ligue des patriotes, un organisme réunissant, pour sa part, la haute bourgeoisie de Bruxelles. Ces deux organisations, bien que fondamentalement différentes, voient dans la jeune espionne un symbole d'émancipation sociale pour les uns, de patriotisme absolu pour les autres (De Schaepdrijver 2020 : 84).

³⁹ Sans enlever la reconnaissance que représente cette récompense, nous ajouterons la remarque de Pierre Ronvaux qui nuance la distinction honorifique que cela peut représenter en rappelant que la Croix de l'Ordre de Léopold est également octroyée à l'époque à un directeur d'école secondaire pour peu qu'il atteigne l'âge de 52 ans. Et le biographe d'ajouter : « Quand on sait qu'il existe encore douze échelons au-dessus (et dix en dessous) des palmes conférées aux héros, on conclut que la "Patrie reconnaissante" s'est montrée chiche dans ses faveurs ! » (Ronvaux 1994 : 421-422).

⁴⁰ Celle de Tournai est également financée par des entreprises privées de collectes dans l'armée et dans les écoles (*ibid.* : 446).

Gabrielle et l'ange de la Victoire

Il est indéniable que Gabrielle Petit, par sa personnalité et son histoire, offre une figure exceptionnelle à l'histoire belge de la Grande Guerre. L'objectif de cet article n'est pas de diminuer l'impact que le personnage de Gabrielle Petit a pu avoir sur la question de la place de la femme dans la société, car, comme le souligne Éliane Gubin, la propagande a misé, durant la Grande Guerre, sur des femmes héroïques pour souligner le caractère exceptionnel de la situation, et a contribué ainsi, involontairement, à faire bouger les lignes de la division des genres (Gubin 2015 : 39). Cependant, il se voulait une interrogation d'une forme d'équivalence qui pourrait être tirée *a priori* entre représentation et émancipation de la femme. Comme le souligne Éliane Gubin,

les figures de femmes qui s'inscrivent durablement dans l'imaginaire de la Grande Guerre sont celles de la veuve éplorée, de l'ange blanc, de l'héroïne d'exception ; toutes les autres s'estompent (Gubin 2015 : 159).

Cela traduit bien l'impact limité qu'a pu avoir la représentation de l'espionne sur la condition réelle des femmes au début du XX^e siècle, particulièrement en Belgique. En effet, si son individualité en tant que femme et l'atypisme de son parcours sont tellement mis en avant, c'est toutefois en inscrivant ce discours dans une société qui réexploite le mythe qu'elle occasionne en le restreignant à la réalité genrée de son époque.

De ce point de vue, le Monument Gabrielle Petit de Tournai, financé par les citoyens, montre bien toute l'ambivalence que peut revêtir l'héroïsation d'une jeune femme modeste après la Grande Guerre dans une société encore profondément genrée. Paul Dubois et Joseph Neck ont retranscrit dans leur statue l'humilité de l'héroïne, qui ressort de son habillement et de sa posture, en même temps que le tempérament fier dégagé par l'élan du corps. Le socle rappelle quant à lui la témérité de la jeune espionne en énonçant « Vous allez voir comment une femme belge sait mourir », et fait écho aux poings serrés par la détermination et le patriotisme. Et, dans un même temps, un ange de la Victoire montre la voie de l'immortalité et de la sanctification à celle qu'on appellera la Jeanne d'Arc belge, en posant sur son front un baiser maternel, comme pour protéger et encourager un enfant.



Monument Gabrielle Petit à Tournai



esplanade Saint-Léonard

ancien site de la prison

Julie RICARD

Femmes résistantes dans l'espace public à Liège. De la prison à la Ville

87

À Jeannine Davin, sa fille Nicole, Marie-Madeleine Dewé, Marie-Thérèse Dewé, Fanny Germeau, Hélène Hoybergen-Koch, Berthe Morimont-Lambrecht et à toutes les femmes oubliées de l'Histoire.

À Liège, jusque dans les années 1980, une prison se dresse au milieu des maisons. On l'appelle du nom du quartier où elle se situe : prison Saint-Léonard.

De 1940 à 1944, cette prison est l'un des symboles de la répression nazie vis-à-vis de la résistance dans la localité. Des milliers de personnes y sont détenues pour leur opposition au nazisme avant d'être, pour beaucoup, déportées vers l'Est.

Aujourd'hui, le bâtiment en tant que tel n'existe plus. On retrouve néanmoins des traces de cette histoire dans l'espace public. Au niveau des noms de rues, l'artère qui longe, du côté du centre, l'ancienne prison, est ainsi rebaptisée, en 1945, « Rue de la Résistance » par la Ville de Liège. En 1990, c'est au tour du comité de quartier de Saint-Léonard de faire apposer, à hauteur de l'ancienne porte de la prison, une discrète plaque commémorative « en souvenir des milliers de prisonniers politiques détenus par l'occupant qui commencèrent en ces murs leur dur calvaire ».

Quiconque s'arrêtera à ces quelques éléments visibles dans l'espace public passera pourtant à côté de tout un pan de l'histoire de ce lieu et de l'histoire de la résistance au régime nazi à Liège et en Belgique en général. En effet, nulle trace des femmes qui s'opposèrent à l'occupant et qui furent détenues dans cette prison. Et pourtant, elles étaient là.

Si le promeneur ou la promeneuse prête un regard attentif à son environnement, ce constat de l'absence de représentation des femmes, en l'occurrence des femmes résistantes, dans l'espace public, ne surprendra peut-être pas. Mais qu'en est-il vraiment dans les faits ?

Étant donné le peu d'intérêt porté jusqu'à présent à cette problématique particulière et les moyens et ressources dont nous disposons, il nous semblait téméraire de vouloir d'entrée de jeu analyser la situation à grande échelle. Aussi avons-nous décidé, au départ du cas de l'ancienne prison Saint-Léonard, de limiter notre enquête à la seule Ville de Liège, en partant du postulat que toute une série de nos considérations seront transposables, avec des nuances locales et régionales, à la situation dans le pays en général. Notre souhait est, en outre, par le biais de cette recherche, d'apporter notre pierre à l'édifice de l'histoire des femmes et de concourir au travail de toute personne qui aurait la volonté de se lancer dans un travail d'enquête similaire.



Photographie de l'ancienne prison Saint-Léonard

Boulevard de l'absente⁴¹ ?

Pour commencer notre réflexion, partons des chiffres. En Belgique, selon les statistiques officielles, 15 % des résistants sont des résistantes, soit environ 30.000 femmes. Et il est largement convenu aujourd'hui que ce nombre est sous-évalué (Maerten s.d. : 3).

Si nous ne connaissons pas le nombre « exact » de résistantes à Liège pendant la Seconde Guerre mondiale, nous pouvons néanmoins partir du principe que cette évaluation statistique est plus ou moins applicable à la Ville. En effet, la « Cité ardente » est reconnue, dès la période d'après-guerre, comme un centre important de l'opposition au régime nazi⁴². En ce qui concerne le cas particulier des réseaux de renseignements, où il est établi que les femmes sont présentes en nombre, l'historien Emmanuel Debruyne démontre ainsi qu'en Province de Liège, 14,2 % des membres du renseignement sont des femmes (Debruyne 2006 : 955). *Quid* alors de la représentation de ces résistantes et de leurs consœurs dans l'espace public ?

⁴¹ Référence à l'Allée de l'Absent qui conduisait jadis à l'enclos des Fusillés à Liège. Inaugurée en 1956, la volonté du Conseil communal de Liège était alors de célébrer « la mémoire des prisonniers disparus des deux guerres mondiales » (Delairesse et Elsdorf 2021 : 181).

⁴² Voir notamment l'ouvrage *Une Cité si ardente ? Les Juifs de Liège sous l'Occupation, 1940-1944* de Thierry Rozenblum.

À notre connaissance, il n'existe à ce jour aucun répertoire exhaustif relatif au *patrimoine* et encore moins au *matrimoine* dédié spécifiquement à la résistance dans son ensemble en Wallonie ou à Liège durant la Seconde Guerre mondiale⁴³.

Pour y voir plus clair, nous avons dès lors eu recours à deux ressources principales, à savoir le site *Bel-Mémorial*⁴⁴, qui consiste en un relevé « des monuments élevés à la mémoire des Belges décédés lors de conflits armés », avec 3.279 monuments référencés en mai 2021, et la 4^e édition du *Livre officiel des rues de Liège* publié en 2021 qui compulse toutes « les rues, avenues, quais, boulevards, places, impasses, chemins, allées, clos, voies, ponts et passerelles du Grand Liège ».

Ainsi, en ce qui concerne, tout d'abord, les monuments et autres éléments du patrimoine répertoriés sur le site *Bel-Mémorial*, nous en avons dénombré trente-huit dédiés à la Seconde Guerre mondiale⁴⁵ dont vingt évoquent explicitement la résistance ou des groupes de résistance. Douze de ces vingt monuments ou autres éléments du patrimoine sont spécifiquement consacrés à un ou deux hommes nommément identifiés (soit quatorze hommes au total, dont certains sont commémorés sur plusieurs monuments ou autres éléments du patrimoine). À *contrario*, on ne décompte aucune stèle ni aucune plaque dévolue spécifiquement à une femme en particulier ou à un groupe de femmes ayant résisté et ayant péri en totalité ou en partie lors de cette guerre.

Au total, les femmes ne sont nommément identifiables que sur six monuments sur trente-huit. Trois sont des pavés de la mémoire⁴⁶, une initiative récente portée en Belgique par l'Association pour la Mémoire de la Shoah, en souvenir des Juives et Juifs victimes du nazisme⁴⁷. Deux sont des monuments consacrés au réseau de renseignement Clarence – dont environ 21 % des agents recensés sont, selon nos calculs, des femmes (Vandecasteele 2015 : 303-832). L'un est un mémorial rendant hommage à l'ensemble des universitaires et membres du personnel de l'Université de Liège morts durant les deux guerres et l'autre est un monument en l'honneur des victimes de la guerre du quartier de Saint-Pholien.

⁴³ Le constat est tout autre pour le patrimoine monumental de la Première Guerre mondiale.

⁴⁴ Pour une présentation générale de ce site, de ses avantages et de ses lacunes, voir Delforge 2010.

⁴⁵ La Première et la Seconde Guerres mondiales étant souvent associées sur un même monument.

⁴⁶ À noter qu'avant la pose du premier pavé en 2011 aucun monument ou autre élément du patrimoine n'évoquait la persécution raciale de la population juive à Liège.

⁴⁷ Il s'agit des pavés de Seindla Paiuc, Caroline Goldstein et Emma Goldstein. Six pavés non répertoriés sur le site *Bel-Mémorial* ont été ajoutés au cours des dernières années avec des noms de femmes ou de filles : ceux de Sura Freida-Frydla Sabovic, Blanka Sabovic-Ova et Frieda Nemeth (pavés apposés en 2016) et ceux de Hena Kierkowski, Frajdla-Vania Frydman et Szandla Frydman (pavés apposés en 2020). Voir <https://stolpersteine-guide.de/map/> (dernière consultation le 15/06/2021).

Quand les femmes sont représentées, en tant que femmes et non en tant que symboles (de la Patrie, de la Victoire, des civils, etc.), elles le sont donc avant tout en tant que victimes de la guerre ou du nazisme. Elles sont le plus souvent englobées dans des listes de civils décédés, conjointement à des hommes et parfois à des enfants, sachant que l'absence des prénoms sur cinq monuments rend la distinction hommes/femmes ardue (même si l'on peut présumer sans prendre trop de risques que le monument de la gendarmerie et celui des pompiers ne concernent que des hommes) et que l'emploi de formulations générales, au masculin, comme « les prisonniers politiques », dans le cas de l'ancienne prison Saint-Léonard, contribuent à invisibiliser les femmes.

Finalement, seuls trois mémoriaux reprennent les noms de six femmes résistantes décédées lors de la Seconde Guerre mondiale et seules deux d'entre elles y sont explicitement associées à la résistance (mais pas identifiées comme « résistantes », contrairement à plusieurs de leurs homologues masculins). Il s'agit de Marie-Madeleine Dewé (dont l'identité est reprise sur deux monuments et le prénom cité une fois) et de Berthe Morimont-Lambrecht (dont l'identité est reprise sur un monument identique à Marie-Madeleine Dewé, sans que son prénom soit cité). Elles sont en effet, durant la guerre, toutes les deux membres du réseau de renseignement « Clarence » et

bénéficient de ce fait à la fois de la commémoration en faveur de son fondateur, Walthère Dewé, grand résistant liégeois, et du travail de mémoire mené toujours aujourd'hui par les membres de leur famille⁴⁸. À noter qu'elles furent par ailleurs toutes deux détenues au sein de l'ancienne prison Saint-Léonard même si, à nouveau, aucune trace de cette incarcération n'est lisible dans l'espace public. Les quatre autres résistantes sont Yvette Bourgeois, Suzanne Lefebvre, Marie-Louise Mathieu et Denise Van Dooren. Leurs noms sont repris sur le Mémorial aux universitaires liégeois morts « pour la patrie » pendant les deux guerres mais à aucun moment leur résistance n'est mise en lumière dans aucun lieu de la ville (contrairement, par exemple, à deux de leurs homologues masculins⁴⁹).

⁴⁸ À titre d'exemple, en 2021, le récit de captivité de Marie-Thérèse Dewé, Madeleine Dewé et Berthe Morimont-Lambrecht, retranscrit et mis en forme par Madeleine Lebrun-Dewé et André Lebrun, est publié aux éditions des Territoires de la Mémoire asbl.

⁴⁹ En l'occurrence Paul Hoornaert et Walthère Dewé. Jules Deltour et Albert Van Den Berg sont par ailleurs commémorés dans d'autres lieux de la ville, sans que les termes « résistance » ou « résistant » ne soient explicitement accolés à leur nom.

Un monument non répertorié sur le site *Bel-Mémorial* se détache du lot, à savoir le monument national à la Résistance érigé à Liège en 1995 à l'initiative de divers mouvements de Résistance. La résistance intellectuelle y est en effet symboliquement représentée par la figure d'un homme et d'une femme, une première et, nous semble-t-il, une exception en la matière – voir à ce propos la contribution de Paul Delforge dans le présent *Cahier* sur la statuaire liégeoise.

Concernant l'odonymie de la ville, on dénombre à Liège douze rues ou équivalents évoquant la Résistance durant la Seconde Guerre mondiale : deux évoquent la Résistance dans son ensemble ou les prisonniers politiques en tant que groupe tandis que dix d'entre elles rendent *hommage* à des figures de la Résistance nommément identifiées avec dix hommes pour une femme⁵⁰ (sachant que, d'après notre décompte, seules treize rues⁵¹ portent à Liège des noms de femmes, dont cinq créées depuis 2010, dans un mouvement global en faveur de la féminisation des noms de rue⁵²).

Si beaucoup évoquent une résistance globalement peu visible dans l'espace public belge (Kesteloot 2019 : 2^e partie), femmes et hommes confondus, en s'en tenant purement et simplement aux chiffres, la Ville de Liège devrait néanmoins compter *a minima* entre quatre et cinq monuments ou autres éléments du patrimoine/matrimoine dédiés spécifiquement aux résistantes de la Seconde Guerre mondiale, ce qui n'est pas le cas, sauf à prendre en considération les allégories. Comment comprendre cette sous-représentation dans l'espace public à Liège et plus globalement dans la mémoire collective en Belgique ?

⁵⁰ Il s'agit de Louise Jehotte.

⁵¹ En excluant les Saintes mais en gardant la Reine.

⁵² Une autre résistante de la Seconde Guerre mondiale, Thérèse Minette, devrait être honorée dans le futur éco-quartier de Coronmeuse.

Femmes résistantes en Belgique, historiographie officielle et mémoire collective

Sans évoquer le cas particulier de la représentation des résistantes dans l'espace public et encore moins dans l'espace public liégeois, de nombreuses pistes de réponses ont été rassemblées lors du colloque « Femmes et Résistance en Belgique et en zone interdite », organisé en 2006 par l'Université Charles-de-Gaulle - Lille 3 et le CEGES (Centre de Gestion de l'Édition Scientifique). Sans surprise, toutes les contributions à ce colloque mettent en avant, bien que sans le nommer, le rôle considérable joué par le patriarcat⁵³ dans cet état de faits.

Rappelons en effet, pour une brève mise en contexte, qu'en Belgique, les femmes n'obtiennent le droit de vote qu'en 1948 et qu'à cette époque, les femmes mariées restent encore légalement placées, et ce pour de nombreuses années encore, « sous la puissance maritale » du chef de famille. La situation juridique, politique et sociale des

femmes d'alors est bien évidemment le corollaire des valeurs de la société dans son ensemble. « À cette époque⁵⁴ », on attend ainsi notamment des femmes en général « modestie et discrétion » (Goldenstedt 2007 : 200).

Si certaines femmes échappent à ces prescrits sociaux pendant et après leur engagement dans la résistance, notamment les femmes socialement privilégiées bénéficiant d'ores et déjà d'une relative autonomie, ces rôles restent socialement la norme et sont (variablement) intériorisés.

⁵³ Le patriarcat peut être défini comme un système où le pouvoir est détenu par les hommes qui exercent une oppression sur les femmes et les enfants. Si la situation a évolué en Belgique depuis les années 1940-1950, le système patriarcal, en dépit de son lent étiolement, reste néanmoins on ne peut plus d'actualité.

⁵⁴ Une construction sociale toujours en vigueur.

Ce contexte socio-politique aura évidemment un impact important non seulement sur la résistance des femmes dans leur ensemble, mais également sur leur reconnaissance officielle après-guerre et sur la connaissance ainsi que sur le souvenir que nous en avons aujourd'hui en tant que collectivité.

Ainsi, nous l'avons indiqué précédemment, c'est un fait aujourd'hui établi que le nombre total de résistantes durant la Seconde Guerre mondiale en Belgique est sous-évalué. Pour les historiennes françaises Claire Andrieu et Dominique Veillon, citées par l'historienne Adeline Remy dans sa recherche sur le réseau de résistance « Comètes » :

[Après-guerre, de nombreuses femmes] manifestent [en effet] peu d'intérêt à être connues pour leur action dans la résistance. Les femmes mariées, engagées au côté de leurs époux, considéraient souvent que la seule reconnaissance de l'homme valait pour l'ensemble du foyer. Les jeunes femmes encore aux études à la fin de la guerre ne souhaitaient pas spécialement être connues, mais elles aspiraient à reprendre une vie « normale ». D'autres encore préféraient rester dans l'anonymat au cas où la guerre froide se serait transformée en une 3^e guerre mondiale, envisageant alors de s'engager une nouvelle fois dans une éventuelle résistance (Remy 2007 : 69-70).

*le nombre total
de résistantes
durant la Seconde Guerre
mondiale en Belgique
est sous-évalué*

La place occupée par les femmes dans la résistance, en partie absente des radars de la reconnaissance officielle, peut dès lors être perçue comme mineure et donc peu mémorable.

Toujours dans la logique de cette organisation sociale genrée, les résistantes belges occupent globalement peu de postes de pouvoir au sein des mouvements de résistance, postes qui restent l'apanage des hommes et pour lesquels il existe alors davantage de reconnaissance officielle.

Les femmes occupent principalement des rôles « d'auxiliaires », en accord avec les fonctions féminines traditionnelles qu'elles occupent déjà avant-guerre : agentes de diffusion de la presse clandestine, dactylographes, traductrices, courrières dans les services de renseignements, hôtes et guides dans les filières d'évasion, etc. Des tâches socialement moins valorisées⁵⁵ mais pourtant indispensables à la résistance dans son ensemble et qui n'impliquent pas moins, en cas d'arrestation, l'emprisonnement, voire la déportation, comme le démontre le cas des résistantes détenues à l'ancienne prison Saint-Léonard.

En outre, de nombreuses femmes résistent en dehors de tout cadre officiel, loin de la vision largement partagée de ce qu'est « La Résistance », pour assurer la continuité de la vie et de la survie de leurs proches et/ou en « complicité » avec d'autres membres masculins de leur entourage engagés dans la résistance. Il s'agit, entre autres, pour ces résistantes « du quotidien » de : trouver et fournir de quoi se nourrir, trouver et fournir des vêtements aux illégaux, s'occuper des enfants des autres, confectionner des colis pour les prisonniers et aider leur famille, repérer des lieux pour des actions armées sans éveiller la suspicion de l'occupant, abriter les émetteurs radios, les armes, etc. Des « petites » tâches notamment domestiques, journalièrement répétées, loin des actions d'éclat

qui font l'objet de distinctions officielles et pour lesquelles il n'existe que peu de traces, si ce n'est le témoignage des femmes elles-mêmes, ces mêmes femmes qui ont tendance à minimiser leur implication dans la résistance (Goldenstedt 2007 : 200).

Enfin, du fait même de leur mode d'action et des stéréotypes en vigueur à l'époque, et ce dans les deux camps, les résistantes périssent moins que les résistants du fait de leur engagement. On estime que leur taux de mortalité en Belgique est ainsi d'environ 2 à 3 %. Or nombre de commémorations, de monuments et autres éléments du patrimoine rendent hommage « à nos morts » en nous incitant à ne pas les oublier⁵⁶.

⁵⁵ C'est en effet le groupe dominant qui va définir ce qui est valorisable et ce qui ne l'est pas.

⁵⁶ Ceci étant dit, on ne rend pas non plus hommage de manière égale aux résistantes décédées et dont on a connu le funeste sort.

Du point de vue de la politique commémorative d'après-guerre, le cas de la Belgique est par ailleurs particulier. En effet, comme l'explique Fabrice Maerten dans son ouvrage à succès *Papy était-il un héros ? Sur les traces des hommes et des femmes dans la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale* :

96

Le gouvernement belge est d'avis dès 1945 que l'héritage de la Seconde Guerre mondiale ne peut être que source de division [...]. [Il] ne lance aucune politique active de commémoration par rapport au dernier embrasement mondial [...]. Il en découle qu'une culture de commémoration et de mémoire se développera plutôt de manière spontanée, à partir de la base. Elle émane surtout de la communauté patriotique (Maerten 2020 : 29).

Une communauté patriotique qui, à l'instar des autorités politiques gérant alors les différentes entités constitutives de notre pays, reste une communauté majoritairement masculine. De la même manière, à Liège, on dénombre plusieurs monuments érigés par des corporations également quasi-exclusivement masculines : la police, la gendarmerie, les pompiers, le monde ecclésiastique, etc.

Par ailleurs, comme le soulève également Fabrice Maerten :

Cette culture de la mémoire patriotique se greffera sur le paysage établi de la mémoire de la Première Guerre mondiale. Les patriotes et les résistants se servent dès 1945 des monuments de la Grande Guerre comme point de départ [...]. Les résistants et les prisonniers politiques deviennent des partenaires des anciens combattants militaires [...]. La culture de la mémoire qui en résulte est de nature militaire très prononcée (Maerten 2020 : 29).

Or les femmes, compte tenu de leur place dans la société, sont peu présentes et peu acceptées dans la résistance armée (voir à ce propos le cas de Gabrielle Petit durant la Première Guerre mondiale analysé par Charlotte Stas dans le présent *Cahier*).

Tous ces facteurs influent sur le développement d'une historiographie et d'une politique mémorielle axée sur les hommes et la lutte armée. Il aura finalement fallu attendre les années 1970-1980 pour que, sous l'impulsion de toute une série d'universitaires, d'historiennes et de militantes féministes, la lumière soit faite sur le caractère situé de nos savoirs et pour que les femmes, dont les résistantes, soient considérées

comme des « sujets historiques » à part entière. Si d'importantes recherches ont été menées depuis lors sur le sujet, un important travail historiographie et politique reste à mener sur le sujet.



Photographies de l'ancienne prison Saint-Léonard

Le cas de la prison Saint-Léonard à Liège

Concernant le lieu et l'histoire qui constituent le point de départ de notre réflexion, à savoir l'ancienne prison Saint-Léonard à Liège et les résistantes incarcérées, il n'existe à ce jour, à notre connaissance, aucune étude ni aucun ouvrage n'y étant spécifiquement consacré. Il ne s'agit pourtant pas d'un fait mineur dans l'histoire générale de la répression vis-à-vis des résistants et résistantes en Belgique et encore moins dans la localité. De manière générale, les risques encourus par les résistantes restent un sujet encore très peu traité.

Pour notre part, nous n'avons malheureusement pas été à même d'établir un inventaire, serait-ce partiel, du nombre de femmes détenues dans cette prison en tant que prisonnières politiques durant l'occupation nazie du pays. Un travail de recherche colossal devra être mené pour faire la lumière sur cette histoire, notamment au départ des archives des différentes prisons et camps vers lesquels certaines de ces femmes sont par la suite déportées.

Dans le cadre de l'exposition consacrée au matrimoine wallon organisée en 2021 par l'asbl MNEMA en partenariat avec l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP) à La Cité Miroir à Liège, nous avons dès lors fait le choix de mettre en lumière le portrait de six femmes⁵⁷ dont les noms nous sont parvenus, l'un après l'autre, par ricochets. Il s'agit en l'occurrence de Jeannine Davin, Marie-Madeleine Dewé, Marie-Thérèse Dewé, Fanny Germeau, Hélène Hoybergen et Berthe Morimont-Lambrecht.

⁵⁷ Dans le cadre de l'exposition, ce nombre a été réduit, pour des raisons logistiques, à quatre portraits.

Au moment où nous avons entamé notre recherche, seule l'histoire de Fanny Germeau avait été retranscrite au sein d'un ouvrage général consacré à sa vie en tant qu'artiste liégeoise engagée (Rasquin 2003). Nous avons pris connaissance de l'histoire des autres résistantes en consultant leurs dossiers de demande de reconnaissance officielle aux Archives des Victimes de la Guerre et aux Archives générales de l'État, en prenant contact avec leur famille et leurs proches, en compulsant les chroniques des communautés patriotiques ainsi que l'ouvrage des avocats Cassius Lohest et Gaston Kreit du Barreau de Liège sur la défense des Belges devant le Conseil de guerre allemand publié en 1945.

*elles ont cherché
des logements
pour les illégaux,
collecté des fonds,
caché des armes,
volé de la nourriture*

Elles ont été courrières, hôtes au sein de filières d'évasion, membres actives au sein de la presse clandestine... Elles ont cherché des logements pour les illégaux, collecté des fonds, caché des armes, volé de la nourriture... Toutes furent détenues plusieurs mois à l'ancienne prison Saint-Léonard avant d'être, à l'exception de Fanny Germeau, déportées vers l'Est. Deux d'entre elles, Marie-Madeleine Dewé et Berthe Morimont-Lambrecht, perdirent la vie au camp pour femmes de Ravensbrück, tandis que les autres furent rapatriées au cours de l'année 1945 après la libération des camps.

Mais au final, pourquoi cela importe-t-il de raconter cette histoire, de chercher à la faire connaître et à l'inscrire dans la mémoire collective ?



Photographie de Jeannine Davin (au centre) avec sa famille

Un fil d'Ariane

Repartons de la base car nous n'inventons rien. L'histoire est une enquête (pour reprendre l'étymologie grecque du terme) visant à la connaissance du passé et un travail assurant notamment en aval sa transmission : « comprendre » et « faire comprendre ». L'histoire nous permet en somme de savoir « comment on en est arrivé là ».

Quand les archives manquent, que des parties du passé n'ont pas été étudiées, ou peu, ou que des pans de l'Histoire, toujours influencée par les représentations et les préjugés d'une certaine époque, n'ont pas été totalement réactualisés à l'aune des nouvelles connaissances et méthodologies historiques, nous manquons alors de matériaux pour savoir d'où l'on vient et qui nous sommes.

Cette méconnaissance ou ce manque de sources fiables participent de notre aveuglement aux usages qui peuvent être faits du passé à des fins idéologiques. Dans le cas des femmes, l'invisibilisation pendant des siècles de leur histoire, l'absence ou la destruction de nombreuses archives, la permanence de périodes peu ou mal étudiées et la (encore trop) modeste diffusion des connaissances engrangées sur le sujet à ce jour, particulièrement dans le monde scolaire, jouent ainsi un rôle important dans l'imaginaire collectif et dans le maintien d'une domination masculine au sein de nos sociétés (Pathou-Mathis 2020).

Outre l'histoire en elle-même, c'est la représentation que nous avons du passé, ce que l'on choisit de montrer et de raconter et la manière dont on le fait qui agissent sur nos comportements et influencent le déroulement de l'histoire en train de se faire et, ce faisant, le futur. Autrement dit, nous sommes chaque jour influencés par ce que nous voyons,

lisons, et gardons en mémoire. Or, sans mémoire, le pouvoir d'action et de résistance est réduit.

C'est dans cette logique que s'inscrivent les actions militantes en faveur d'une plus grande représentativité des femmes dans l'espace public, entre autres via les noms de rue⁵⁸. Ces actions témoignent du décalage devenu trop grand et de l'incompatibilité entre l'histoire-mémoire officielle et les histoires-mémoires des groupes qui constituent la société belge actuelle ainsi que d'une demande de démocratisation de l'espace public (Morin 2020).

L'espace public n'est en effet pas un « infondé », mais le résultat de choix politiques, un espace symboliquement signifiant d'un certain ordre politique et social. En réhabilitant le *matrimoine* (« ce qui vient des mères »), il s'agirait ainsi à la fois de ramener l'histoire des femmes dans la mémoire collective et de travailler à la construction d'une société plus égalitaire. À travers la mémoire, c'est en effet du présent que nous parlons et sur lui que nous agissons.



Esplanade Saint-Léonard, ancien site de la prison

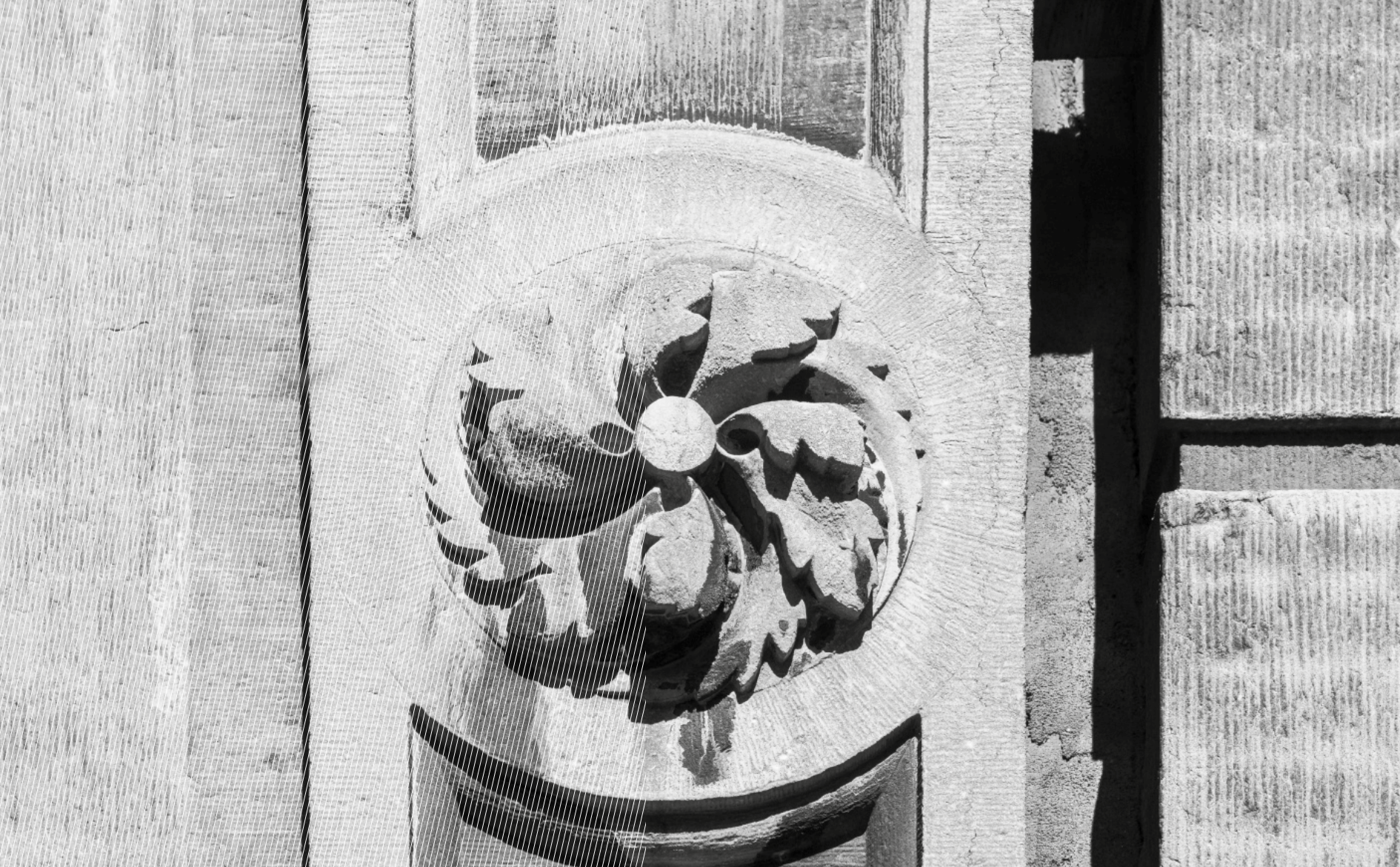
⁵⁸ Voir l'action de la Collective « Noms Peut-Être » à Bruxelles qui rebaptise des noms de rue et propose des balades féministes de la ville <https://nomspeutetre.wordpress.com/visibilite/> (dernière consultation le 15/06/2021).



*escalier du Château
de La Closière*

château familial de la peintre Anna Boch





*ancien bâtiment
de l'Union des Femmes
de Wallonie*

deuxième partie

UN MATRIMOINE CULTUREL, POLITIQUE ET SOCIAL

Iris FLAGOTHIER

L'Union des Femmes de Wallonie et l'exercice de la parole revendicative. Enjeux et espaces

« Le vote des femmes est inéluctable en logique [...] toutes les Belges paient l'impôt et 40 p. c. d'entre elles travaillent sans que leurs intérêts soient représentés ; elles n'ont ni les écoles qu'il leur faudrait, ni les salaires qu'elles méritent. Il n'y a aucune raison pour que cette exploitation cesse aussi longtemps que les femmes n'auront pas voix au chapitre politique » (Marie Delcourt).

Durant le premier tiers du XX^e siècle, les luttes sociales et politiques touchent de multiples domaines, et l'exercice de la parole revendicative gagne peu à peu une place centrale dans l'espace public. Néanmoins, alors que les militants masculins bénéficient d'une liberté d'expression dans les limites des lois en vigueur, ce même concept décliné au féminin fait l'objet de restrictions supplémentaires (Courtois, Pirotte et Rosart 1993 : 12-30). En effet, les femmes souhaitant se mobiliser et exercer leur droit à la parole publique voient leurs revendications étouffées,

brimées ou redirigées vers des sujets jugés moins subversifs. En somme, elles n'ont pas leur place dans les mouvements de contestation de l'ordre social et ne peuvent faire entendre leur voix dans aucun espace de parole officiel (Fillieule et Roux 2009 : 13 ; Morelli 1996 : 203-213). Tantôt minimisé, tantôt décrié voire moqué, l'engagement public au féminin ne peut donc, au début du XX^e siècle, investir aucun espace public, il fait l'objet d'une décredibilisation implicite de la part de l'opinion publique encore largement patriarcale (Jacques 2013 : 15-17).

Née en 1912 à l'initiative de Léonie de Waha et de Marguerite Horion-Delchef, l'Union des Femmes de Wallonie va à l'encontre de cette dynamique en proposant aux femmes d'intégrer, à travers diverses tribunes, les questions régionales qui secouent alors la sphère publique. Influencée par les événements linguistiques, socio-politiques ou économiques de l'avant et de l'entre-deux-guerres, l'Union investit plusieurs lieux physiques ou tribunes immatérielles. La maison de style néo-classique du 27 rue Dartois à Liège devient ainsi le théâtre d'une tentative d'incursion dans un champ de mobilisation – le Mouvement wallon et les luttes régionales – qui semble alors presque exclusivement masculin. Plusieurs des observations et analyses de cette contribution sont issues de notre mémoire de master sur *La Femme wallonne* (Flagothier 2017) et de notre article « Envisager le militantisme wallon au prisme du genre. Les cas de l'Union des Femmes de Wallonie et de Marguerite Horion-Delchef » paru dans la *Revue belge d'Histoire contemporaine* (Flagothier, 2020 : 50-74), dont nous souhaitons accentuer ici la dimension matrimoniale. Nous fonctionnerons en deux temps : le premier revient précisément sur l'histoire de l'Union des Femmes de Wallonie, tandis que le second s'attarde sur le matrimoine matériel et culturel lié à celle-ci.



Bâtiment ayant accueilli l'Union des Femmes de Wallonie, rue Dartois à Liège

Une histoire en trois temps

1. L'avant-guerre

L'Union est co-fondée à Liège le 28 octobre 1912 par Léonie de Waha et Marguerite Horion-Delchef, qui occupent respectivement les fonctions de présidente et de secrétaire du groupement nouvellement créé (Micheline Libon, dans Rosart, Courtois et Pirotte 1989 : 185-191). Fortement influencée par le contexte régional du début du XX^e siècle, l'Union des Femmes de Wallonie se place dans le sillage de *La Lettre au Roi* de Jules Destrée (août 1912), de la création de l'Assemblée wallonne (octobre 1912) et émet le vœu de prendre part aux débats linguistiques et socio-politiques, parmi lesquels la séparation administrative, la lutte contre le projet de « flamandisation » de l'Université de Gand et l'opposition à toute forme de bilinguisme en Wallonie.

Dès sa création, l'Union s'adresse à « toutes les femmes qui pensent » et à toutes celles qui souhaitent prendre part à « l'admirable réveil wallon » de l'avant-guerre. Malgré cette prise de position progressiste, dans les faits, le rôle des Femmes de Wallonie se définit d'abord comme celui de « soutien » aux sphères militantes masculines de l'époque et leurs revendications en faveur des droits et libertés des femmes mettent un certain temps avant de se développer et de s'affirmer pleinement (Micheline Libon, dans *ibid.* : 185-191). Défendant d'emblée une identité supposée apolitique, l'Union conserve néanmoins une forte connotation bourgeoise et libérale.

Entre 1912 et 1914, elle organise plusieurs activités dont des cycles de conférences et des débats, qui vulgarisent des sujets variés de culture générale mais abordent également des thèmes plus clairement associés aux femmes (questions sociales telles que la préoccupation pour l'enfance culturellement et économiquement défavorisée, l'instruction des jeunes filles, l'apprentissage de certains métiers). L'Union se montre sensibilisée à la question de la misère sociale et surtout infantile, à laquelle elle répond à travers la mise en place de plusieurs œuvres philanthropiques, dont des cantines et une mutualité maternelle.

Rédigé, publié et distribué par des bénévoles, le *Bulletin de l'Union des Femmes de Wallonie* voit le jour en 1913 et paraît de manière périodique jusqu'en 1914 dans le but de relayer des informations pratiques que le groupe souhaite communiquer à ses adhérentes. Il contient également quelques ébauches de billets à caractère militant ainsi que des textes prônant la sauvegarde de la culture et du folklore wallons (Pirotte 1997 : 127-129, 178, 209).

L'Union cesse officiellement ses activités et le tirage de son périodique dès l'invasion allemande. Néanmoins, elle affirme avoir poursuivi et même intensifié certaines de ses œuvres philanthropiques sans l'autorisation de l'occupant.

2. L'entre-deux-guerres

Après la Première Guerre mondiale, l'Union se reconstruit progressivement et met en place un comité chargé de diriger ses activités. S'appuyant sur son nouveau périodique, *La Femme wallonne*, ainsi que sur son secrétariat et lieu de réunion situé au 27 rue Dartois, l'Union aborde des thématiques de plus en plus subversives telles que les relations entre le nord et le sud du pays après la guerre, la séparation administrative, le refus du bilinguisme en Wallonie, la mise en valeur de la culture, de la langue et du folklore wallons. En parallèle, les Femmes de Wallonie s'orientent progressivement vers un contenu pouvant être qualifié de « féministe », au travers de revendications de plus en plus appuyées concernant, entre autres, l'obtention du droit de vote des femmes, l'accès des jeunes filles aux études supérieures et l'accès pour la population féminine munie d'un diplôme aux professions correspondant à ce dernier (Keymolen et Coenen 1991 : 13-22). Publié par un comité de rédaction, le périodique mensuel *La Femme wallonne* souligne et appuie ces idées en mélangeant des tribunes socio-politiques, des billets satyriques et des articles ouvertement militants avec un contenu plus culturel comprenant des critiques littéraires ou théâtrales et des publications en vers ou en prose écrites par les membres elles-

mêmes (Pirotte 1997 : 127-129). L'Union diversifie son programme de conférences, met en place des sessions de débats, des expositions de travaux et d'artisanat féminins et investit les fonds récoltés dans ses œuvres philanthropiques. Le comité d'organisation des activités et de rédaction du journal est composé de Marguerite Horion-Delchef et de Léonie de Waha, mais également d'autres membres telles qu'Emma Lambotte, qui signe une partie des articles à teneur culturelle, et Marie Delcourt, figure capitale dans la tournure ouvertement féministe de l'Union.

Concernant le nombre d'adhérentes, l'Union affirme qu'il avoisine les 500 en novembre 1921. Cependant, d'autres sources font état de 364 membres répartis dans 51 villes ou localités différentes entre 1925 et 1926. Les principaux foyers d'adhérentes se situent à Liège, à Bruxelles ainsi que dans plusieurs villes de la Province de Liège. En Flandre, on compte seulement quelques membres, principalement dans la Province d'Anvers.

L'Union et son périodique connaissent certaines fluctuations vers la fin des années 1930, dont une partie peut être attribuée au flottement dû au décès de Léonie de Waha le 8 juillet 1926. À partir de 1929, *La Femme wallonne* semble reprendre un rythme désormais dicté par des articles à teneur moins régionale et évoluant davantage vers des thématiques purement féministes.

L'Assemblée générale des Femmes de Wallonie du 3 novembre 1936 annonce officiellement la dissolution de l'Union. Prenant congé de son lectorat, Marguerite Horion-Delchef écrit dans le périodique : « nos sociétaires trouvent dans les multiples organes et journaux wallons de quoi continuer à s'intéresser aux problèmes qui nous ont préoccupées. Pour le féminisme, nous ne sommes point davantage en peine : nombreuses sont les sources auxquelles on peut puiser » (*La Femme wallonne* novembre-décembre 1936 : 1).

Semblant trahir un manque de résistance à la concurrence de plus en plus forte du point de vue médiatique dans l'entre-deux-guerres mais aussi un essoufflement progressif de certaines chevilles ouvrières de l'Union, Marguerite Horion-Delchef exprime aussi une certaine lassitude : « un moment vient où, à force de lutter, on a un peu trop l'impression fatigante de se redire » (*ibid.*).

« un moment vient où,
à force de lutter,
on a un peu trop
l'impression fatigante
de se redire »



Lycée Léonie de Waha

3. L'après-guerre

Après la Seconde Guerre mondiale, une nouvelle Union des Femmes de Wallonie se plaçant en héritière de son ancêtre de l'entre-deux-guerres voit le jour en mai 1946 dans le cadre du Congrès national wallon, dont elle est un organe satellite. Rapidement, elle prend la forme d'une association sans but lucratif. Malgré son existence chaotique, elle réussit à mettre en place quelques activités

ponctuelles (conférences, causeries...) et elle tente également de poursuivre les festivités lancées dans l'entre-deux-guerres (fêtes enfantines, expositions de travaux féminins). Tout comme ces activités, le premier numéro du périodique d'après-guerre ne suscite que peu d'enthousiasme et les initiatives ne sont donc pas réitérées.

Au vu des difficultés à obtenir des subsides, des locaux et des autorisations, les Femmes de Wallonie poursuivent rarement leurs initiatives. L'Union participe cependant à plusieurs activités d'essence culturelle dans l'après-guerre, parmi lesquelles la remise des prix littéraires wallons (Prix des Amis de Radio-Liège, Prix des Critiques, Prix de l'Expansion artistique). Néanmoins, dans les faits, l'association se heurte à de nombreuses difficultés et les membres se désistent les unes après les autres vers le milieu des années 1950. L'Union des Femmes de Wallonie de l'après-guerre n'annonce pas d'arrêt officiel de ses activités, mais le dernier document administratif qu'elle produit date de 1967.

L'Union des Femmes de Wallonie, des lieux de matrimoine

Dans le cadre de l'étude de l'Union des Femmes de Wallonie, la notion de matrimoine prend des apparences multiples : elle peut autant se rattacher aux lieux d'expression de la parole revendicative qu'aux réflexions et aux conclusions concernant l'inclusion des femmes dans des champs de mobilisation alors jugés essentiellement masculins. Par conséquent, le concept de matrimoine (voir à ce propos les deux prises de position de Thomas Franck et Claire Gavray dans le présent *Cahier*) est utilisé pour interroger le rapport des Femmes de Wallonie à l'espace public et leurs interventions dans divers lieux de parole, qu'ils soient physiques ou immatériels.

1. Les Femmes wallonnes sur la scène publique

L'Union des Femmes de Wallonie possède plusieurs particularités, caractéristiques de l'essence même de son identité. Premièrement, ses combats investissent deux fronts. Revendiquant une plus grande implication féminine dans le Mouvement wallon et luttant en faveur de l'égalité des sexes, elle prend également part aux thématiques régionales. Plus encore, elle les concilie avec certaines idées de tendance féministe. Un point commun apparaît en filigrane de ces particularités : celui de l'avancée, à première vue inexorable, vers l'émancipation féminine, la déconstruction de certains stéréotypes sexués et la lutte contre les discriminations. Néanmoins, malgré les avancées vers l'égalité des sexes, le contexte social continue de maintenir la population féminine sous l'égide des schémas traditionnels, ce qui contraste considérablement avec les positions des Femmes

de Wallonie (Jacques 2013 : 13-45). En effet, la confrontation entre les principes prônés par l'Union et les attentes normatives genrées de la société patriarcale de l'avant et de l'entre-deux-guerres remet considérablement en question la possibilité d'une prise de parole des femmes dans l'espace public.

À travers la presse d'action wallonne et les différents textes produits par le Mouvement wallon, on constate que les militants résumant le rôle des femmes à plusieurs images stéréotypées : celles de la mère, de l'épouse et de la sœur wallonnes. Ces images sont utilisées afin de susciter un sentiment de tendresse et de reconnaissance qui est, selon les militants, comparable au patriotisme envers la Wallonie. Ainsi, les femmes doivent-elles exercer un rôle de soutien et d'appui sentimental donnant aux hommes la force de défendre leurs opinions, tout en entretenant leur propre militantisme dans la sphère privée. D'ailleurs, dans les nombreux textes publiés par les associations militantes composant le Mouvement wallon de l'entre-deux-guerres, le qualificatif *militant* ne semble appliqué qu'aux protagonistes masculins, tandis que les femmes doivent se contenter d'entretenir leur « appartenance wallonne » ou « leur sentiment régional ». Ces termes suggèrent *de facto* une certaine passivité féminine et assignent l'engagement des femmes à la dimension privée. De plus, les militants les envisagent comme le

prolongement et le soutien de leurs propres engagements, restreignant par conséquent leur accès à la sphère de parole publique (Kesteloot 2004 : 13-15).

Parmi les quelques domaines pour lesquels le Mouvement wallon reconnaît publiquement les initiatives mises en place par les Femmes de Wallonie, celui de la bienfaisance semble le plus important. L'encouragement de l'implication féminine dans les œuvres philanthropiques centrées sur l'aide à l'enfance n'est pas nouveau. Suggérant une continuité entre la sphère privée et l'engagement public des femmes, ces œuvres leur attribuent certaines caractéristiques jugées dévolues à leur rôle maternel (Marissal 2014 : 15-28 ; Masuy-Stroobant et Humblet 2004 : 28-29). Aussi, dans la presse d'action wallonne de l'entre-deux-guerres, on retrouve quelques mentions d'activités et d'œuvres de charité menées par l'Union.

En somme, les silences des textes wallons concernant la présence et l'implication des femmes dans la sphère politique ou économique tendent à s'expliquer par le manque de corrélation entre ces thématiques et les attentes normatives genrées des militants. Illustrant ce phénomène, la présence de Marguerite Horion-Delchef ou d'Emma Lambotte à l'Assemblée wallonne et leur désir de prendre part aux débats concernant le fédéralisme ou la question du bilinguisme en Wallonie ne sont

jamais signalés dans les comptes rendus des congrès ou des assemblées (Delforge 2013 : 215-217). Les quelques billets nécrologiques publiés dans la presse d'action wallonne après le décès des principales chevilles ouvrières de l'Union achèvent de démontrer cette exclusion des femmes de la sphère publique. Ramenant leur parcours à leurs œuvres philanthropiques ou artistiques et résumant leur militantisme à un « attachement » à leur terroir, ils font prévaloir la dimension culturelle de leur engagement, passant sous silence le reste de leurs idéaux. Sans effacer totalement l'aspect politique de leur vie, ils l'apparentent néanmoins à leur filiation, expliquant leurs idées militantes par l'influence de celles de leur mari ou ancêtres masculins.

Très rudement frappée par ce que Marguerite Horion-Delchef qualifie dans sa correspondance privée de « mauvaise volonté » de la part des militants, l'Union des Femmes de Wallonie érige ses propres espaces d'expression dès 1913.

*une idéologie
conciliant le féminisme
et le militantisme wallon*

2. Le 27 rue Dartois, espace d'expression orale

Propriété personnelle de Marguerite Horion-Delchef, le 27 rue Dartois est d'emblée choisi comme le secrétariat et le point de rassemblement des membres de l'Union. Construit dans le dernier quart du XIX^e siècle, le bâtiment contient plusieurs vastes pièces qui servent respectivement de salle de réunion, de bureau et de lieu de rédaction et d'assemblage de *La Femme wallonne* dans l'entre-deux-guerres.

Dès 1913, le bâtiment accueille les réunions, les conférences, les débats, les récitations ainsi que certaines activités liées aux œuvres philanthropiques. Aussi, les membres du comité – dont la présidente et la vice-présidente, une secrétaire, une secrétaire adjointe, une trésorière et plusieurs commissaires – s'y réunissent afin de définir un programme par année. Le comité dresse les objectifs, les champs d'action de l'Union et établit un programme de conférences en accord avec une idéologie conciliant le féminisme et le militantisme wallon. Il y perçoit également les dons d'argent, de denrées et y conçoit les vêtements et les colis pour les œuvres philanthropiques. Entre 1913 et 1914, les quelques cycles de conférences organisés par l'Union se concentrent sur certaines thématiques, passant de la question sociale au domaine culturel. Elles demeurent majoritairement

destinées au public de bourgeoises lettrées ciblé par l'Union.

Dès l'entre-deux-guerres, les activités se diversifient et se multiplient. Conçu au 27 rue Dartois, le programme varie peu d'une année à l'autre : fêtes enfantines, cramignons, jeux divers, tombolas, spectacles de marionnettes, tout est mis en place pour accueillir gratuitement les Femmes de Wallonie et leurs familles, mais également pour attirer les adhérentes qui ne fréquentent pas assidûment le lieu.



Détail du bâtiment ayant accueilli l'Union des Femmes de Wallonie, rue Dartois à Liège

L'Union organise également une série d'expositions d'œuvres et de travaux féminins : l'objectif est de mettre en valeur les productions artisanales féminines mais également de présenter les spécialités propres à chaque région de la Wallonie. Basée sur le thème de l'enfance, une première exposition régionale se tient du 4 au 13 février 1922 et rencontre un certain succès. Placée sous le patronage de Xavier Neujean, de Jules Destrée, d'Ernest Mahaim, d'Olympe Gilbert et de Gaston Grégoire, elle a lieu dans l'une des salles du Journal *La Meuse*. Albert Mockel est nommé président d'honneur. Cette initiative rejoignant les attentes normatives genrées des militants, il n'est pas surprenant qu'elle ait bénéficié d'un tel écho dans la sphère publique. Forts de ce succès, les membres du comité organisent donc plusieurs autres expositions de travaux féminins tout au long de l'entre-deux-guerres.

Prenant une place capitale dans le programme des activités de l'Union, les conférences et les causeries se tiennent également rue Dartois. La propriété de Marguerite Horion-Delchef devient donc régulièrement le théâtre d'exposés de vulgarisation scientifique, de lectures publiques mais aussi de véritables joutes verbales. En effet, dès le milieu de l'entre-deux-guerres, l'Union propose des sessions ouvertes offrant aux membres la possibilité de s'exprimer assez librement sur certains sujets et de défendre leur

point de vue face aux critiques émises par les autres intervenantes, voire par le public.

Les articles qui font état de ces interventions mentionnent certaines prises de parole assez virulentes qui opposent les membres sur des sujets touchant directement le rôle des femmes et leur statut au sein de la société. Pour n'en citer que quelques exemples, en janvier 1928, une session de discussion consacrée à la question de l'enseignement féminin oppose Marie Delcourt aux autres conférencières sur l'obligation de dispenser des cours de ménage dans les écoles secondaires pour jeunes filles. Alors que la première les qualifie de « dépassés » et se positionne en faveur d'une répartition non-sexuée des tâches ménagères qui permettrait aux femmes de consacrer davantage de temps à s'instruire et à s'impliquer dans des thématiques socio-politiques ou culturelles de leur choix, les autres intervenantes définissent ces travaux comme inhérents à la formation de toute femme. En 1929, un débat consacré à l'antiféminisme au sein du théâtre wallon suscite des débats similaires entre Emma Lambotte, Marie Delcourt, Marguerite Horion-Delchef et plusieurs intervenantes qui demandent spontanément la parole.

En somme, ces joutes verbales représentent surtout la volonté de ces femmes d'accéder à une prise de parole publique et de remettre en question une partie de l'ordre social en vigueur, les thématiques en elles-mêmes important finalement très peu. La libre expression, la prise de parole spontanée, les encouragements au débat et la défense d'avis contraires devant des assemblées entières (qui ne sont, du reste, pas exclusivement féminines) tendent à affirmer l'envie des Femmes de Wallonie d'accéder à une plus large implication dans la sphère publique et à une égalité entre les opinions féminines et masculines.

3. *La Femme wallonne*, tribune de papier

Dès 1920, *La Femme wallonne* succède au *Bulletin de l'Union des Femmes de Wallonie*. Feuille ouvertement engagée et véritable reflet de l'idéologie du groupement, sa périodicité connaît quelques variations, sûrement dues à des questions financières mais également à l'évolution de l'implication personnelle des membres de son comité de rédaction. En effet, elle débute par un tirage mensuel dès 1921 pour passer à une formule bimensuelle à partir de janvier-février 1927. Elle ne revient à un tirage mensuel qu'en 1931. Son prix varie entre 2 et 5 francs, tandis que l'abonnement annuel s'élève à 7,50 francs. Son mode de distribution est basé sur un principe d'abonnements : les numéros sont distribués à la main pour les abonnés liégeois et envoyés par la poste à destination des adhérentes n'habitant pas le centre-ville.

Dès 1919, le périodique semble mené par un petit groupe de rédactrices, qui procèdent au travail d'écriture, d'ajouts et de corrections, de dactylographie et d'assemblage des textes.

Concernant la question de la réception du journal, il semble que le public auquel s'adresse *La Femme wallonne* fasse l'objet d'un « effet miroir » assez flagrant insufflé par les rédactrices. Ces dernières s'adressent uniquement à leurs semblables, soit



Buste de Marie Delcourt de la collection du Musée Wittert

aux femmes appartenant à la bourgeoisie libérale laïcisée et portant en elles l'envie de s'impliquer dans la vie publique wallonne ainsi que dans le domaine philanthropique. De plus, *La Femme wallonne* ne semble pas s'adresser aux jeunes filles, le regard très maternel transparaissant dans certains articles révèle que le public ciblé appartient à la même tranche d'âge que les rédactrices, mères de famille pour la plupart (Ringoot 2004 : 87-88). Néanmoins, la prise de conscience féminine et les

revendications wallonnes qui animent les Femmes de Wallonie mènent le périodique vers différentes thématiques et diversifient les sujets abordés. En conséquence de cette pluralité d'opinions, les multiples thématiques évoquées dans le journal voient presque systématiquement s'affronter des positions contradictoires.

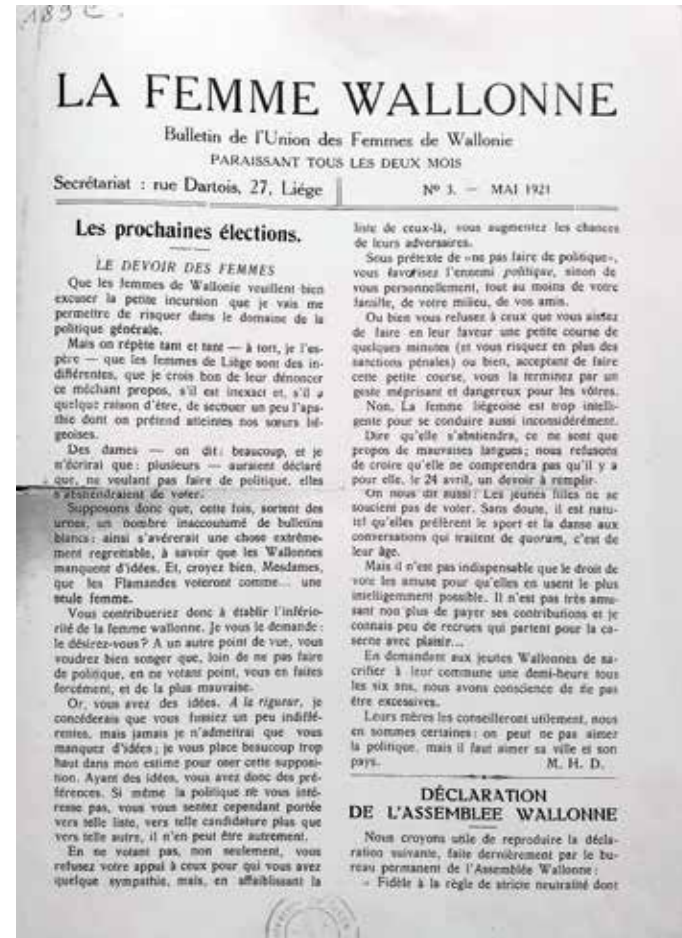
En somme, le suivi global d'une ligne éditoriale et d'une idéologie unifiées ne semble pas la priorité de *La Femme wallonne*. Au contraire, les membres du comité de rédaction et les différentes collaboratrices l'érigent comme une véritable tribune de papier permettant une liberté d'expression presque totale. Pour n'en citer qu'un exemple, en 1924, à l'occasion de la parution d'un numéro consacré à la question de l'obtention du suffrage féminin, plusieurs avis s'expriment et font osciller *La Femme wallonne* entre des positions progressistes et traditionnalistes : « Il est juste que les femmes votent ; elles le feront tôt ou tard, c'est fatal. De là à le souhaiter personnellement [...] que les jupons votent ! la justice – plutôt la manie d'égalité – sera sauve, mais les choses n'en iront guère mieux » (Lambotte 1924). Cette position est en réelle opposition avec celle défendue au même moment par Marie Delcourt – voir à ce propos la citation en exergue du présent article qui démontre la position nettement plus progressiste de cette dernière.

L'impulsion et la création de l'Union répondent à une volonté de résister à la montée du Mouvement flamand et de revendiquer une position active des femmes sur des questions régionales. Dans cette optique, Léonie de Waha, Marguerite Horion-Delchef et Emma Lambotte intègrent l'Assemblée wallonne, organe de représentation des débats linguistiques et régionaux par excellence. Bien que le rôle qu'elles y jouent et leur prise en considération par les militants semblent minimes, elles développent leurs idéaux et mettent tout en œuvre pour les diffuser publiquement. En dépit de ces efforts, elles sont au mieux considérées comme des sympathisantes de la cause wallonne, et au pire comme des personnalités secondaires dont on apprécie l'esprit « pétillant », comme le mentionne le compte rendu de l'intervention d'Emma Lambotte à l'Assemblée wallonne en 1927 (Flagothier 2017 : 72-73). Semblant prendre conscience que ces difficultés sont intrinsèquement liées à leur sexe, elles mettent sur pied leurs propres espaces de parole leur permettant d'émettre leurs revendications, de se mesurer les unes aux autres et de s'exprimer sans aucun filtre.

Leurs opinions convergent systématiquement vers un seul et même enjeu lancinant, celui de la prise de parole des femmes dans l'espace public. De plus, les luttes menées par l'Union semblent avant tout se diriger contre un oppresseur, dont l'identité est quasi-générique. En effet, que leurs propos visent

le Mouvement flamand ou les carcans imposés par la société patriarcale et l'ordre social en vigueur, les Femmes de Wallonie semblent surtout vouloir se libérer des croyances et des stéréotypes qui limitent volontairement leur liberté d'expression et leur engagement militant. Pour cela, elles construisent deux espaces connexes : le 27 rue Dartois et *La Femme wallonne*.

Bien qu'en pratique l'Union de l'entre-deux-guerres ne soit certainement pas encore prête à porter le poids d'une idéologie en faveur de l'émancipation féminine, ces lieux d'expression orale et écrite portent en eux la mémoire des luttes et des revendications des Femmes de Wallonie. Ils intègrent pleinement la notion de matrimoine et ouvrent la voie aux revendications féministes des générations suivantes.



Une de *La Femme wallonne*, mai 1928



Université de Liège | salle Marie Delcourt



*école communale
du Beau Mur*

*dans le quartier dit de « la Bonne Femme »
à Grivegnée*

Thomas FRANCK

À la recherche de Madeleine Bourdouxhe. Traces, indices et mots d'une histoire invisible

« Tout sujet se pose concrètement à travers des projets comme une transcendance ; il n'accomplit sa liberté que par son perpétuel dépassement vers d'autres libertés ; il n'y a d'autre justification de l'existence présente que son expansion vers un avenir indéfiniment ouvert. Chaque fois que la transcendance retombe en immanence il y a dégradation de l'existence "en soi", de la liberté en facticité ; cette chute est une faute morale si elle est consentie par le sujet ; si elle lui est infligée, elle prend la figure d'une frustration et d'une oppression ; elle est dans les deux cas un mal absolu. Tout individu qui a le souci de justifier son existence éprouve celle-ci comme un besoin indéfini de se transcender. Or, ce qui définit d'une manière singulière la situation de la femme, c'est que, étant comme tout être humain, une liberté autonome, elle se découvre et se choisit dans un monde où les hommes lui imposent de s'assumer comme l'Autre : on prétend la figer en objet et la vouer à l'immanence puisque sa transcendance sera perpétuellement transcendée par une autre conscience essentielle et souveraine. Le drame de la femme, c'est ce conflit entre la revendication fondamentale de tout sujet qui se pose toujours comme l'essentiel et les exigences d'une situation qui la constitue comme inessentielle » (Simone de Beauvoir).

Réflexions à partir d'un positionnement dans un paysage

Nous avons entrepris de rechercher et de suivre les *traces* (Ginzburg 2010) de la romancière liégeoise Madeleine Bourdouxhe au départ d'un intérêt pour une œuvre qui semblait résister aux lectures qui en sont faites. Intrigué par la trajectoire de cette femme ayant connu deux philosophes majeurs de la pensée francophone, Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir, nous avons tenté de comprendre ce qu'avait pu être le *paysage* de son enfance liégeoise (Havelange 2018), moment certes épisodique dans une vie davantage inscrite dans les sociabilités bruxelloises et parisiennes. Bourdouxhe ne reste en effet que quelques années à Liège, de 1906 (année de sa naissance) à 1914, moment où ses parents, poussés par la guerre, s'exilent en France et séjournent longuement à Paris, où l'enfant poursuit sa scolarité. De retour très momentanément à Liège à la fin du conflit mondial, la famille déménage définitivement à Bruxelles en 1918.

Les quelque huit années passées à Liège au début du XX^e siècle, entre les quartiers de Grivegnée, de Saint-Léonard et une campagne plus reculée, auraient-elles laissé des traces à la fois dans la topographie de ce paysage et dans l'œuvre romanesque ? Ceci amène à un nouveau constat : Madeleine Bourdouxhe est particulièrement absente de l'espace public liégeois contemporain, elle est à peine connue de quelques intéressés par le fait littéraire, qui ont le plus souvent lu *La Femme de Gilles* paru chez Gallimard en 1937 ou vu son adaptation cinématographique par Frédéric Fonteyne en 2004. Les archives de la Ville, de l'instruction publique de Liège et du Musée de la littérature de Bruxelles (détenteur du fonds Madeleine Bourdouxhe) n'ont presque aucune trace de sa vie liégeoise, qu'il s'agisse de son lieu de vie ou de l'école qu'elle a fréquentée. Comment expliquer cette absence et cet apparent désintérêt pour une autrice citée par Beauvoir dans *Le Deuxième sexe* et qui a publié en 1947

une nouvelle dans la célèbre revue de Sartre, *Les Temps Modernes* ?

De cette question découle une autre : n'est-ce pas notre position de chercheur liégeois attaché au phénomène littéraire et philosophique des années 1930 à 1960 qui accorde une attention démesurée à une femme née dans le même espace géographique ? Cet espace est-il seulement le même ? Se dégage alors une nouvelle réflexion relative à cette position d'enquêteur : n'exagèrerions-nous pas l'importance d'un paysage pour une romancière qui a quitté tôt la périphérie d'une ville provinciale ? Malgré les témoignages de Marie Muller, la fille de Bourdouxhe, que l'on a pu récolter et qui insistent sur l'attachement de la romancière à Liège, à la culture et à la langue wallonne, il serait risqué de surévaluer l'importance d'une région pouvant être perçue, à l'époque, comme exotique et à la marge de l'espace intellectuel bruxellois et parisien – l'attachement de Bourdouxhe aux Fagnes est en ce sens significatif. Prendre la mesure du décalage entre deux époques, voici l'enjeu de cet article, tout comme il apparaît nécessaire d'interroger les raisons d'une visibilité toute relative de la romancière dans la sphère publique liégeoise.

Dernière remarque introductive capitale, les œuvres romanesques de Bourdouxhe ne sont pas moins des traces de son historicité que les quelques archives éparses témoignant de sa vie. De

Vacances (œuvre de jeunesse publiée en fragment dans *Le Rouge et le Noir* sous le titre « Vacance ») à *Mantoue est trop loin* (refusé par Gallimard en 1956, publié en 2019 chez Névrosée) en passant par *La Femme de Gilles* (Gallimard, 1937), *À la recherche de Marie* (Libris, 1943) et « Les jours de la femme Louise » (*Les Temps Modernes*, 1947), il est question de percevoir l'importance d'une narration témoignant d'une histoire, d'un pouvoir des mots, d'un imaginaire et d'un ensemble de significations situées (Rancière 2007 et 2014). Nous soutenons notamment que la rhétorique immanente à l'œuvre bourdouxhienne détient une signification propre, dont les structures narratives et énonciatives peuvent parfois dire bien plus que les intentions supposées de leur autrice. Marie Muller réfute notre interprétation ironique et distanciée de la position des narratrices bourdouxhiennes au nom de l'attachement de la romancière à ses personnages. Ceci n'est à notre sens pas contradictoire et relève davantage d'une double conscience, littéraire et sociologique, d'une écrivaine attentive tant aux subtilités énonciatives d'un Flaubert qu'à la vie des femmes situées dans leur époque. Voici donc le parcours parmi les indices, les traces et les mots de Madeleine Bourdouxhe que l'on souhaiterait effectuer en reconstituant les images délimitant son paysage.

A black and white photograph of an interior space. On the right, a dark wooden staircase with a white handrail leads upwards. To the left, a hallway with a tiled floor leads to a bright area with a table and chairs. The walls are decorated with white wainscoting and framed pictures. A white pillar stands in the center of the hallway.

*maison natale
de Madeleine Bourdouxhe*

*escalier de
la villa Georges*

Grivegnée et « la Bonne Femme »

En croisant plusieurs échanges avec Marie Muller et les recherches biographiques de Florence Nys (Nys 2011), le lieu d'habitation de la famille Bourdouxhe peut être établi : il s'agit du numéro 151 rue de la Chartreuse, à Grivegnée, baptisé « Villa Georges ». Les indices récoltés sont minces, mais ils disent beaucoup de la fragilité d'une mémoire. Quatre lettres personnellement adressées à « Mademoiselle Madeleine Bourdouxhe » mentionnant l'adresse en question, transmises par Marie Muller, nous amènent alors à contacter le médecin Gilles Maréchal, actuel propriétaire du lieu. Enthousiaste, lui aussi lecteur de *La Femme de Gilles*, il semble confirmer ce que suggèrent les quelques indices rassemblés. Une lettre du grand-père de Bourdouxhe s'attarde également sur ce paysage liégeois, plus précisément grivegnéen : « Moi qui t'ai vu naître, qui ai vu tes premiers pas, qui t'ai conduite à l'école à Grivegnée, qui suis allé te chercher à Neuilly et t'ai ramenée à la Villa Georges » (lettre inédite conservée par

Marie Muller). Un vaste domaine bourgeois, au sein duquel se dresse une demeure qui dit beaucoup de la prospérité industrielle de la ville à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècles, se dessine dans un lieu désormais marqué par les habitations ouvrières. Le père de Madeleine, Julien Bourdouxhe, d'abord chef de fabrique pour la construction de locomotives, a bâti une entreprise de machines-outils, secteur qui trouve toute sa signification historique dans l'activité industrielle du bassin liégeois de l'époque.

*les indices récoltés
sont minces,
mais ils disent beaucoup
de la fragilité
d'une mémoire*



Haut fourneau d'Ougrée, archives Yopku

Le paysage qui caractérise à ce moment Grivegnée est celui d'une localité à l'intersection des espaces urbains et ruraux, le site de la Chartreuse et son fort étant à ce propos emblématiques. Celui-ci servira de prison durant la Première Guerre mondiale. Mais, dans le même temps, l'empreinte de la sidérurgie, du charbonnage et de leur convoiement par voie ferroviaire participe de l'identité industrielle et ouvrière, caractéristique des périphéries liégeoises du début du XX^e siècle. C'est de cet univers qu'il est question dans le premier roman de Bourdouxhe, *La Femme de Gilles*, qui relate la vie et les pensées d'une femme régie par son rapport au mari ouvrier – Gilles travaille dans la métallurgie (hauts fourneaux) : « Dans le

lointain pâle de neige on voyait, doucement voilée de brume, la lourde masse de l'usine où travaillait Gilles. Les fours n'étaient jamais éteints, équipe de jour, équipe de nuit, équipe de dimanche, et en quatre endroits ils rougissaient le brouillard. Ces bouches béantes, qui sans répit crachaient le feu, intriguaient Elisa lorsqu'elle était enfant » (Bourdouxhe 2004 : 35). On le verra, plusieurs critiques établissent un lien direct entre cet espace imaginaire de *La Femme de Gilles* et l'univers ouvrier liégeois. Si Bourdouxhe y retranscrit, avec une attention presque sociologique, l'expérience d'une femme dévouée, elle n'abandonne pas pour autant un regard cynique et critique, auscultateur des aliénations dans un quotidien marqué par une soumission et une inégalité de genre, couplée à une inégalité de classe – cette dernière question n'est pas centrale dans son œuvre.

Il est à ce propos intéressant de mentionner l'existence, au début du XX^e siècle, d'une croyance populaire à propos d'une enseigne présente à Grivegnée, celle de « la Bonne Femme ». Cette formule donnera son nom à un quartier de Grivegnée et à l'école dans laquelle Bourdouxhe a très certainement réalisé ses études primaires, l'actuelle École du Beau Mur. Emblématique de la misogynie de l'époque, « la Bonne Femme » illustre également une forme d'inculture populaire : le terme *fame*, hérité du moyen français et de l'étymon latin *fama*, a été confondu avec son

homophone *femme*. L'enseigne, qui montre une femme sans tête, symbole de la « Bonne Fame », est donc interprétée comme la figuration de cette bonne femme écervelée et muette, exemple de l'épouse idéale dans l'imaginaire patriarcal. De même, l'expression « remède de bonne femme » – qui reconduit l'image stéréotypée de la femme soignante et de la ménagère dévouée – est une confusion, dans le parler populaire, avec les « remèdes de bonne fame », c'est-à-dire réputés efficaces. L'enseigne de « la Bonne Femme », qui aurait été présente sur une boutique-droguerie de Grivegnée, représente en réalité les produits censés être de bonne réputation, de « bonne fame » – voir à ce propos l'article sur le site de l'Académie française « Des remèdes de bonne femme ou de bonne fame ? » (2018).



Enseigne présente sur la devanture d'une maison à Grivegnée, dans le quartier de « la Bonne Femme »

On se gardera d'interpréter toute relation entre ces deux contextes, populaire et misogyne, dans l'œuvre de Bourdouxhe pour plusieurs raisons. D'une part, Bourdouxhe n'établit à aucun moment d'analogie entre ces deux singularités, l'univers bourgeois étant dans son œuvre tout autant empreint d'une stéréotypie de genre – le personnage de Marius Denis dans *À la recherche de Marie*, stéréotype de l'intellectuel courtisan, est à ce titre révélateur. D'autre part, son œuvre ne porte aucun jugement critique explicite sur une situation de classe, plutôt perçue dans sa normalité. Les femmes, si elles sont certes réduites à leur condition d'épouse dévouée, ne sont pas nécessairement sujettes à une misogynie aussi stéréotypée et grossière. Bourdouxhe enfin est encore très jeune (12 ans) lorsqu'elle quitte Liège et le paysage de Grivegnée. Ces réserves étant posées, il faut toutefois insister sur l'ancrage de la future romancière, dès sa plus jeune enfance, dans un univers sociologique et historique marqué par les lieux communs les plus rustres et genrés. Le stéréotype de « la Bonne Femme », exemple parmi d'autres, constitue l'une des images misogynes du paysage populaire liégeois du début du XX^e siècle, image qui sous-tend la société dans son ensemble.

Malgré les évolutions dans des milieux attentifs à une déconstruction de l'enfermement des femmes, du noyau familial aux existentialistes en passant par les surréalistes (tant belges que français) et le groupe Esprit, Bourdouxhe connaît ce contexte d'entre-deux guerres durant lequel le discours d'émancipation se heurte à la *doxa* des pères autoritaires, patriarches travailleurs, patrons de ménage et censeurs de la morale instituée. Cette contradiction entre un microcosme éclairé et un macrocosme traversé de réductions discriminantes a d'ailleurs dû participer à la conscience progressive des conditions d'existence vécues par certaines femmes dans la sphère intime et privée, surtout domestique (« la Bonne Femme » exprime parfaitement la réduction de la femme au statut de soignante-ménagère dévouée et écervelée). La diversité des expériences retranscrites dans les romans bourdouxhien traduit donc la diversité de ces conditions d'existence de femmes situées : la narratrice de *Mantoue est trop loin*, extrêmement consciente d'elle-même, ne peut à aucun moment être comparée au personnage d'Elisa dans *La Femme de Gilles*, femme guidée par une dévotion amoureuse et sentimentale qui la dévore, ni encore à Françoise dans *Vacances*, qui endosse le rôle de mère au moment de l'orgasme de son amant Jean.

Toute cette diversité d'expériences de femmes est comme une antithèse de l'interprétation misogyne de « la Bonne Femme » grivegnéenne. Multiplier les expériences pour déconstruire la stéréotypie des modes de pensée (Dayan-Herzbrun 2016 : 73-88), voici ce qui peut caractériser l'œuvre de Bourdouxhe, qui n'est à aucun moment une œuvre idéologique, faite de contre-discours moralisateur, d'injonctions dogmatiques. Les individualités ne sont jamais jugées ni critiquées explicitement, bien qu'elles soient toujours prises sous le regard attentif d'une narratrice surplombante, qui se veut éminemment discrète dans ce surplomb. Le dernier roman, *Mantoue est trop loin*, vient d'ailleurs apporter un déplacement dans l'esthétique bourdouxhienne, en privilégiant une narration à la première personne : la narratrice, également personnage, y devient le sujet intégralement libre de son énonciation. Et, dans le même temps, cette œuvre narre l'histoire d'Hilda, une femme située dans un contexte médiéval et marqué par des rapports plus traditionnels et conventionnels à l'amour (amour courtois). Comme Bourdouxhe, le sujet romanesque assume une position à l'intersection d'une tradition qu'il retranscrit – tantôt dans une mise à distance, tantôt dans une fascination imaginaire – et d'une actualité brûlante où les femmes vivent un corps à corps permanent avec leur réalité.



Madeleine Bourdouxhe, vers 1914-1918, moment où elle quitte Liège, photogramme du film de Nadia Benzekri

Les lectures d'enfance : Flaubert avant tout

Les témoignages d'Ivan Goldschmidt, élève de Bourdouxhe, sont d'un intérêt indéniable en ce qui concerne les lectures d'enfance de la romancière. Dans le film réalisé par la petite-fille de celle-ci, Nadia Benzekri, sous le titre *Une lumière dans la nuit. Un portrait de Madeleine Bourdouxhe*, un souvenir confié à Goldschmidt montre qu'elle a lu très tôt *Madame Bovary* de Gustave Flaubert, probablement vers l'âge de 10 ans. Marie Muller confirme les propos en précisant que cette lecture a très certainement été faite durant l'exil parisien pendant la Première Guerre mondiale.

Des procédés littéraires similaires à ceux de Flaubert se retrouvent dans l'œuvre bourdouxhienne, notamment la dérision des points de vue des personnages au travers de l'expression implicite du point de vue de la narratrice ou encore la juxtaposition de récits de pensée et de descriptions du monde en inadéquation avec ceux-ci. Un extrait d'*À la recherche de Marie* exemplifie

parfaitement le décalage entre les perceptions sentimentales de Marie se rêvant près de Jean et le discours de celui-ci :

« Jean est tout près de moi. Jean, le seul homme que j'aime au monde... » Le cœur de Marie se noya dans une tendresse infinie ; et bientôt, son esprit créait d'étranges images : elle entraît avec Jean dans un endroit plein de pénombres intimes et chaudes, il la poussait doucement vers une table. Sa main glissait sur son bras nu, le serrait longuement avant de le quitter. « Tu veux danser, chérie ? » Il l'entraînait vers une étroite piste surélevée, l'enlaçait, la soulevait presque, l'emportait au rythme d'une musique languissante et populaire. (Marie hésita : une musique médiocre ? oui, languissante et vulgaire ; au plus médiocre elle est, mieux cela vaut...) Comme ils dansaient bien... Et ce geste amoureux de Jean pour

effleurer des lèvres la tempe de Marie ! (Et Marie assise sur la plage se serra plus encore contre l'épaule de Jean.) Ils dansaient... Et d'être ainsi l'un près de l'autre la joie de Jean égalait la sienne, il désirait que cet enlacement n'eût pas de fin.

- Il fait très chaud, tu sais, mon petit ! ne te colle pas ainsi contre moi... (Bourdouxhe 2020 : 11).

132

La rustre et la condescendance paternelle de la remarque de Jean (« mon petit »), par ailleurs dépossédé de toute pensée, accentuent le décalage entre l'émotion de l'amante et le pragmatisme de l'amant. Une inadéquation presque caricaturale existe entre l'homme et la femme, dont la narratrice retranscrit les paroles en les juxtaposant à un monde plutôt fantasmé que vécu dans son authenticité. Ce procédé de juxtaposition et de dérision implicite du narrateur est caractéristique de plusieurs passages de *Madame Bovary*, dont celui-ci :

On versa du vin de champagne à la glace. Emma frissonna de toute sa peau en sentant ce froid dans sa bouche. Elle n'avait jamais vu de grenades ni mangé d'ananas. Le sucre en poudre même lui parut plus blanc et plus fin qu'ailleurs.

Les dames, ensuite, montèrent dans leurs chambres s'apprêter pour le bal.

Emma fit sa toilette avec la conscience méticuleuse d'une actrice à son début. Elle disposa ses cheveux d'après les recommandations du coiffeur, et elle entra dans sa robe de barège, étalée sur le lit. Le pantalon de Charles le serrait au ventre :

- Les sous-pieds vont me gêner pour danser, dit-il (Flaubert 1972 : 80).

L'agencement narratif des romans de Bourdouxhe et de Flaubert joue constamment sur les effets de décalage produits par une juxtaposition de points de vue, de discours et de faits médiés par une instance narrative qui semble s'effacer. Celle-ci découpe le réel, l'agence, produit des contrastes et des rapprochements qui trouvent tout leur sens dans le contexte de production des œuvres. Dans sa contribution au collectif *Relire Madeleine Bourdouxhe* (Kovacshazy et Solte-Gresser 2011), Laurent Demoulin pointe chez Bourdouxhe ce qu'il nomme les « figures Flaubert » qui consistent en des agencements énonciatifs et narratologiques jouant sur les points de vue et sur leurs mises en relation

(Demoulin 2011 : 147). Ces agencements traduisent un point de vue historiquement situé et ont une signification déterminée par la subjectivité de la narratrice soucieuse de percevoir les mécanismes implicites d'affection, d'adhésion et d'aliénation qui traversent ses personnages. Ainsi, lorsque la narratrice bourdouxienne oppose la perception sentimentale de Marie au corps à corps qui gêne Jean, elle traduit une situation historique et sociale bien particulière, du moins elle l'interroge et la déconstruit (voir à ce propos l'idée d'« héroïne en situation » dans Aron 2011 : 168-170). Cette situation est celle qui réduit l'identité des femmes à une sentimentalité, à une émotivité et à une rêverie supposées débordantes. Comme l'enseigne de « la Bonne Femme » qui reconduit un amalgame entre une identité de genre et une disposition d'esprit, Bourdouxhe retranscrit une *doxa* propre à son époque en la tenant à distance : les termes « se noya dans une tendresse infinie » et « son esprit créait d'étranges rêveries » fonctionnent bien comme une dérision du sentimentalisme de Marie. Comme Flaubert lorsqu'il oppose la bêtise pragmatique de Charles aux sensations nouvelles d'Emma, Bourdouxhe lutte avec une *doxa*, avec les idées reçues de son temps, les exposant dans leur réalité et dans leur absurdité pour mieux les déconstruire. Le dualisme des genres (rustrierie/sentimentalité, pragmatisme/rêverie, concrétude/abstraction, extériorité/intériorité) est exacerbé pour être mieux perçu dans toute sa stéréotypie.

Si Emma Bovary ne représente nullement une femme émancipée des contraintes exercées sur son identité de femme, elle n'en est pas moins la trace d'une condition historique, celle de la petite-bourgeoisie de province du milieu du XIX^e siècle, avec ses modes de pensée, ses représentations et ses visions du monde. Flaubert retranscrit, tourne en dérision, interroge une position sociale située et confrontée à une historicité. La phrase fantasmée et supposée tenue par Flaubert « Madame Bovary, c'est moi », dont on aurait d'ailleurs amputé le « d'après moi » (voir à ce propos Leclerc 2014), peut d'ailleurs être comprise en ce sens. Non que Flaubert s'identifie au personnage, au contraire, mais que celui-ci porte tout entier l'historicité d'un regard auscultateur du réel, attentif à la moindre parcelle de réalité sociale, psychologique, historique et sentimentale. Une citation fameuse de sa correspondance insiste plus justement encore sur l'extériorité à soi que Flaubert retranscrit, extériorité comparable au regard sociologique de Bourdouxhe : « Bovary [...] aura été un tour de force inouï et dont moi seul jamais aurai conscience : sujet, personnage, effet, etc., tout est hors de moi. Cela devra me faire faire un grand pas par la suite. Je suis, en écrivant ce livre, comme un homme qui jouerait du piano avec des balles de plomb sur chaque phalange » (Flaubert 1852).

Comme dans un prolongement de ce mouvement d'*estrangement*, d'écart à soi, Bourdouxhe situe ses femmes dans une nouvelle historicité, d'abord celle du monde ouvrier provincial des décennies 1920-1930 (*La Femme de Gilles*), celle de la bourgeoisie intellectuelle parisienne des années 1940 ensuite (*À la Recherche de Marie*), puis celle d'une émancipation affirmée dans les années 1950, dans un lieu à la croisée du réel et de l'imaginaire (*Mantoue est trop loin*). Ces historicités portent en elles les médiations qui leur sont propres et sont dévoilées dans les traces de l'énonciation d'une narratrice extérieure, comme chez Flaubert, à l'objet qu'elle observe et tient à distance : croyances, émotions, regards, vêtements, idéologies, conventions, etc.



Illustration de Madame Bovary de Gustave Flaubert, par Gianni Dagli Orti, Bibliothèque des Arts Décoratifs, Paris

Écrire des femmes *en situation*

Traversée d'influences diverses, l'œuvre de Bourdouxhe est foncièrement inscrite dans les évolutions historiques et, plus précisément, dans l'histoire des idées et de la littérature d'expression française. Le personnalisme, le populisme puis l'existentialisme et le Nouveau Roman constituent autant d'influences et de prismes au travers desquels les nouvelles et les romans peuvent être lus. Bien entendu « Les jours de la femme Louise », parue dans *Les Temps Modernes*, ainsi qu'À la recherche de Marie portent la marque du groupe réuni autour de Sartre dans les années 1940 ; *Mantoue est trop loin* expérimente une esthétique de la déconstruction à certains égards proche du projet néo-romanesque des années 1950 ; *Vacances* s'inscrit dans le moment personnaliste d'Emmanuel Mounier et de sa revue *Esprit* dans les années 1930, revue dans laquelle Bourdouxhe publie avec Jacques Muller un article intitulé « Pour une émancipation de nos cultures : la culture d'expression française » (février 1936). Toutes ces

œuvres mettent en scène des femmes situées dans leur époque et perçues au travers d'un regard toujours neuf et historiquement défini, celui d'une narratrice aux prises avec son contexte. Mais un roman retient davantage encore notre attention en raison de son rapport au paysage liégeois que connaît Bourdouxhe dans les années 1910 et qu'elle a bien à l'esprit dans les années 1930, à savoir *La Femme de Gilles*. Sylvie Thorel-Cailleteau, dont on écartera les confusions entre autrice et narratrice, note à ce propos : « Écrit en 1935, *La Femme de Gilles* se déroule à l'époque contemporaine, dans un lieu qui n'est pas nommé (comme souvent, dans la littérature belge) mais où l'on reconnaît aisément le bassin de Liège, avec son fleuve, ses hauts-fourneaux, ses paysages tristes familiers de Madeleine Bourdouxhe » (Thorel-Cailleteau 2011 : 19).

Le personnage d'Elisa est donc inscrit dans une temporalité, dans un espace et dans une position sociale, à savoir le milieu ouvrier d'une ville provinciale des décennies 1920-1930. Une particularité de son attitude réside dans le dévouement et le silence dont elle fait preuve dans la vie quotidienne, silence qui contraste avec la profusion de ses pensées retranscrites par la narratrice. Celle-ci lui confère en quelque sorte une voix (intime et sourde) en réponse au silence de sa condition. Un article d'Éliane Gubin sur la condition des femmes, notamment ouvrières, dans l'entre-deux-guerres est à ce propos capital (Gubin 1998). L'une des conséquences de la Première Guerre mondiale et de la crise financière de la fin des années 1920 est un reflux massif des femmes au foyer – contrairement à d'autres pays qui tirent d'autres leçons du travail salarié des femmes durant la guerre, comme la France et l'Angleterre. Malgré l'émergence de sociétés féminines revendiquant une visibilité dans l'espace public, dont l'Union des Femmes de Wallonie (voir à ce propos l'article d'Iris Flagothier dans le présent *Cahier*), les Femmes Prévoyantes socialistes (voir l'article de Julien Dohet) ou encore l'Union patriotique des Femmes belges, les mentalités héritées du conservatisme de guerre tendent à se préserver. Les femmes restent donc majoritairement reléguées dans la sphère privée, intime et familiale, tandis que les hommes, qui subissent de plein fouet la menace du chômage de

masse, voient dans leurs homologues féminines une concurrence déloyale – alors que, dans les faits, les femmes occupent des fonctions beaucoup plus mécanisées et sous-payées. D'autre part, l'éducation des filles se développe timidement au milieu des années 1920, le plus souvent réservée aux classes sociales non ouvrières, donnant naissance à des groupes d'intellectuelles militantes (Bovy-Liénau, Colle-Michel et Kénens 2019). Les décennies 1920-1930 sont également le théâtre de grèves d'ouvriers et d'ouvrières revendiquant une réduction du temps de travail, des congés payés et une reconnaissance de leurs besoins de consommation.

*les femmes restent donc
majoritairement reléguées
dans la sphère privée,
intime et familiale*

Selon Éliane Gubin, « au plan civil, la femme mariée reste incapable : c'est le socle le plus solide de l'édifice patriarcal » (*ibid.* : 255). Son quotidien est cependant modifié par plusieurs transformations conjoncturelles, dont l'usage domestique de l'électricité et de l'eau courante. Cette transformation de l'habitat donne lieu à une forme de taylorisation du travail domestique, qui accapare désormais les femmes dans la préservation d'un ménage propre et confortable (le plus souvent au profit des « hommes-travailleurs » et des enfants). Celles-ci sont alors associées par un discours essentialisant à une nature d'épouse, de mère et de ménagère, discours qui nie directement les déterminations historiques et sociologiques délimitant cette « condition » construite. Si la femme est « naturellement » réduite à la tâche qu'elle réalise, presque aucune reconnaissance – pécuniaire, symbolique ou statutaire – ne lui est conférée. Bien que certaines ouvrières intègrent des usines textiles où la production est mécanisée et intensifiée, la plupart d'entre elles subissent l'arrivée des machines comme une déqualification, parfois comme une relégation en dehors de la sphère économique. Certaines femmes issues du milieu ouvrier, marginalisées comme travailleuses domestiques, deviennent alors l'envers nécessaire de l'exploitation de la force de travail de leur mari au sein de l'usine. S'ajoute à cet asservissement plus ou moins subtil la croyance en la propension des femmes au sacrifice de soi :

De plus en plus nombreuses, les ouvrières de l'aiguille se retrouvent dans des formes précaires de travail dérobé, dans l'économie souterraine des petits ateliers et du travail en chambre, en dehors de tout contrôle et dans des conditions de rémunération et d'hygiène déplorables. Si officiellement, le travail à domicile est en déclin à la veille de la Seconde Guerre, le recensement économique et social de 1937 fait clairement apparaître sa persistance par le biais d'une nouvelle catégorie, les « travailleurs isolés », concentrés précisément dans les anciens secteurs des industries à domicile, textile et vêtement (*ibid.* : 261).

C'est ce contexte qu'il faut avoir à l'esprit lorsque l'on aborde *La Femme de Gilles*, véritable roman du peuple et de la condition des femmes d'ouvriers enfermées dans l'espace domestique : sacrifice, dévouement, répétition des tâches, inféodation, silence et discrétion se couplent donc à un sentimentalisme débordant, à une émotivité, à un amour maternel et à un tourment, autant de caractéristiques supposées définir une identité féminine. Un important extrait de *La Femme de Gilles* crée une distanciation avec la soumission amoureuse d'Elisa par une succession de questions rhétoriques et de réflexions qui se mêlent à la narration à la troisième personne, comme adressées au personnage dans une allocution :

[...] Cette femme qu'on dit mère entre les mères, ce n'est pas d'une chair et d'un cœur maternels qu'elle chérit son fruit. Enfants, continuation vivante d'un amour et qui ne possèdent tout leur prix que dans le rayonnement de cet amour... Enfants issus de l'époux et vivant dans la maison de l'époux. Alors femme toute pétrie d'une chair d'épouse ? Femme prédestinée à la création et au maintien d'un foyer ? Inquiète et engourdie de froid, réfugiée dans ton berceau de verdure, petite masse d'ombre un peu plus sombre dans l'ombre qui t'entoure, créature entre les autres créatures, faite de la même chair inquiète et douloureuse, comme elles épaulée par la vie, pourquoi aurais-tu été faite pour te réaliser selon des données uniques ? (Bourdouxhe 2004 : 40).

Toute la force critique de cette citation est contenue dans l'ironie qui la parcourt, l'image de la femme maternelle et aimante étant métaphoriquement comparée à celle de la proie animale. Une mise à distance de ce discours doxique est clairement présente et se réalise grâce à l'hétérogénéité énonciative, à l'entremêlement de voix (de la narratrice et de ses personnages) s'interrogeant sur un réel vécu dans sa tragédie, et donc dans une forme de résignation. L'ironie est ensuite contrebalancée par la question rhétorique

adressée par la narratrice à son personnage : « pourquoi aurais-tu été faite pour te réaliser selon des données uniques ? ». Ces réductions essentialisées concernent également les femmes bourgeoises, comme l'illustre l'extrait ci-dessous d'*À la recherche de Marie* cité par Beauvoir.

Il est donc fondamental de retranscrire l'extrait du *Deuxième sexe* de Beauvoir mentionnant Bourdouxhe. La philosophe met en relief l'ordre des généralités de la condition de ménagère⁵⁹. L'œuvre de Bourdouxhe correspondrait à ce qu'elle nomme une « poésie des travaux ménagers » qui placerait, dans le mythe de la ménagère appliquée à la tâche, la femme certes dans une relation privilégiée avec la matière, mais avant tout dans un véritable « supplice de Sisyphe » (Beauvoir 1949b : 61) :

On a hautement vanté la poésie des travaux ménagers. Il est vrai qu'ils mettent la femme aux prises avec la matière, et qu'elle réalise avec les objets une intimité qui est dévoilement d'être et qui par conséquent l'enrichit. Dans *À la recherche de Marie*, Madeleine Bourdouxhe décrit le plaisir que prend son héroïne à étendre sur le fourneau la pâte à nettoyer : elle éprouve au bout de ses doigts la liberté et la puissance dont la fonte bien récurée lui renvoie l'image brillante :

« Lorsqu'elle remonte de la cave, elle aime ce poids des seaux remplis qui à chaque palier s'alourdit davantage. Elle a toujours eu l'amour des matières simples qui ont bien à elles leur odeur. Leur rugosité ou leur galbe. Et dès lors elle sait comment les manier. Marie a des mains qui sans hésitation, sans un mouvement de recul, plongent dans les fourneaux éteints ou dans les eaux savonneuses, dérouillent et graissent le fer, étendent les encaustiques, ramassent d'un seul grand geste circulaire les épluchures qui recouvrent une table. C'est une entente parfaite, une camaraderie entre ses paumes et les objets qu'elle touche » (Bourdouxhe, citée in Beauvoir 1949b : 58).

⁵⁹ Elle cite également *La Femme de Gilles* à propos de la fusion des corps lors de l'acte sexuel et l'opposition des sensations qui suivent l'orgasme selon les sexes : « L'homme, après le coït, qu'il se sente triste ou joyeux, dupé par la nature ou vainqueur de la femme, en tout cas renie la chair ; il redevient un corps intègre, il veut dormir, prendre un bain, fumer une cigarette, sortir au grand air. Elle voudrait prolonger le contact charnel jusqu'à ce que l'envoûtement qui l'a fait chair se dissipe tout à fait ; la séparation est un arrachement douloureux comme un nouveau sevrage ; elle a de la rancune contre l'amant qui s'écarte d'elle trop brusquement. Mais ce qui la blesse davantage, ce sont les paroles qui contestent la fusion à laquelle pendant un moment elle avait cru. La "femme de Gilles", dont Madeleine Bourdouxhe a raconté l'histoire, se rétracte quand son mari lui demande : "Tu as bien joué ?" Elle lui met la main sur la bouche ; le mot fait horreur à beaucoup de femmes parce qu'il réduit le plaisir à une sensation immanente et séparée » (Beauvoir 1949a : 470).

Certes Beauvoir a raison de dire que Bourdouxhe retranscrit une certaine disposition d'esprit des femmes ménagères, mais elle ne peut faire porter à l'autrice cette posture de « poète des travaux ménagers », au risque de reconduire la perception essentialisée précisément dépeinte et critiquée implicitement par l'œuvre de Bourdouxhe comme une existence située historiquement. Les termes « entente parfaite » et « camaraderie » pour qualifier le rapport des objets avec les paumes des mains de Marie sont une parfaite moquerie de la solidarité supposée unir le corps de la femme aux objets de sa tâche. Le monde objectif se voit alors parcouru d'un humanisme idéologique que les hommes lui confèrent et que chaque sujet accepte comme un ordre institué, suivant une réduction caricaturale des objets décrits et des gestes des corps subjectifs. Par analogie, ces corps se voient précisément réifiés, transformés en choses, et la « camaraderie » exprimée par Bourdouxhe signifie bien davantage la réification de la ménagère en objet aliéné à sa rêverie qu'un sujet doté d'une existence propre. Cette aliénation est exprimée dans l'amour du poids des seaux s'alourdissant toujours plus, expression du recommencement incessant du supplice de Sisyphe : la phrase « elle aime ce poids des seaux remplis qui à chaque palier s'alourdit davantage » ne peut à aucun moment être pris littéralement comme le point de vue de la narratrice, qui retranscrit au contraire, dans une connotation ironique, le point de vue du

sujet féminin résigné à sa condition. Et la réification du sujet passe également par le fait de conférer au monde, par un nouveau retournement rhétorique, les attributs de cette femme se fondant dans son décor : « Leur rugosité ou leur galbe » fonctionnent tant pour les « matières simples » que pour le corps épuisé du sujet.



Simone de Beauvoir et Jean-Paul Sartre

Actualité de Bourdouxhe

Toutes les remarques, analyses et critiques développées dans cet article visent à comprendre, d'une part, la manière dont la rhétorique de l'œuvre de Bourdouxhe trouve une signification dans notre actualité la plus directe et, d'autre part, en quoi il existe un décalage profond inhérent à la conjoncture qui nous sépare des personnages et narratrices. Dans un premier temps, il est nécessaire d'insister sur l'importance d'une prise en compte de l'historicité des situations par Bourdouxhe, qui ne fige jamais ses sujets dans des carcans établis, mais les pense au contraire au travers des médiations sociales, politiques et historiques qui les traversent. Elisa, Marie, Françoise et Louise sont autant de femmes *en situation*, perçues par des femmes elles aussi situées, ces narratrices auscultant le réel et les pensées de leurs sœurs.

Ceci nous oblige à penser les situations des sujets qui nous sont immédiatement contemporains comme étant eux aussi traversés par de nouvelles médiations, par des modes de pensée, des pratiques, des représentations, des codes et des habitudes. Comme l'ouvrière Elisa, comme l'intellectuelle Marie, comme l'amante Françoise et comme la chevalière Hilda, les individus ne sont jamais isolés, ils existent toujours au travers de leur époque et des normes cadrant leurs actions. Ainsi, le rapport qui se développe aujourd'hui entre les genres, leurs transformations et les discours qui les cadrent sont symptomatiques de l'actualité de ce début de XXI^e siècle : massification de l'information et des communications, intensification du poids de l'image publique des corps, monstration de soi, développement de nouveaux modèles exposés par des médiums à large échelle, légitimation (relative) des études de genre confrontée à un reflux de discours masculinistes (voir à ce propos Dupuis-Neri 2018), dénonciation des violences sexuelles et

symboliques faites aux femmes, déchristianisation, libéralisme identitaire confronté à certaines formes de replis conservateurs, etc. L'intensification de l'industrie culturelle, le développement inédit de nouvelles formes de communication ainsi que la précarisation de certaines femmes en contexte de récession économique transforment les repères, créent de nouveaux référents pour la sexualité, et influent sur la construction identitaire et le rapport à la collectivité sociale et à ses différents sous-groupes.

Cette remarque démontre donc à la fois l'actualité du regard historique et toujours en situation de l'œuvre de Bourdouxhe, qui oblige à une constante historicisation, et le décalage entre sa position et la nôtre, dans un paysage sociologique, idéologique et topographique en profonde mutation. Ce paysage, n'ayant intégré aucune référence à une romancière pourtant capitale (et rendant timidement visibles quelques grands noms d'un matrimoine somme toute consensuel, aux côtés de la préservation d'images misogynes, comme celle de « la Bonne Femme »), est en un sens révélateur des difficultés d'accepter la portée critique d'une œuvre et de son actualité. Repenser la délimitation de ce paysage, interroger sa normalisation et se le réapproprier nécessitent de comprendre les possibilités d'une expression libre pour chaque sujet, indépendamment de son identité (de genre, de classe ou de culture). On retrouve là la

pensée beauvoirienne, et notamment la citation du *Deuxième sexe* placée en exergue du présent article. Celle-ci conçoit toute affirmation de soi dans la transcendance de projets et d'expressions propres au sujet, qui se libère au travers de la singularité de son identité et de son rapport à une altérité qui, si elle est fondamentale dans l'ouverture des possibilités à un moment précis de l'histoire, ne peut à aucun moment voler à ce même sujet sa transcendance.

Thomas Franck

Chargé de recherche à MNEMA-La Cité Miroir



*maison natale
de Madeleine Bourdouxhe*

*façade de
la villa Georges*



*ancienne Maison du Peuple
d'Angleur*

1897

Julien DOHET

Les Maisons du Peuple, lieux de sociabilité pour les femmes au sein du mouvement coopératif socialiste

145

« Dans la création d'une maison du peuple, l'objectif alimentaire et festif prévaut : améliorer l'alimentation de l'ouvrier dans un premier temps ; développer une stratégie d'implantation à proximité du consommateur dans un deuxième temps et organiser les loisirs ouvriers. La fonction éducative est plus discrète [...]. Mais ce qui distingue les maisons du peuple [...], [c'est] qu'elles apparaissent comme des conquêtes, comme des lieux d'indépendance et de maturité, loin du rapport infantilisant de domination patronale, comme des constructions autonomes, des possessions autogérées, comme des bastions de solidarité et de dignité nés du sentiment de se réunir pour faire du pain, boire la bière, s'amuser librement et en définitive ne pas être exploité » (Annick Brauman et Brigitte Buysens).

Le mouvement coopératif historique en Belgique s'incarne et est symbolisé par les Maisons du Peuple. C'est dans ce type de bâtiment, devenu emblématique du paysage ouvrier wallon, que se développe le mouvement féminin coopératif. Nous commencerons donc ce texte par rappeler ce qu'étaient ces fameuses Maisons du Peuple

avant de nous concentrer sur le rôle des femmes dans le mouvement ouvrier et coopératif puis, plus précisément, sur le cas de la militante Gisèle Dantinne-Paffen.

Comme l'illustre la citation en exergue extraite de l'article « Voyage au pays des maisons du peuple », la Maison du Peuple n'est pas le lieu où se tiennent uniquement les activités commerciales de la coopérative. Dès le départ, elle est conçue comme un ensemble plus large permettant d'accueillir et de développer les activités des organisations et des mouvements liés au Parti ouvrier belge (POB). Son processus de construction ou d'achat est également représentatif du projet dont elle participe, puisqu'il implique les coopérateurs, y compris dans les travaux mêmes.

C'est en 1872 qu'apparaît la première Maison du Peuple, à Jolimont. Le modèle qui va se développer en Belgique est cependant inspiré d'une autre coopérative : le Vooruit fondé en 1881 à Gand. Le nombre de Maisons du Peuple, cœurs de la vie socialiste locale et signes de son développement, va aller en grandissant très rapidement, passant de 66 en 1893 à 149 en 1914. En moins de 30 ans, la coopération socialiste a réussi à créer un maillage serré de Maisons du Peuple et de leurs magasins de quartier couvrant la grande majorité des communes où la classe ouvrière est présente. Pour la seule Province de Liège, on comptera au total pas moins de 134 Maisons du Peuple (Moors 2007).

La Maison du Peuple est une extension du magasin des débuts, avec lequel elle se confond d'ailleurs parfois. Au-delà de ses aspects pratiques, elle revêt bien vite une charge symbolique importante. En effet, elle est destinée à s'inscrire dans le paysage urbain comme une « citadelle ouvrière », faisant souvent contrepoids à l'Église. En 1898, les députés socialistes Jules Destrée et Émile Vandervelde écrivent d'ailleurs : « De même qu'il y a des curés, dans chaque village, pour la diffusion des idées catholiques, de même il y a des employés des coopératives, dans chaque centre industriel, pour la propagation des principes socialistes » (Destrée et Vandervelde 1898 : 47).

La taille de l'édifice et les matériaux nobles utilisés pour sa construction constituent donc l'affirmation de la puissance du POB et, plus largement, de la fierté d'un mouvement ouvrier qui n'a plus besoin de se cacher. Cette fierté s'incarne aussi dans le nom qui est donné au bâtiment et qui sonne comme un programme : « Hand aan Hand » à Alost, « L'Avenir » à Andenne, « De Werker » à Anvers, « Le Palais du peuple » à Charleroi, « Volksrecht » à Courtrai, « La Fraternelle » à Dison, « Germinal » à Ensival, « L'Alliance » à Flémalle, « Vooruit et Ons Huis » à Gand, « La Ruche » à Herstal, « Le Progrès » à Jolimont, « L'Avenir du Centre » à La Louvière, « La Sociale » à Lessines, « La Populaire » à Liège, « Le Prolétaire » à Louvain, « La Persévérance » à Nivelles, « Noordstar » à Ostende, « Union-

Progrès-Économie » à Pâturages, « La Concorde » à Roux, « L'Émulation prolétarienne » à Seraing, « La Prévoyante » à Tournai, « L'Aurore » à Tubize, « La Justice » à Waremme, etc.

Se doter de ses propres instruments d'émancipation est au cœur du projet. Les montants financiers consacrés à ces réalisations immobilières sont parfois colossaux. Pour les architectes qui les conçoivent, le défi qui se pose est réel : il s'agit de réunir plusieurs fonctions dans un même bâtiment qui, de plus, doit marquer symboliquement le paysage urbain et affirmer la fierté et la puissance du mouvement ouvrier.

En règle générale, une Maison du Peuple comprend : un café, parfois un magasin (mais le plus souvent, celui-ci est connexe, comme à Liège où Le Phare se trouve à côté de La Populaire), une boulangerie (parfois liée à une meunerie), des salles de réunion (pour les syndicats, les harmonies, les groupes sportifs, etc.), une bibliothèque avec salle de lecture et une salle des fêtes (qui, polyvalente, est destinée à accueillir les meetings, les fêtes, les activités culturelles, les entraînements et compétitions sportives, etc.). Les constructions de la fin du XIX^e siècle comprennent également des écuries (nécessaires pour les chevaux tirant les charrettes livrant le pain et autres marchandises), qui se transforment en garages au fil du temps. La façade de la Maison du Peuple bénéficie d'une attention toute particulière : décoration, balcon



Ancienne Populaire de Liège

(destiné aux orateurs), hampes de drapeaux, enseignes (dont généralement l'intitulé « Maison du Peuple », accompagné parfois de la date d'érection du bâtiment, du nom de la coopérative et de l'indication « Parti ouvrier belge »). Souvent, à l'extérieur ou à l'intérieur, des fresques glorifient le travail et la classe ouvrière et annoncent un avenir radieux au socialisme. Figurent également de nombreuses références à la Révolution française (triptyque « liberté, égalité, fraternité », bonnet phrygien, etc.)

Lorsque prend fin la première ère des coopératives au début des années 1980, les Maisons du Peuple connaissent un sort emblématique : devenant des biens immobiliers comme d'autres, nombre d'entre elles sont détruites. Mais même après la fin de l'activité, la vente ou la destruction, les traces de nombre de Maisons du Peuple restent dans l'imaginaire collectif, et même souvent très concrètement par le nom de rues ou de places.

Les femmes au sein du mouvement coopératif

Parler des femmes à l'intérieur du mouvement coopératif nécessite de distinguer trois catégories : les travailleuses au sein du mouvement, les militantes au sein de son mouvement féminin, et enfin les « simples » coopératrices. Ces dernières sont vues essentiellement à travers leur rôle de femmes au foyer. Cependant, leur statut de gestionnaires des courses du ménage fait d'elles « le cœur de cible » des opérations de communication visant à convaincre le monde ouvrier d'effectuer ses achats dans les coopératives. Le travail éducatif portant sur le prix, sur la qualité, sur le principe de la ristourne, etc. cible donc principalement les femmes ou, selon le vocabulaire commun des coopératives, les « ménagères ». Diverses initiatives sont prises spécifiquement à l'adresse des femmes afin de les aider, voire de les former dans leur tâche de « ménagères » préposées aux achats domestiques de la famille. Le mouvement féminin développe ainsi des formations visant à apprendre aux femmes à lire correctement les

étiquettes : calculer le rapport entre le prix et le poids, décrypter les ingrédients, etc. Tout un travail est également développé pour dénoncer l'aspect trompeur de la publicité. Outre des « causeries », des démonstrations culinaires à base des produits des coopératives sont aussi organisées afin de montrer aux ménagères l'intérêt et la bonne qualité des produits.

Lieux et moments d'échanges sur leurs réalités et leurs conditions de vie, ces initiatives participent en outre à la construction de liens. Elles permettent également aux femmes de « s'inclure » dans les coopératives, de s'intéresser à leurs actions et d'avoir accès à leurs réalisations. Par ailleurs, plus largement, « la coopération [...] permet [...] de s'élever rapidement au-dessus des simples questions de boutique, car on peut facilement, en partant de la coopération, amener les femmes à s'occuper, tout en se plaçant du point de vue de [leurs] intérêts de ménagère[s], de questions

sociales de première importance [...]. On peut ainsi amener les femmes à comprendre les revendications des travailleurs et l'intérêt des luttes politiques » (Dutilleul 1930 : 10-11). Soulignons par ailleurs que les réunions sont aussi l'occasion de discuter, entre femmes, de sexualité et de contraception à une époque où ces questions restent taboues.

Comme nous venons de le mentionner, la coopération socialiste va développer en son sein un mouvement féminin (Dohet 2020). La Ligue nationale des coopératives (LNC) est créée en 1923 par des représentantes des groupements de coopératrices (ou « guildes ») de différentes régions afin de regrouper au niveau national l'ensemble du mouvement coopératif féminin. Les statuts de la Ligue nationale des coopératrices sont assez explicites et développent comme but principal d'organiser l'éducation et la propagande coopératives envers les ménagères, afin que celles-ci prennent une part active à la vie de leur société coopérative. L'ambition est également de travailler, avec les autres groupements féminins rattachés au Parti socialiste belge, à l'émancipation et à l'éducation des femmes sur le terrain politique, économique et social.

En 1937, la LNC se voit dotée d'un secrétariat national et devient dès lors un département de la Société générale coopérative, organe de gestion de l'ensemble de la structure coopérative. À partir de 1945, la LNC publie un périodique : *Entre-nous*. En 1959, est mise sur pied l'asbl Union féminine pour l'information et la défense des consommateurs (UFIDEC) en collaboration avec les Femmes prévoyantes socialistes (FPS). Le mouvement féminin restera actif et dynamique jusqu'à la fin de la coopération socialiste, bien qu'il connaisse la même longue et lente agonie. En 1974, moins de dix ans avant la fin, il regroupe encore 120.000 membres, dont 10.000 militantes. Outre les questions touchant à la consommation, la LNC aura une action politique plus large. Notamment au



Gisèle Dantinne-Paffen avec des coopératrices romandes en visite à Liège dans la cour du Palais des Princes-Évêques, 1953

niveau de la défense des droits des femmes. Elle s'affilie fin 1951 au Conseil national des femmes belges. Et, au début des années 1970, elle manifeste clairement son soutien à Willy Peers et à la question de l'avortement en invitant ses militantes à signer une pétition lancée par les FPS et à participer aux manifestations de soutien. Par ailleurs, le mouvement coopératif féminin s'implique dans les activités du Groupe d'étude pour une réforme de la médecine (GERM) en lien avec les questions de santé spécifiques aux femmes.

Structure locale des activités de la LNC, les guildes de coopératrices constituent également un lien privilégié avec la clientèle. Chargées de la propagande et de l'animation des groupes au niveau local, elles relaient aussi aux structures organisationnelles et décisionnelles les commentaires, attentes et propositions de la clientèle. Elles jouent dès lors un rôle essentiel au sein du mouvement coopératif.

Certaines guildes sont regroupées en fédérations au niveau régional. C'est le cas notamment au sein de la puissante Union Coopérative de Liège (UCL) avec la Fédération des guildes coopératrices (FGC), dont le siège est alors situé dans l'îlot coopératif de la place Saint-Lambert, à l'emplacement de l'actuel îlot Saint-Michel.

Enfin, avant de revenir sur la question des militantes du mouvement coopératif à travers le parcours de l'une d'entre elles, il nous faut dire quelques mots sur les femmes travaillant au sein des coopératives. C'est un sujet qui reste à étudier. Ces travailleuses occupent principalement deux fonctions qui sont somme toute assez classiques : d'une part des postes de secrétariat dans les services administratifs et d'autre part les nombreux postes de vendeuses dans les différents magasins qui pratiquent la vente au détail au comptoir, le libre-service arrivant lentement et tardivement. Par ailleurs, c'est souvent un couple qui est responsable de la gérance d'une Maison du peuple.

*le mouvement coopératif
féminin s'implique
dans les activités
du Groupe d'étude
pour une réforme
de la médecine*

Le parcours de Gisèle Dantinne-Paffen

Au-delà des questions liées à la consommation où les femmes sont ramenées et réduites à leur condition de ménagères, le mouvement coopératif permet une implication militante émancipatrice. Le cas de Gisèle Dantinne-Paffen (Dohet 2020) est intéressant. Issue d'une famille de pionniers du Parti ouvrier belge elle est également l'épouse d'un militant syndical et politique affilié à ce même parti. Née le 23 octobre 1897 dans l'ancienne commune de Les Waleffes, elle décède à Angleur le 6 octobre 1985. De 1946 à 1981, soit durant 35 ans, elle occupe de nombreux mandats au sein de la coopération socialiste au départ du comité local d'Angleur qu'elle préside sans discontinuer durant toute cette période.

Le parcours de Dantinne-Paffen au sein de la coopérative socialiste commence dès la fin de la Seconde Guerre mondiale par trois années de formation au Centre d'études coopératives à Liège, centre nouvellement créé et dont elle

intègre l'une des premières promotions. Elle y suit notamment des cours généraux de mathématiques, de grammaire, de comptabilité des magasins ainsi que des cours plus spécifiques comme ceux consacrés à l'histoire de la coopération et aux statuts de l'UCL. Il s'agit là clairement pour l'époque de la possibilité donnée à une femme de poursuivre des études de niveau supérieur. Responsable du groupe local d'Angleur dès 1946, Dantinne-Paffen participe au premier congrès national d'après-guerre, le 15 mai 1947. Dès 1948, elle est pressentie pour assurer la présidence de la Fédération des guildes coopératrices (FGC) de Liège, poste qu'elle occupe à partir de 1951 jusqu'à sa démission en 1964 suite à un conflit d'ordre politique sur le trop grand manque d'autonomie laissé au mouvement féminin. C'est durant la même période qu'au sein de la Ligue nationale des coopératrices, elle s'élève contre des volontés de modification de la structure qui, pour elle, entachent les principes démocratiques, mais aussi,

et peut-être de manière plus importante, la place des femmes dans la structure. Cette place est en effet une question qui préoccupe particulièrement Dantine-Paffen. Dans les coopératives, les femmes sont membres au titre de « capital accessoire », les statuts n'acceptant qu'un seul coopérateur par foyer, ce qui dans les faits et au vu de la législation de l'époque fait de l'homme le seul coopérateur – rappelons que le fait de pouvoir ouvrir un compte en banque sans l'autorisation du mari date de 1976. Dantine-Paffen milite pour une modification des statuts sur cette question de la dépendance de la femme envers son mari, jusque dans son affiliation au mouvement coopératif, mouvement qui se veut pourtant émancipateur pour les femmes, mais qui paradoxalement ne parvient pas à s'accorder sur un changement statutaire signifiant en la matière. Elle lutte également pour que ce ne soit plus un homme qui chapeaute le mouvement féminin mais que celui-ci obtienne son autonomie et ne soit dirigé que par des femmes issues de ses rangs.

À la suite de sa démission, elle devient présidente d'honneur et conserve l'ensemble de ses mandats, y compris la possibilité d'être présente au sein du bureau exécutif de la FGC, ainsi que son mandat au sein du comité fédéral de la Ligue nationale des coopératrices (LNC) où elle est également élue en 1951 et où, dès la fin des années 1940, elle participe à des réunions de relecture des syllabus de propagande.

Elle est par ailleurs aussi membre du conseil d'administration de l'Union coopérative de Liège (UCL) dont elle sera pendant trente ans vice-présidente au nom des femmes.

Les 24 et 25 septembre 1960 se tient le 23^e congrès national de la Guilde à Liège. 400 déléguées sont accueillies, portant des brassards et rubans aux couleurs arc-en-ciel du mouvement coopératif international. Dantine-Paffen y prend la parole pour retracer l'histoire des coopératives, un thème auquel elle tient dans une volonté de transmission et d'entretien d'une mémoire vivante et qu'elle aborde régulièrement dans ses conférences.



Gisèle Dantine-Paffen prenant la parole lors d'une conférence en 1953

Dantinne-Paffen fait également partie du conseil d'administration des FPS de Liège, où elle représente la Guilde des coopératrices. C'est toujours au nom de la FGC qu'elle siège au conseil d'administration de l'Union féminine pour l'information et la défense du consommateur (UFIDEC), dont elle est l'une des fondatrices en 1959. Elle participe également dans les années 1970 au conseil de la consommation, organe paritaire réunissant des représentants des consommateurs, de la production et de la distribution. Elle s'investit également au sein du Comité consultatif de la ménagère (CCM), un comité interne à l'Union coopérative créé dans chaque section à l'initiative de la LNC, qu'elle préside au début des années 1970.

Dantinne-Paffen participe enfin à une série de groupements à vocation internationaliste : la Section liégeoise d'aide aux pays « sous-développés », l'Association Belgique-Chine (dont elle sera une membre active en défendant, malgré sa fidélité au Parti socialiste, le bilan de la Chine maoïste suite à un voyage effectué entre le 12 septembre et le 18 octobre 1955 en Chine, en passant par Moscou), le Rassemblement liégeois pour la paix au Viet-Nam et l'Union belge pour la défense de la paix (aux comités liégeois et national). En lien avec la question du pacifisme, chère au mouvement coopératif, Dantinne-Paffen participe à divers mouvements comme présidente de la Guilde des

coopératrices : au « comité d'action féminine pour l'arrêt des expériences atomiques » en 1957, à « l'initiative liégeoise pour la cessation immédiate des explosions thermo-nucléaire » en 1958, au « comité régional liégeois de la marche anti-atomique » en 1967, etc.

Une émancipation matérielle qui permet l'émancipation intellectuelle

Les coopératives sont bien plus qu'un simple mouvement de consommation : elles développent une vision globale et sont porteuses d'un modèle alternatif de société. Concernant l'émancipation des femmes, si le mouvement a de grandes ambitions, celles-ci restent ancrées dans leur époque et sont basées sur une réalité, vue comme assez indépassable, celle de la femme gardienne du foyer. Cette vision peut nous apparaître aujourd'hui comme rétrograde, mais elle doit être remise dans le contexte plus global d'une époque où les femmes viennent seulement d'obtenir le droit de vote et durant laquelle elles arrachent progressivement des droits qui semblent aujourd'hui évidents. En cela, le débat sur un salaire de la ménagère comme reconnaissance de son travail, qui sera présent dans les coopératives, peut être effectivement à la fois perçu comme émancipateur, par la reconnaissance de cette fonction, et très rétrograde comme un obstacle à la sortie de la femme du foyer et de son rôle dit

« naturel ». De même, la recommandation par le mouvement coopératif féminin du temps partiel pour les femmes peut être vue, à cette époque, comme émancipatrice et signe de progrès.

En réalité, la modernité des réflexions portées par les instances féminines du mouvement coopératif socialiste porte sur différents sujets tels que la question du coût et de l'accessibilité des logements ou encore celle de la qualité et du prix de l'alimentation. Si l'on ne parle pas encore de circuit court et de production « biologique », les préoccupations sont déjà présentes : on s'inquiète de la présence de conservateurs et de produits nocifs pour la santé dans les produits alimentaires qui viennent de l'industrie agro-alimentaire. Il en est de même concernant la fraude et la falsification, donc de la nécessité d'un étiquetage précis et compréhensible.

Au-delà de l'inscription dans le paysage via les Maisons du Peuple et de l'aide matérielle apportée pendant des décennies à la classe ouvrière et à ses structures, la coopération socialiste jouera donc indéniablement un rôle dans l'émancipation intellectuelle de la classe ouvrière en général, et des femmes en particulier.



*ancienne Maison du Peuple
d'Angleur*



*façade de la F.N.
Herstal*

Grégory Cormann et Caroline Glorie

Les femmes-machines de la F.N. et Les Cahiers du GRIF

Qu'étais-je là ? J'étais une femme. C'est à ce titre que j'étais venue, je le savais. C'est si courant une femme. Ce n'est rien une femme. C'est pourquoi j'interrogeais sans relâche, je ne m'arrêtais plus d'interroger (Éliane Boucquey).

La grève des ouvrières de la F.N. de l'été 1974 n'est pas la plus célèbre des grèves des femmes des années 1960-1970. Elle n'est même pas la plus célèbre des grèves des « femmes-machines » de la Fabrique Nationale d'Armes de Herstal. L'histoire sociale a retenu la grève de 1966 qui dura trois mois et fut portée par la revendication « À travail égal, salaire égal » reprise par les 3000 ouvrières de la F.N. dans les principes directeurs du *Traité de Rome* et de la Communauté Économique Européenne naissante. Par contraste, les trois semaines de lutte de 1974 apparaissent comme une répétition rapidement avortée. La grève de 1974 a pourtant laissé des traces dans l'histoire

du féminisme en Belgique. Elle a en effet été suivie de près par *Les Cahiers du GRIF*, première revue féministe francophone créée à Bruxelles l'année précédente par le Groupe de Recherche et d'Information Féministes. La revue accorde durablement son attention à la grève des mois d'août-septembre 1974, d'abord quasiment sur le vif dans les derniers mois de 1974 puis, quelques années plus tard, dans plusieurs articles de l'année 1977⁶⁰.

⁶⁰ Dans cet article, nous nous pencherons pour l'essentiel sur le cinquième numéro des *Cahiers du GRIF*, *les Femmes font la fête font la grève*, paru le 31 décembre 1974. L'ensemble de la collection des *Cahiers du GRIF* est disponible gratuitement en ligne sur la plateforme *Persée*.

Les Cahiers du GRIF est une revue créée en 1973 à Bruxelles par un groupe hétérogène de femmes : intellectuelles, artistes, ouvrières, femmes au foyer. Ces femmes prennent part aux mouvements féministes des années 70 et leurs vies sont à chaque fois passionnantes. On peut citer quelques événements, associations ou publications auxquelles elles ont pris part pour donner une idée de la richesse de ces années : organisation de la Journée internationale de la femme le 11 novembre 1972 et rédaction collective du *Petit Livre Rouge des Femmes* publié pour la même occasion, soutien au collectif d'ouvrières des Marie Mineur, à l'initiative de Jeanne Vercheval, création du magazine *Voyelles* en 1978 et de l'Université des femmes en 1979, etc. Jacqueline Aubenas, Éliane Boucquey, Françoise Collin, Marie-Thérèse Cuvelliez, Marie Denis, Hedwige Peemans-Poullet, Geneviève Simon, Marthe Van de Meulebroeke, Suzanne Van Rokeghem et Jeanne Vercheval font partie des femmes qui ont marqué l'histoire du féminisme belge. Les nommer c'est, d'un même mouvement, les mettre en lumière et créer une ombre encore plus épaisse autour des autres femmes avec qui elles ont partagé leurs luttes. Parler de l'histoire des femmes comporte donc un risque réel de reproduire l'invisibilisation de celles dont on souhaite pourtant raconter l'histoire des luttes et des expériences de la liberté⁶¹.

La rencontre des femmes-machines de la F.N. et des femmes intellectuelles du GRIF n'allait d'ailleurs pas de soi. Les conditions de travail et de vie des ouvrières de l'industrie armurière à Liège ne semblent pas constituer la préoccupation principale de femmes qui mettent en cause l'ordre patriarcal. Les principales animatrices du GRIF, comme Françoise Collin, ont été marquées par le mouvement féministe aux États-Unis, puis par le climat intellectuel, littéraire et philosophique qui s'est développé en France autour de Mai 68. L'intérêt de considérer la grève des femmes de la F.N. à partir des *Cahiers du GRIF* réside peut-être là. Le dossier de 3 articles de la cinquième livraison des *Cahiers du GRIF*, intitulé *Les Femmes font la fête font la grève*, relate justement l'approche que les féministes du GRIF font des ouvrières de l'armurerie de Herstal. Les féministes du GRIF apparaissent dans un milieu qui ne les attend pas⁶².

⁶¹ Pour une présentation des *Cahiers du GRIF*, notamment du projet de la revue dans sa première période d'activité (1974-1978), nous nous permettons de renvoyer à Glorie 2017.

⁶² Le dossier est constitué des trois articles suivants : « Agenda d'une grève » de Jeanne Vercheval, « Moi je... à Herstal » d'Éliane Boucquey et « F.N. 1974 : une grève pour rien ? » de Suzanne Van Rokeghem. Dans le numéro précédent de la revue, Jeanne Vercheval avait déjà rendu compte de la grève et de ce qui apparaissait ensuite comme un rapide retour à l'ordre dans son article « La F.N. en grève ».

Les ouvrières obstinées de la F.N. y sont déjà entourées – parfois cernées et contrariées – par les syndicats de l'usine, qui envisagent souvent leurs revendications comme si les femmes qui travaillent n'étaient que des ouvriers comme les autres, et par des militants gauchistes qui amènent aux portes de l'usine, parfois en son sein, les mots d'ordre de la critique marxiste représentée par les figures de Marx, de Lénine ou de Mao.

En plus d'attirer l'attention sur une grève qui a été largement négligée par l'histoire sociale, le point de vue du GRIF déplace donc le regard qu'on peut porter sur cette grève à bonne distance des référents syndicaux et idéologiques habituels. De cette manière, l'écho insistant que *Les Cahiers du GRIF* ont porté aux quelques semaines de grève d'août-septembre 1974 témoigne d'un élargissement des revendications des ouvrières de la Fabrique Nationale, au-delà et malgré les limites de l'action syndicale. « À salaire inégal, reconnaissance inégale », pourrait-on écrire. La lutte de 1974 est une lutte d'ouvrières *qui sont des femmes* et se considèrent comme telles, et exigent par conséquent une transformation de leurs conditions d'existence, en tant que femmes, au travail comme dans leur vie personnelle.

L'objectif de cet article est dès lors d'apporter un appui aux rares travaux et œuvres qui, jusqu'à aujourd'hui, ont prêté attention aux combats pour les droits, mais aussi pour la dignité et pour la liberté, qui ont été menés par les femmes-machines de la F.N. au cœur de l'été 1974⁶³. Nous rappellerons, pour commencer, la situation de travail des ouvrières de la F.N. qui avaient justifié la grève de 1966, considérée à juste titre comme un événement majeur de l'histoire politique et sociale des femmes en Belgique et en Europe. Nous présenterons ensuite la manière dont *Les Cahiers du GRIF* ont été amenés à faire écho aux grèves des femmes dans un numéro qui avait d'abord pour objectif d'offrir une sorte de respiration joyeuse et positive au terme d'une première année de production de la revue. La revue devait ainsi, à front renversé, porter sur la question de la fête ou, plus précisément, sur la possibilité de vivre des temps festifs dans le quotidien modifié d'une lutte de transformation radicale des rapports sociaux de sexe. Il s'agirait alors de vivre le changement social radical en même temps qu'on se bat pour son advenue.

⁶³ On signalera tout particulièrement le documentaire de 33 minutes, *F.N. ou une femme, des machines*, réalisé sur le vif pour la RTB par André Darteville et Michel Stameschkine. Le film est diffusé à la télévision dès le 13 septembre 1974. Commencée le 19 août 1974, la grève s'était terminée le 9 septembre par un vote de reprise du travail. On y voit et on y entend, surtout on y suit patiemment le regard, au travail comme à la maison, de Rosine, « polisseuse automatique » à la F.N. depuis six ans, et de Fatima, « femme-machine » depuis l'âge de 16 ans. Le documentaire qui ne commence pas, mais se termine par des images des ouvrières baignées dans l'huile des machines de la Fabrique d'armes, parvient remarquablement à situer le spectateur, selon la formule de Rosine, au « point de vue [des] femmes-machines ».

Nous essayerons notamment de voir comment cet approfondissement de la lutte féministe gagne à être pris en charge en même temps qu'on prend au sérieux la forme de lutte politique par excellence qu'est le déclenchement et la conduite d'une grève, forme d'expression politique à ce point sérieuse et centrale dans les années 60 et 70 qu'elle semblait ne pas pouvoir être faite par des femmes qui s'assumaient comme telles. Dans un troisième et dernier temps, on essaiera de cerner quelques-unes des conséquences pour la revue de cette préoccupation initiale pour les grèves de femmes. Abordées dès le premier numéro des *Cahiers du GRIF*, les grèves des femmes font en effet l'objet, quand on y prend garde, d'une attention durable au sein de la revue, comme on le voit notamment au début des années 1980 au moment du lancement de la seconde série⁶⁴.

Nous nous intéresserons en particulier, pour conclure, à la place éminente que les grèves des ouvrières de Bekaert-Cockerill et de Concord Lighting, menées dans le bassin industriel de Charleroi au début des années 1980, reçoivent dans *Les Cahiers du GRIF* en 1983. L'attention portée à ces deux grèves, suivies notamment par la juriste Éliane Vogel-Polsky, témoigne du fait que, du point de vue même de l'histoire des *Cahiers du GRIF*, les grèves de femmes apparaissent comme un élément déterminant d'une généalogie du féminisme en train de se constituer et doivent donc faire l'objet



Photogramme du documentaire *F.N. ou une femme, des machines*, 1974

d'une transmission et être partie intégrante de ce qui commence à être désigné, dans les pages mêmes de la revue, comme un « matrimoine⁶⁵ ».

⁶⁴ La revue du GRIF a été active pendant 3 périodes, de 1973 à 1978, de 1982 à 1994, puis de 1996 à 1997 sous la seule conduite de l'importante philosophe belge Françoise Collin.

⁶⁵ Le terme est discuté, de façon contradictoire, par Françoise Collin et par Anne-Marie de Vilaine en marge de l'article de Collin, « La même et les différences » (Collin et Vilaine 1983).

La grève de 1966 : une dénaturalisation radicale du travail des femmes

La première grève des femmes-machines de la F.N. a duré trois mois, de février à mai 1966. Le 16 février 1966, 3000 ouvrières débrayent, allant jusqu'à provoquer du chômage technique chez une partie des ouvriers de l'usine. Cette grève a fait date dans l'histoire sociale en Belgique, mais aussi en Europe. Contrairement à la grève de 1974, elle a donc fait l'objet d'un certain nombre d'études. Parmi ces travaux, il faut compter l'ouvrage de Marie-Thérèse Coenen, publié en 1991, et le film *Femmes Machines* de Marie-Anne Thunissen, sorti en 1996, respectivement vingt-cinq ans et trente ans après la grève de 1966 qui voit les ouvrières de la F.N. déclencher un mouvement de protestation de grande ampleur sans bénéficier au départ du soutien des syndicats (Coenen 1991 et Thunissen 1996). Mais, au fond, eu égard à l'importance de cette grève et aux échos qu'elle a produits à un niveau international, plutôt que d'une histoire en bonne et due forme de cet événement politique majeur, dont on n'a que peu de documents, on devrait plutôt dire

qu'on n'en possède que des traces. L'attention qui est accordée à la grève des femmes de 1966 est en effet sans commune mesure avec celle qui a été accordée à la grève générale de l'hiver 1960-1961. On peut faire l'hypothèse que la grande grève syndicale de l'hiver 1960-1961, menée sous la férule d'André Renard, a projeté pendant longtemps une ombre sur la grève des femmes de la F.N. qui a été menée quelques années plus tard. Il faut dès lors remarquer le travail de visibilisation mené par le CARHOP (Centre d'Animation et de Recherche en Histoire Ouvrière et Populaire) en 2016 pour le cinquantième anniversaire de la grève⁶⁶.

⁶⁶ Un colloque « Les ouvrières de la F.N. changent l'histoire » célèbre alors le cinquantième anniversaire de la grève de 1966 et est accompagné de l'exposition « Femmes en colère » consacrée aux femmes-machines, ainsi que du premier numéro de la revue *Dynamiques. La revue trimestrielle du Carhop*. Nous voulons également remercier Véronique Degraef d'avoir partagé avec nous ses connaissances précises et détaillées de cet événement historique et espérons faire droit à ses analyses exigeantes.

Les grèves des ouvrières de Herstal se produisent à un moment où le travail féminin est fortement déprécié. Dans les années 60 une nette différence existe entre le salaire féminin et le salaire masculin⁶⁷. En 1964, le salaire moyen d'une ouvrière équivaut à 200,9 francs contre 328 francs pour un ouvrier (Gubbels 1966). Marie-Pierre Ancion a identifié quatre critères qui permettent de comprendre la situation particulièrement défavorable du travail féminin en Belgique. À un taux d'instruction généralement plus faible pour les femmes et à une carrière morcelée par le travail domestique et l'éducation des enfants s'ajoute un ensemble de lois restreignant l'accès des femmes à certains métiers qui leur interdisent notamment le travail de nuit et les travaux insalubres et dangereux (Spitaels et Van Dingenen 1974 : 175). Enfin, le travail à temps partiel – qu'il s'agisse d'un travail saisonnier ou d'un travail par intermittence – favorise l'usage de la main d'œuvre féminine comme main-d'œuvre d'appoint et, en même temps, la représentation du travail des femmes comme apport à la famille d'un salaire d'appoint. Il participe ainsi à un sous-emploi féminin et à une forme de résignation chez les ouvrières (Leroy 1976).

Revenons à la différence salariale. En 1966, une ouvrière de la F.N. gagne 36,42 francs de l'heure alors qu'un homme reçoit 50,77 francs⁶⁸. Suite au traité de Rome de 1957 avait été signée, à un niveau national, la Convention de 1962 pour le secteur métallurgique. Celle-ci prévoyait une amélioration des salaires féminins sur la base d'une classification du travail (voir Ancion 2019 : 51)⁶⁹. Cependant, les dirigeants de la F.N. décident de ne pas appliquer la Convention, ni en 1962 ni en 1965, en justifiant l'existence d'un système de classification interne⁷⁰. Au sein de l'entreprise, la différence de salaire entre les hommes et les femmes reste dès lors importante, et ce malgré les faibles augmentations accordées par la direction.

⁶⁷ Nous suivons dans ce paragraphe les informations synthétisées dans le mémoire de fin d'études en histoire de Marie-Pierre Ancion, *Le travail des femmes en Belgique francophone : le principe d'égalité salariale dans l'opinion publique des années 1970* (2019). Nous donnons dans les références qui suivent les travaux d'époque sur lesquels Marie-Pierre Ancion prend appui.

⁶⁸ Nous renvoyons sur ce point au Dossier pédagogique *Femmes en colère. Leur combat d'hier et d'aujourd'hui pour demain*, produit à l'occasion de l'exposition *Femmes en colère* qui a eu lieu à Herstal du 16 février au 26 mars 2016.

⁶⁹ Robert Gubbels analyse dès 1966 l'arbitraire de ces critères dans son livre *La grève au féminin*.

⁷⁰ Pour un résumé éclairant des catégories salariales en vigueur et des enjeux salariaux de la grève, voir Coenen 2016.

Cette différence de salaire est notamment due à la faible qualification qui est censément attendue des « femmes-machines » de l'usine. Comme y a récemment insisté Éric Geerkens, la mécanisation de la production de la F.N. a toujours été à l'ordre du jour de l'entreprise. Le développement de la production en série fut une des spécificités de la Fabrique Nationale de Herstal dès le XIX^e siècle (Geerkens 2021 : 51-60). Ses dirigeants avaient fait de longue date le choix d'investir dans des machines complexes pour lesquelles des ouvriers peu qualifiés étaient suffisants. Les ateliers mécaniques et le travail à la chaîne ont ainsi rendu le travail ouvrier interchangeable et peu valorisable et orienté le recrutement du personnel vers l'engagement de femmes souvent jeunes²¹.

Le travail prescrit semble se réduire à l'introduction et au retrait des pièces et justifie la faiblesse structurelle des salaires, d'autant que la qualité de l'usinage semble entièrement dépendre du travail de réglage des machines ; le binôme régleur et femme-machine permet d'ignorer le travail réel des opératrices, le fait d'une multitude d'attentions portées à la marche des machines, qui seules permettent d'atteindre la quantité et la qualité prescrite (*ibid.* : 59).

Le travail des ouvrières de la chaîne de production n'en est pas moins d'une dureté extrême. Elles travaillent dans des lieux dans lesquels la température peut monter extrêmement haut, jusqu'à 50 ou 60 degrés en été. Elles travaillent dans un bruit permanent, les mains dans l'huile des machines et sans pouvoir bénéficier ni de vêtements de travail ni de douches (des améliorations qui ne viendront qu'après la grève de 1974). L'appellation « femmes-machines » concentre toute cette dureté, l'usine, la saleté et la fatigue physique. Le travail réalisé par les femmes, qui repose sur une précision et une attention permanentes, est cependant difficile à mesurer et complique par conséquent l'identification d'un travail féminin et d'une classe d'ouvrières qui lui serait associée (Vigna et Zancarini-Fournel 2013 : 181-208). Ajoutées au caractère souvent discontinu ou de sous-traitance des tâches réalisées par ces femmes et à leur « jeunesse relative » (*ibid.* : 182 et 184), les caractéristiques du travail des femmes concourent à rendre invisible leur travail en tant qu'ouvrières. Le problème majeur pour la reconnaissance du travail des femmes de la F.N. tient toutefois, davantage encore, à la naturalisation du travail qu'elles doivent effectuer.

²¹ Éric Geerkens cite une déclaration de Joseph Chantraine, qui fut le deuxième directeur de la F.N. de 1890 à 1895 : « Ce n'est pas la question économique seule qui nous a conduits à employer les femmes dans le travail de l'usine de Herstal, mais aussi et surtout la difficulté de recruter le personnel ouvrier nécessaire à notre usine » (Geerkens 2021 : 51).

Des arguments se fondant sur une nature féminine spécifique sont utilisés par les dirigeants de la F.N. dès la création de l'usine afin de justifier qu'il s'agisse là d'un travail sans qualités. En 1892, Joseph Chantraine, Directeur général de la F.N., s'exprime ainsi à propos des ouvrières : « les femmes, plus soigneuses et sans prétention dans le métier, conduisent leur machine d'une façon mécanique, suivant les indications qui leur ont été données ; elles ne rudoient pas les machines et sont d'une plus grande propreté » (Joseph Chantraine, cité dans Geerkens 2021 : 51). Par conséquent, les femmes-machines font un travail indispensable à la bonne marche de la production et, tout à la fois, ces femmes ne sont rien. La sociologue du travail Madeleine Guibert en avait donné un exposé très simple dès 1966 :

C'est ainsi que les qualités dites féminines – le soin, la précision, la régularité – sont des qualificatifs attribués aux types de travaux mécanisés et parcellisés qui sont confiés aux femmes et non aux hommes, même à ceux qui ne sont pas qualifiés (Madeleine Guibert, citée dans Vigna et Zancarini-Fournel 2013 : 186).

Comme l'indique le titre du bel article de Xavier Vigna et Michelle Zancarini-Fournel, la grève de 1966 met dès lors en évidence une « intersection entre histoire du genre et histoire ouvrière » que l'étude récente d'Éric Geerkens a permis de préciser encore en ce qui concerne les grèves des femmes de la F.N. Dans la suite de cet article, nous souhaitons continuer d'éclairer, du point de vue du féminisme belge en voie de constitution, la manière dont les grèves des ouvrières de la F.N. de 1966 et de 1974 ont modifié en profondeur la vision sociale qui était portée jusque-là sur le travail réalisé par des femmes et leur ont permis de conquérir, pour la première fois, reconnaissance et respect. Un premier bilan positif se joue sur un plan socio-économique. En plus d'une reconnaissance en tant qu'actrices de lutte, ouvrières de plein droit de l'entreprise et partie intégrante du combat syndical, les ouvrières de la F.N. vont également provoquer d'autres grèves en Belgique (aux Ateliers Schröder à Ans, chez Jaspar-Westinghouse à Awans-Bierset, aux ACEC à Herstal et à Charleroi) et susciter des résonances à un niveau européen, en France, en Italie et en Espagne. En Belgique, au niveau légal, l'Arrêté Royal du 24 octobre 1967 permet à toute travailleuse d'aller en justice pour faire appliquer le principe « à travail égal, salaire égal ».

Les effets politiques produits par la grève de 1966 et suivis de réformes concrètes des conditions de travail des femmes-machines de la F.N. ne doivent cependant pas masquer les transformations subjectives et collectives plus larges qui ont résulté du combat politique. Rencontrant à sa manière la perspective adoptée par le GRIF, Laurent Vogel a ainsi insisté, à l'occasion du colloque de 2016, sur la dimension festive de la grève en y voyant une « signification plus profonde » que celles qu'on lui attribue généralement.

On peut lire ces événements en opérant une distinction entre le caractère fonctionnel qu'a la grève pour forcer une négociation immédiate et sa signification plus profonde qui tient à la fois à l'explosion et à la fête. Toutes les ouvrières qui y ont pris part témoignent avec force du bouleversement de leur existence, du plaisir qu'elles ont connu à forger leur communauté. Il y a un avant et un après 1966. Cette dimension existentielle est fondamentale si l'on veut comprendre ce qui s'est passé au cours de la dizaine d'années qui suivent la grève de 1966 (Vogel 2016).

C'est précisément cette dimension existentielle de la grève qui est au cœur du traitement de la grève de 1974 par *Les Cahiers du GRIF*.



Rue de Herstal devant la façade de la F.N.

Grève et fête des femmes en 1974 : la politique (féministe) à la limite

Le Cahier du GRIF n°5, *les Femmes font la fête font la grève*, est daté du 31 décembre 1974. Par le choix de cette date symbolique, il s'agit pour l'équipe du GRIF de fêter le premier anniversaire de la revue. Le cap de la première année pour une entreprise aussi exigeante que la responsabilité d'une revue qui s'est engagée dans un travail d'écriture collective au ras de l'expérience de toutes les femmes est incontestablement un moment important de la vie de cette revue. On n'y arrive qu'avec un soupçon de soulagement et un peu d'inquiétude pour la suite. Cette situation explique certainement pour une part le choix de consacrer un numéro de la revue à un sujet moins austère que « L'in-sécurité sociale des femmes » (le numéro précédent de la revue) ou le rapport des femmes à la politique (le numéro suivant, dont la publication a été reportée). Si toutefois le comité de rédaction a choisi de consacrer sa cinquième livraison au thème de la fête – la question de la grève ne viendra qu'ensuite, du fait de l'actualité –, c'est également

et, peut-être, principalement afin de sortir pendant un temps de l'image d'un féminisme seulement « revendicateur » et « négatif » (Le GRIF 1974a : 3). Le thème de la fête consiste ainsi à donner une sorte de « cinquième saison⁷² » à la nouvelle revue féministe : non pas bien sûr un moment d'abandon ou d'indifférence à l'égard des enjeux de la lutte, mais un temps pour faire l'expérience joyeuse d'un nouveau commencement. Autrement dit, l'ambition de ce numéro est de dégager, du sein même du combat féministe, la place pour une expérience vécue de la liberté en train d'être conquise et, par conséquent, pour des fêtes nouvelles qui puissent se situer « dans les marges de la lutte » (*ibid.*).

⁷² Nous détournons ici le titre du très beau film de Peter Brosens et Jessica Woodworth, *La cinquième saison* (2012).

Il est vrai que l'année 1975 annonçait quelques heureuses perspectives. D'une part, cette année avait été décrétée *Année internationale des femmes* par l'Organisation des Nations Unies, avec l'organisation de la première Conférence mondiale des femmes qui s'est tenue à Mexico du 19 juin au 2 juillet 1975. D'autre part, les jours qui suivent la sortie du *Cahier du GRIF* n°5 allaient correspondre à la promulgation, le 17 janvier 1975, de la Loi Veil de dépénalisation de l'avortement en France. Un texte encadré, intitulé « et l'avortement ? », suit immédiatement l'éditorial que nous venons de citer. Le vote par le Parlement français inspire certes des « sentiments mitigés » à l'équipe du GRIF, à cause des limites de la législation adoptée et des problèmes pratiques, notamment financiers, qui ne sont pas réglés, mais aussi à cause de l'état du rapport de forces politique en Belgique où, estime-t-elle avec une justesse qui ne sera démentie que bien plus tard, « le problème de l'avortement est au frigo » (Le GRIF 1974b : 4). Il ne s'agit donc pas de se réjouir prématurément et de relâcher la vigilance.

L'actualité sociale et politique en Belgique pendant l'été 1974, marquée par les conséquences de la première crise pétrolière, compliquée et, en même temps, confirme la ligne directrice choisie pour le cinquième numéro des *Cahiers du GRIF*. La nouvelle grève des femmes-machines de la Fabrique Nationale concentre, sur une situation proche et identifiable, en tant que répétition (partielle) de la grève de 66, l'ambiguïté dans laquelle se trouve le mouvement féministe, qu'il s'agisse des problèmes portés par le mouvement lui-même ou de son articulation avec l'état des lieux politique général. La nouvelle grève des femmes de la F.N. impose à la fois de modifier le contenu prévu pour le numéro, mais aussi, plus fondamentalement, d'articuler concrètement la fête considérée comme dépassement de la lutte (féministe) par elle-même, d'un côté, et la grève des ouvrières de la F.N., de l'autre côté, en faisant droit à un surgissement politique d'autant plus significatif qu'il permettrait de documenter la capacité des femmes à prendre en charge la forme typique de la lutte politique. Il était donc stratégiquement essentiel de rapporter *la fête et la grève* à une logique humaine et politique commune. Qu'est-ce qui pouvait bien associer fêtes (des féministes, pas nécessairement ouvrières) et grèves (des ouvrières, pas nécessairement féministes) ?

L'éditorial de la revue donne une première formulation de ce trait commun : il s'agit, dans les deux cas de la fête et de la grève, d'un « arrêt de travail » (Le GRIF 1974a : 3), de moments sociaux où les comportements habituels et les normes sociales en vigueur laissent la place à « l'exigence de la vie » (*ibid.*) et à l'exigence de son ressourcement, *dans le présent*, pour ce qui concerne la fête, *dans l'avenir*, pour la grève. La fête dont il est question dans le cinquième numéro des *Cahiers du GRIF* ne peut par conséquent pas simplement être définie comme la réponse à un inévitable « vieillissement » du temps social, tel qu'il a pu être décrit par Henri Hubert (1905) au sein de l'école durkheimienne. La fête à visibiliser et à valoriser ne relève pas d'un temps d'exception chargé d'assurer la reproduction de l'ordre social, de le revivifier en lui donnant une puissance d'une autre nature, sacrée, de manière à confirmer cet ordre social et les hiérarchies et stratifications sociales qui lui sont associées – notamment l'inégalité entre les hommes et les femmes, que les cérémonies festives manifestent d'ailleurs de manière directe lorsqu'elles mettent les seconds au service des premiers. L'enjeu pour les féministes du GRIF est différent : maintenir la nouveauté d'un temps nouveau, maintenir la nouveauté ou soutenir à l'existence la nouveauté de rapports sociaux nouveaux favorisant la libération de celles qui étaient jusque-là tenues dans une position de dépendance et d'infériorité ou, à tout le moins, de secondarité. Les fêtes à « inventer »

devaient ainsi, assène l'éditorial du Cahier, être de nouvelles fêtes qui seraient des « fêtes [...] de la liberté » (Le GRIF 1974a : 3).

Les termes mêmes qui sont utilisés dans l'éditorial de 1974 signalent le contexte de l'après-Mai 68 dans lequel s'inscrit cette interrogation sur la possibilité d'une ritualisation de la liberté, à savoir les travaux que les historiens de la Révolution française consacrent depuis deux ou trois décennies, au fond depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, et encore davantage au tournant des années 60-70, aux formes et aux symboles dans lesquels la Révolution de 1789 a cherché à s'incarner afin que les principes de la Révolution puissent « passer [...] dans les faits », suivant la formule utilisée par Jean Starobinski (2006 : 240) à propos des fêtes révolutionnaires⁷³.

⁷³ Aux formes d'incarnation et aux symboles et expressions artistiques de la Révolution française, considérés dans une histoire longue, Starobinski avait consacré un premier livre en 1964, chez Skira, intitulé *L'invention de la liberté*, puis un deuxième, paru chez Flammarion en 1973, dont le titre était initialement *1789. Les emblèmes de la Raison*. Les deux ouvrages ont été rassemblés, dans une nouvelle édition révisée, chez Gallimard en 2006. En ce qui concerne les fêtes révolutionnaires, nous renvoyons, dans cette édition, aux pages 77-102 du premier ouvrage (« L'inquiétude et la fête ») et aux pages 268-288 du second livre (« Le serment : David »).

À cette invention de la liberté, Mona Ozouf consacre également un chapitre célèbre du collectif *Faire de l'histoire*, que Jacques Le Goff et Pierre Nora avaient fait paraître au printemps 1974. Ozouf signe alors un dernier texte consacré à « La fête. Sous la Révolution française » (Ozouf 1974 : 256-277). Starobinski n'est pas cité par Ozouf dans cet article, mais c'est le même problème qui les occupe, celui du serment révolutionnaire, à savoir la question de savoir comment une fête peut se tenir à la hauteur d'un changement historique et être vectrice d'une « conscience de l'histoire [qui] s'avive et se fortifie²⁴ » (*ibid.* : 267). Le serment relève alors plus de la peur d'un avenir qui trahisse la révolution que de l'angoisse de la liberté.

*comment une fête
peut se tenir à la hauteur
d'un changement historique*

L'objet du serment, c'est la Révolution indépassable ; il met en scène non seulement l'impossibilité, consentie par chacun, de rebrousser chemin, mais encore l'impossibilité d'un avenir autre que répétitif. Jurer la perpétuation d'un présent sans fécondité, n'est-ce pas ce que poursuivent tous les prêteurs de serment, dont Sartre a si brillamment tracé la figure ? Ce que nie le jureur, c'est le temps dans sa dimension corruptrice. La finalité conservatrice de la fête se déploie à l'aise dans la pédagogie que soutient le serment. Droit de vie et de mort de tous sur chacun, le serment est l'assurance collective contre la faiblesse individuelle, et tout à la fois contre l'incontrôlable dérive de l'histoire (*ibid.* : 274).

²⁴ Mona Ozouf consacre les pages 273-274 de son article à la question du serment. Il n'est pas douteux que cette discussion critique de la forme et de la logique du serment, qu'Ozouf renvoie au Sartre de la *Critique de la Raison dialectique* (1960), fasse écho aux deux ouvrages précités de Starobinski. Ce n'est pas le lieu ici de cerner les motifs du silence d'Ozouf sur les travaux de Starobinski qui était pourtant également associé au projet de *Faire de l'histoire*. On se contentera donc de faire remarquer que Mona Ozouf connaissait l'ouvrage de Starobinski sur *Les emblèmes de la Raison* auquel elle consacre un compte rendu dans *Le Nouvel Observateur* le 11 mars 1974.

Pour leur part, *Les Cahiers du GRIF* ne citent pas Sartre, mais ils prennent comme point d'appui de leur réflexion sur la fête un extrait de *La force de l'âge* dans lequel Simone de Beauvoir raconte les fêtes auxquelles elle participait chez les Leiris avec Sartre et leur groupe d'amis, en 1943, pendant la Seconde Guerre mondiale, afin d'« arracher [...] quelques pépites de joie » (Beauvoir 1974 : 20) dans le contexte de l'Occupation. Il s'agissait alors, précise Beauvoir, de susciter une « émotion collective » afin d'avoir le pressentiment et d'anticiper une victoire qui « devenait tangible dans la fièvre que [l'émotion] allumait » (*ibid.*). La discussion collective qui se trouve au cœur du dossier des *Cahiers du GRIF*, « Trait d'union : une lutte et un chant », retrouve naturellement ce thème d'une anticipation imaginaire de l'avenir libre souhaité et recherché, au cœur de laquelle on sent la force dont on est capable (Le GRIF 1974c : 31-33). Bien loin de signifier une violence subie ou une perte de soi, la fête peut bien exprimer ces retrouvailles avec soi.

Cette anticipation et cette promesse de soi peuvent bien sûr être représentées dans l'imaginaire par l'art, par la peinture ou par le théâtre, pour la période étudiée par Starobinski, ou par le grand cinéma français du début des années 70 pour ce qui concerne le GRIF. La synthèse de la discussion collective du GRIF évoque ainsi le film de Jacques Rivette, *Céline et Julie vont en bateau* (*ibid.* : 32),

qui vient de sortir⁷⁵. Ce peut aussi être le cas du film de Jean-Luc Godard, *Tout va bien* (1972), dans lequel Jacqueline de Groote (1974 : 68) voit exprimées, sur le plan des rapports de force entre hommes et femmes, les conséquences de l'implication involontaire d'un couple bourgeois dans la séquestration d'un patron par ses ouvriers et ouvrières⁷⁶. Mais ce qui frappe dans cette discussion, c'est que la grève constitue pour le GRIF l'autre modalité privilégiée de cette anticipation. *Les Cahiers du GRIF* soutiennent ainsi avec force que la grève est, dans l'ordre de « la pratique socio-politique », un même engagement dans l'avenir : la grève, comme « gage de l'avenir », est un « anti-monde momentané⁷⁷ » (Le GRIF 1974c : 32) qui intègre en quelque sorte *dans le présent de cette vie-ci* la puissance imaginaire de l'art. Une formule résume le propos : « La grève, c'est la fête plus la lutte. »

⁷⁵ Le film de Rivette a également droit à un compte rendu de Françoise Collin (1974) qui résume parfaitement la capacité de l'art d'anticiper un état à venir : « Une sorte de grand bonheur, incertain de ses raisons, nous envahit à la découverte de ce film qui dessine à sa manière l'horizon de l'imaginaire sur lequel viennent s'inscrire nos recherches, nos combats. Nous le savons : ce que nous voulons, ce n'est pas "l'égalité" avec les hommes dans le monde actuel mais l'avènement d'un autre monde dont le principe même soit différent. Ce monde, nous avons besoin de le voir joué et de le jouer pour pouvoir le réaliser. "Céline et Julie vont en bateau" nous le fait pressentir sans prétendre en fournir les clés politiques. Il nous confronte à nos archétypes » (p. 86).

⁷⁶ Au début de son compte rendu, Jacqueline de Groote articule l'objet de sa note avec les enjeux généraux du numéro : « Que peut-on comprendre aux grèves quand on est cinéaste comme J.-L. Godard [...] ? Comment peut-on parler des femmes en grève dans les *Cahiers du GRIF* ? ».

⁷⁷ La notion d'« anti-monde » confirme l'horizon phénoménologique et existentialiste, notamment la conception sartrienne des émotions et de l'imaginaire, qui conditionne pour une bonne part la discussion du GRIF. Le concept d'anti-monde est proposé par Sartre dans *L'imaginaire* (Sartre 1940 : 261).

La grève, c'est le refus de l'asservissement, et l'interruption de l'asservissement. C'est une « fête » qui n'est pas une parenthèse mais un gage d'avenir. Et bien sûr, toute grève n'est pas une fête : il y a des grèves qui ratent, il y a des grèves qui s'éternisent, il y a des grèves tragiques, il y a des grèves ruineuses, éprouvantes. Mais la grève c'est tout de même aussi le resserrement d'une solidarité, et un pas de plus vers des conditions d'existence et de travail moins dévorantes. C'est un moment, sans doute, mais un moment qui engage. La grève, c'est la fête plus la lutte. C'est la fête qui défait pour faire. C'est une fête où il n'y a que des acteurs (*ibid.*).

« la grève,
c'est la fête plus la lutte »

On ne s'étonnera donc plus que les grèves de femmes soient régulièrement évoquées dans *Les Cahiers du GRIF*. Ces grèves font non seulement partie de l'actualité politique et sociale de l'époque, comme le montre par exemple le numéro des *Temps Modernes* du printemps 1974, *Les femmes s'entêtent*, dont l'organisation et la rédaction avaient été confiées au MLF et qui a pu constituer un modèle partiel pour la réalisation du numéro du GRIF, *Les femmes font la fête font la grève*⁷⁸. Il y a ici quelque chose de plus. Dans le cas du GRIF, l'enjeu n'est pas simplement de faire une place à l'analyse et au soutien des grèves de femmes, il réside dans la nécessité de faire droit à une puissance collective et imaginaire qui fait exister le mouvement féministe considéré dans son historicité.

⁷⁸ *Les Temps Modernes*, n° 333-334, « Les femmes s'entêtent », avril-mai 1974. Plusieurs articles du numéro concernent les grèves des femmes et l'articulation entre lutte des sexes et luttes des classes. C'est notamment le cas de l'article écrit par Marie Denis, une des fondatrices du GRIF, sous le titre « Hors la loi ». Le début de l'article rappelle l'enjeu politique fondamental de sa critique théorique serrée des travaux d'Edgar Morin et de Serge Moscovici : « Le froid est plus pénible qui vient se glisser entre les sœurs elles-mêmes, lorsque l'une de nous s'écrie : "Entre la bourgeoise et l'ouvrier mon choix est fait. Si votre mouvement s'adresse à toutes les femmes, je ne reste pas avec vous car pour moi il n'y a pas à proprement parler de lutte des sexes, mais une lutte de femmes à côté des hommes de la classe dominée" ».

Perspectives conclusives. Les grèves des femmes et le GRIF : une réflexion en acte sur le matrimoine

Il est remarquable que *Les Cahiers du GRIF* ont continué à s'intéresser aux conditions de travail des ouvrières de la F.N. et aux mouvements sociaux qui ont agité l'usine jusqu'en 1977. C'est le cas dans le numéro 16 des *Cahiers du GRIF* dans lequel un entretien fait état d'un nouveau mouvement de protestation contre les conditions de travail (Aubenas et De Ryck 1977 : 79-86). Dans le même numéro, Hedwige Peemans-Poullet (1977) présente le mémoire de licence en sociologie rédigé par Danielle Gramme à propos des deux grèves de 1966 et de 1974. C'est encore le cas dans le numéro 17-18 qui met en cause, à partir du cas dramatique d'une ouvrière de la F.N., le fonctionnement de la médecine du travail. Décidément, il ne s'agit pas de faire des grèves de 1966 et de 1974 un moment d'histoire. Elles incarnent bien plutôt une exigence, parfois chèrement payée dans cette période de crise économique. Un encart tranche : « Mort scandaleuse d'une ouvrière de la F.N. » (Le GRIF 1977).

La publication des *Cahiers du GRIF* s'interrompt ensuite une première fois à la fin de l'année 1978. Lorsque Françoise Collin relance la revue en 1982, entre Bruxelles et Paris, plusieurs numéros des *Cahiers* cherchent à faire le bilan de la première époque du mouvement féministe en Europe occidentale⁷⁹. Cette interrogation sur l'hétérogénéité et sur l'institutionnalisation du mouvement féministe devait donner lieu à un numéro de la revue intitulé « La mise à nu » (Collin 2007). Ce titre sera finalement un bon titre pour un « autre » numéro qui paraît pendant cette première année de relance des *Cahiers du GRIF* et qui est consacré, sous la responsabilité de Marie-Victoire Louis, aux grèves, dans le bassin industriel de Charleroi, des ouvrières de Bekaert-Cockerill et de Concord-Lighting (Louis 1983 : 9-78 et 79-123).

⁷⁹ On se reportera aux numéros 25 (« Jutta Brückner : cinéma regard violence », 1982), 26 (« Jouir », 1983), 27 (« La mise à nu », 1983) et 28 (« D'amour et de raison », 1983).

L'introduction du numéro insiste sur l'« obstination farouche » et sur l'« intransigeance » (Le GRIF 1983 : 5-7) de ces femmes. C'est une fois encore leur intransigeance et le prix payé pour celle-ci qui font de ces grèves de femmes des « grèves révélatrices » : elles permettent aussi bien sinon mieux que les études sociologiques ou juridiques de rendre manifestes les « mécanismes complexes » de discrimination et de domination sociales qui pèsent sur les femmes comme sur d'autres catégories sociales considérées comme des « minorités » (*ibid.* : 5-6). L'ambition que se donnent *Les Cahiers du GRIF* est par conséquent de continuer à « fixer les traces » de cette intransigeance. Ils ne manquent toutefois pas de rappeler, à la suite du positionnement de 1974, la « bouffée d'air frais » qui est inséparable de ces combats.

Nous avons seulement voulu donner à la lutte des ouvrières de Bekaert-Cockerill et Concord-Lighting une résonnance qui est notre forme de solidarité. Nous avons voulu en fixer la trace. Nous pensons que leur intransigeance, victorieuse ou non, renforce la position des femmes dans le cadre général de leur lutte de libération, que, plus profondément encore elle est un sursaut de résistance de la démocratie effective et une bouffée d'air frais (*ibid.* : 6).

Poser la question du matrimoine à partir des *Cahiers du GRIF* doit dès lors amener, si les mots doivent avoir un sens, à déplacer la manière dont la question est posée habituellement. Il ne s'agit pas seulement de s'interroger sur l'existence d'une culture essentiellement féminine ou sur la transmission des traces et des résultats des luttes féministes. Il ne s'agit pas non plus seulement de se demander, comme le font Françoise Collin et Anne-Marie de Vilaine (1983), quelle place le matrimoine doit accorder aux productions théoriques et artistiques des hommes et d'une culture essentiellement patriarcale. La question du matrimoine relève pour *Les Cahiers du GRIF* d'une question plus concrète, à savoir la question de savoir comment on peut construire une solidarité avec des femmes qui ont pris sur leur dos, dans les années 60 et 70, la lutte politique qui était jusqu'alors réservée aux hommes, la grève, et qui ont revendiqué dans le même temps le pouvoir de jouir de leur liberté par une fête partagée.

Grégory Cormann

Chargé de cours à l'Université de Liège

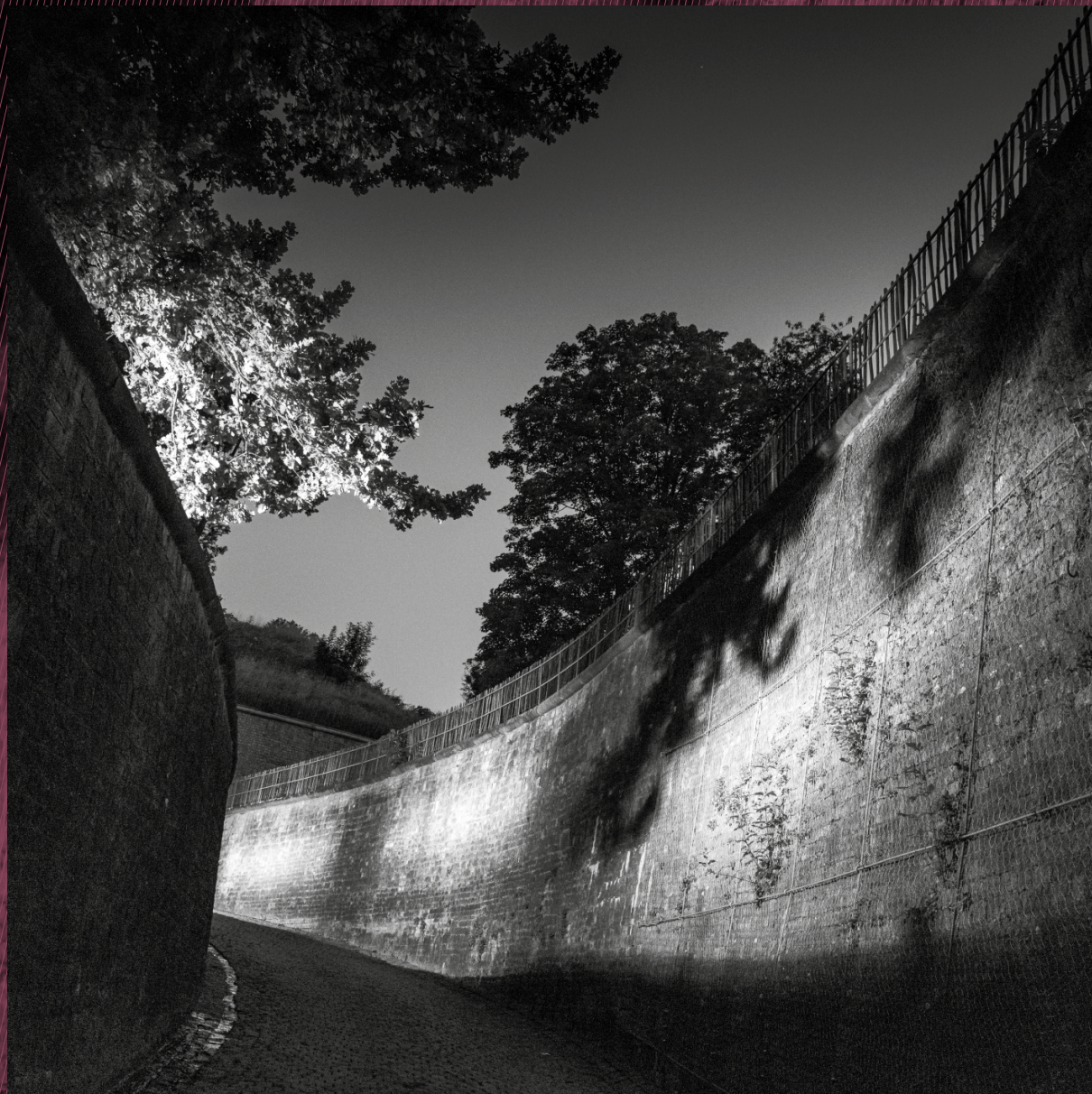
Caroline Glorie

Chercheuse à l'Université de Liège



*mise en lumière
de la Citadelle de Namur*

par Isabelle Corten





*piscine du Lycée
Léonie de Waha*

synthèse critique

Florence CAEYMAEX

Reprise. Mémoire, histoire et espace public à l'épreuve du matrimoine

Au printemps dernier, Thomas Franck, éditeur scientifique de ces *Cahiers*, m'a invitée à contribuer à ce volume consacré au matrimoine. Bien qu'honorée par cette invitation, j'hésitai. Je n'avais qu'une connaissance très limitée des problématiques relatives au patrimoine et, par conséquent, de celles que soulèvent les initiatives relatives au matrimoine. À ce défaut de savoir théorique — somme toute peu préoccupant et posant essentiellement la question de ma légitimité scientifique à participer —, s'en ajoutait un autre qui s'avérait, lui, plus critique : je réalisai mon ignorance presque complète de lieux, de noms ou de figures, d'histoires, d'événements ou de monuments susceptibles de figurer dans un « matrimoine » local. Voilà qui opposait de sérieuses difficultés à ma participation au projet même des *Cahiers*, qui offrait justement à ses

auteurs l'occasion de proposer eux-mêmes des éléments à notre inventaire matrimonial, plutôt qu'une réflexion abstraite à ce sujet.

Mais le défaut était aussi « critique » en ce sens qu'il m'obligeait à identifier les raisons pour lesquelles je me sentais si dépourvue ; à une sorte de retour réflexif, en somme. Ma familiarité avec la théorie féministe attirait ainsi mon attention sur le fait que ceux de mes savoirs qui relèvent de ce qu'on appelle la « mémoire collective » et des « héritages communs » — des éléments disparates d'histoire populaire, d'histoire ouvrière, d'histoire industrielle, scientifique ou naturelle de la région liégeoise — étaient pour la plupart des produits transformés, glanés dans des livres ou des documentaires et déjà passés au filtre de l'explication savante, où le genre semble ne pas compter (ou si peu, et à la stricte condition qu'il s'agisse de noms illustres). En outre, des lectures récentes dans le domaine de ce qu'on pourrait appeler l'ethnophilosophie m'avaient appris que pour la plupart des cultures orales non modernes, la mémoire commune et les enseignements moraux qu'elle véhicule sont faits d'histoires attachées à des sites terrestres, de récits étroitement liés à la singularité topographique de lieux identifiés. Au sujet des Apaches de l'Ouest Nord-américain, David Abram rapporte que « les histoires [...] expriment une association profonde entre comportement moral et terre environnante — et, quand elles sont entendues, elles sont susceptibles de créer une parenté durable entre des personnes et des lieux particuliers » (Abram 2013 : 214). Cela m'amenait à observer que, si

nos pratiques patrimoniales modernes s'efforcent aussi, dans des buts similaires, de conjuguer localité et mémoire, pour mon propre compte, une sorte de mémoire abstraite l'emportait généralement sur les caractéristiques singulières des lieux, ceux-ci étant souvent ramenés à quelques paramètres objectifs intéressant l'explication plutôt que la narration (bassin fluvial, architecture bourgeoise et habitat ouvrier, ressources fossiles, etc.). De ces deux points de vue, la mémoire que je pouvais convoquer m'apparaissait singulièrement limitée ; d'une part, parce que *déconnectée* des histoires racontées qui la relie à des expériences humaines concrètes, vécues non simplement par « les gens » ou « les classes sociales » mais par des individus ou des groupes singuliers, faits d'hommes et de femmes et, d'autre part, parce que faite essentiellement de connaissances entretenant un lien au fond très distendu avec l'expérience des lieux où je suis née et que j'habite toujours.

Ces observations faites, je me suis dit que l'invitation qu'on me faisait pouvait être l'occasion, justement, de commencer à changer mon regard avec celles et ceux qui, depuis leurs propres disciplines et engagements, allaient peut-être m'aider à revenir « chez moi », ou plus exactement « chez nous ». Thomas Franck m'a fait la précieuse confiance de m'accorder d'écrire à partir des contributions fournies et m'a généreusement créditée de pouvoir en produire une synthèse critique. J'ai appris énormément de choses et deviné que mes propres limites me mettaient précisément sur la piste des logiques politiques sous-jacentes à la patrimonialisation et des défis lancés par celles et ceux qui revendiquent l'urgence de nous fabriquer un matrimoine. Suivant la piste, j'ai essayé, en philosophe politique inspirée par les théories féministes et une certaine école d'épistémologie de l'histoire, de dégager quelques-uns des enseignements prodigués par les auteurs de ce *Cahier* et de les tisser ensemble. Mon but n'est nullement d'en faire la critique, mais de prolonger le potentiel critique qu'ils recèlent eux-mêmes et dont nous avons tant besoin pour démocratiser nos conceptions, manifestement encore trop étriquées et figées, de la mémoire, de l'histoire et de l'espace public.

*l'urgence de
nous fabriquer
un matrimoine*

Matrimoine-Patrimoine

Des femmes s'engagent pour « édifier le matrimoine⁸⁰ » et les institutions culturelles ont désormais leurs « journées du matrimoine ». On pourrait croire à un astucieux néologisme, inventé pour rallier les causes à la mode — encore cette manie de féminisation des mots ? Au contraire ! « Matrimoine » a une histoire et elle est politique — quand bien même elle est aussi affaire de famille, de mariage et d'héritage. En des temps lointains, les époux déclaraient également les biens venant de la mère (matrimoine) et ceux provenant du père (patrimoine) ; les femmes pouvaient ainsi hériter et, si nécessaire, jouer le rôle de chef de famille. L'évolution asymétrique de l'institution du mariage force le matrimoine à un double repli : il disparaît dans les comptes d'un unique *patrimoine* qui réserve les propriétés aux pères et aux hommes et l'usage du terme, adjectivé, ne concerne bientôt plus que l'institution « matrimoniale » qui lie ainsi, pour ne pas dire « ligote », l'homme à sa femme. Gardons-nous donc de croire que « patrimoine » est neutre,

désignant *également* les possessions de l'une et de l'autre, un commun familial égalitaire et, par extension, celui d'une communauté plus vaste. D'ailleurs, la disparition du matrimoine dans l'institution matrimoniale est contemporaine, historiquement, de l'éviction progressive des femmes hors des lieux et des activités appelés à devenir, à côté bien sûr des fonctions politiques et des charges militaires officielles, les centres de pouvoir de la modernité européenne : sciences, art médical, beaux-arts. En témoigne, selon la chercheuse et dramaturge Aurore Evain (Evain 2019), la disparition du terme « autrice », quand, au XVII^e siècle, dictionnaires et grammaires entreprennent de fixer la langue française. Cette disparition traduit la relégation des créations et des productions féminines, pourtant bien réelles, aux marges invisibles d'un « patrimoine » désormais identifié à l'héritage de la Nation. Édifier le matrimoine ne revient pas seulement à réparer un oubli, mais à discerner les stratégies qui ont activement cherché à déposséder les femmes de leur puissance sociale.

⁸⁰ <https://www.edifiernotrematrimoine.org/>

Nation, État, Histoire

De nos jours, le « patrimoine » désigne les biens matériels et immatériels hérités par une communauté et qui sont reconnus comme objets d'accès ou d'usage public. L'ambiance touristique et détendue qui entoure nos « journées du patrimoine » tend à nous faire oublier la fonction majeure qu'il fut appelé à jouer dans le contexte de l'État-nation moderne postrévolutionnaire — et qu'il joue encore aujourd'hui. Avant d'être un objet d'agrément, le patrimoine est un réservoir de significations et de représentations partagées, la cristallisation d'une mémoire collective faite d'événements et de noms illustres, la surface d'inscription d'un récit devant prendre place dans l'Histoire. Aux XIX^e et XX^e siècles, il est pour toute communauté aspirant à s'édifier comme État (régional ou national) le moyen de se rendre présente à soi et de se représenter — à soi-même, et aux autres (régions ou nations). Il donne matière et consistance à un « nous » qui doit dire à la fois sa particularité (linguistique, culturelle,

géographique, religieuse, politique) et sa vocation universelle — sa contribution à la Nation, à la Patrie, à l'effort de Guerre ou à la Paix mondiale, au Progrès matériel et moral, à la Science, à l'Art, à l'Humanité elle-même. Comme le patrimoine familial, le patrimoine public est l'inventaire d'un trésor, un répertoire de valeurs au sens à la fois monétaire et spirituel ; l'établir, c'est fixer ce qui est censé compter et valoir pour la communauté tout entière.

Qui s'aventure à féminiser le mot rappelle, de manière ironique et provocatrice, que l'inventaire de ces biens se décline *en fait* de manière très sélective au masculin, et pas n'importe lequel : le *patri*-moine est avant tout une affaire de pères, une affaire patriarcale. En somme, l'affaire de ceux qui, historiquement, se sont réservé le pouvoir d'administrer les biens communs au nom de tous, de fixer ainsi ce qui « nous » représente et, en définitive, les citoyens que nous devons être — d'après le modèle très exclusif de l'homme adulte, blanc, possédant, citoyen des villes. Le « matrimoine » est une manière de lancer des questions : l'inventaire patrimonial, destiné à cimenter la communauté, n'est-il pas en réalité une zone disputée ? Qui et quoi y figurent ? Qui le contrôle ? Aussi le terme « matrimoine » est-il un « retournement critique » (selon les mots de Thomas Franck) et l'énoncé polémique d'une triple revendication : d'abord, le droit pour les *autres* à figurer dans l'inventaire (femmes, racisés, sous-prolétaires, paysans et plus généralement tous les sans-privileges), y compris en nom propre (c'est-à-dire pas seulement sous des appellations impersonnelles telles que « la Femme », « les ouvriers », les « déportés ») ; ensuite, l'affirmation d'un droit d'inventaire par celles et ceux qui, historiquement, ont été privés du pouvoir de désigner ce qui mérite d'être transmis et hérité ; enfin, la critique et la réinvention du répertoire des valeurs et des significations partagées à

travers lesquelles nous faisons, tant bien que mal, communauté.



Villa Georges, maison natale de Madeleine Bourdouxhe

Frontières de la démocratie : espace public et sphère privée

Pour la plupart d'entre nous, contemporains, le patrimoine est moins une affaire de Nation que d'accès ou d'usage public ; bien *public*, donc, plutôt que trésor *national* — qui sonne désormais à presque toutes les oreilles comme par trop autoritaire. Musées, théâtres, bibliothèques, écoles, universités, ouvrages d'art, monuments, parcs, infrastructures des services à usage collectif — rues, routes, places, voies de chemins de fer, ports, ponts — tracent les contours physiques d'un espace que nous nommons public. Bien qu'à tous, l'espace public est tout sauf impersonnel, car saturé de noms propres. Oui, mais lesquels ? Rien que pour la Ville de Liège, écrit Paul Delforge, sur 170 figures honorées par un monument historique, une dizaine seulement sont des femmes ; en Wallonie, c'est seulement un monument sur vingt qui célèbre une femme. Les discussions engendrées par le baptême d'une nouvelle passerelle fluviale en disent long. Elles amènent finalement les autorités à choisir d'honorer la mémoire de la

révolutionnaire Théroigne de Méricourt, *mais en effaçant son nom propre*. Manifestement, on n'entre pas dans l'espace public comme dans un moulin.

La création d'espaces et de biens matériels à usage public peut bien avoir le sens d'une conquête démocratique vis-à-vis des propriétés (de l'Eglise, du Roi, de l'aristocratie, de la bourgeoisie ou, aujourd'hui, des grandes entreprises multinationales), l'absence des noms de femmes — sans parler de ceux d'autres minorités — y a valeur de symptôme. Tout comme, d'ailleurs, l'omniprésence des figures impersonnelles de « La Femme », à valeur allégorique et chargée de célébrer les vertus de son sexe. C'est que, plus profondément, quelque chose cloche (encore) dans notre politique. Si les conquêtes démocratiques sont indissociables de l'émergence, depuis le XVIII^e siècle, d'une sphère publique d'expression où les pouvoirs sont plus ou moins librement discutés et contestés, les féministes n'ont pas cessé de mettre en question la contradiction qui mine ce processus démocratique : d'une main, celui-ci défriche le terrain d'exercice de libertés et de droits universels, en fait, celui de la citoyenneté ; de l'autre, il en réserve strictement l'accès et l'usage aux hommes — adultes, blancs, possédants, citoyens des villes.

Et si les féministes ont contesté de bonne heure cette capture de la sphère publique (de fait, dès l'époque de la Révolution française), cette contestation n'allait pas se borner à réclamer un droit d'entrée ou l'agrandissement de l'espace public — comme si l'enjeu consistait seulement à *ajouter* des sièges à l'assemblée politique. Elle allait aussi demander *comment* la capture avait pu s'opérer, par quelles opérations socialement orchestrées les frontières de la sphère publique avaient pu non seulement s'établir, mais demeurer aussi bien et longtemps défendues, au point d'apparaître parfaitement naturelles. Quitte à désenchanter le narratif héroïque qui relie la naissance de la démocratie à la formation d'un espace public, lieu de « libre usage de la raison (universelle) » (Kant) conquis sur la toute-puissance et l'autorité séculaires des élites aristocratiques et religieuses, les recherches féministes de la fin du XX^e siècle ont montré, disciplines de sciences sociales et historiques à l'appui, que la contrepartie de cette conquête, c'est l'invention et la fabrication, par toutes sortes d'institutions et de pratiques concrètes, de la sphère privée — celle de la propriété privée de l'économie de marché, et celle de la vie intime ou personnelle, comme le rappelle Claire Gavray, après Nancy Fraser. Une invention dont les conséquences allaient, jusqu'à aujourd'hui, peser lourdement sur la citoyenneté des femmes.

Ces recherches ne sont pas unanimes sur la question de savoir quelle position exacte les femmes ont été amenées à occuper dans ce découpage. Il est bien probable qu'en réalité leurs positions aient différé selon la classe, la race et d'autres paramètres qui font « des femmes » un ensemble profondément hétérogène. Il est probable aussi que la délimitation des frontières du public et du privé, en tant qu'enjeu stratégique, ait varié selon les lieux, les moments de l'histoire, les groupes concernés, les configurations économiques — ainsi le « monde du travail » a-t-il reconfiguré la sphère publique avec l'extension du salariat. Il est probable enfin que l'enjeu ait été, non la pure et simple réclusion des femmes dans la sphère privée, mais celui des régimes imposés et souvent défavorables de circulation entre les sphères privée et publique ; c'est ce que montre, entre autres, le sort des femmes ouvrières (illustré ici par les femmes-machines dont nous parlent Caroline Glorie et Grégory Cormann), prises dans l'étau de la famille *et* de l'usine. Mais toutes ces recherches convergent dans l'idée que la fabrication de la sphère privée « moderne » et son association à une « nature » féminine ont été les leviers de la subordination sociale des femmes : de leur exclusion des centres de pouvoir et de savoir, de leur domestication sexuelle et morale, de l'exploitation disciplinée de leur travail corporel et mental au service de la vie domestique et familiale. De sorte qu'il est devenu impossible,

du moins pour nous féministes, de réclamer un droit d'accès à l'espace public sans questionner radicalement les institutions sociales et les normes qui en ont procuré les soubassements, comme les règles implicites qui en définissent les droits d'accès. Sans cela, comment faire réellement entendre les voix des femmes ?

*comment faire
réellement entendre
les voix des femmes ?*

Relations de pouvoir, résistance et infrapolitique (des femmes)

À rebours de la fausse évidence, longtemps dominante, selon laquelle les femmes n'auraient pas été en mesure de contribuer à l'héritage culturel, les défenderesses du « matrimoine » affirment que ce dernier est à retrouver et à recomposer. Certaines travaillent à ramener à la lumière les œuvres artistiques, plastiques ou littéraires — tableaux, sculptures, pièces de théâtres, recueils de poèmes —, d'autres ressuscitent des engagements et des actions politiques — conduite de soulèvements populaires et paysans, actions révolutionnaires, participation aux efforts de guerre et aux résistances armées, formes diverses de résistance non armée aux dominations impériales, coloniales et esclavagistes, actions de grève ouvrière, etc.

Travailler activement à la fabrication d'une mémoire alternative implique une conception exigeante de la domination ou de l'oppression, une conception que l'on pourrait qualifier de stratégique, qui prend au sérieux la dimension *relationnelle et dynamique* des rapports de pouvoir. Car la domination est le résultat, toujours provisoire, d'un rapport qui s'engage *entre* des forces, pas l'omnipotence d'un Pouvoir total, uniforme, unilatéral. Parler de domination ou d'oppression, comme l'ont fait de nombreux courants féministes, c'est non pas nier mais *affirmer* la puissance sociale des femmes et les *résistances* qu'elle a continûment et diversement opposées aux pouvoirs multiples chargés de la maîtriser (que ce soit pour la contenir, la discipliner ou l'exploiter).

Théroigne de Méricourt, selon Paul Delforge, non seulement échappe à sa destinée de fille de paysan, mais fait entendre la voix des femmes dans le Paris de la Révolution de 1789 ; Léonie de Waha et Marguerite Horion-Delchef, avec les moyens dont disposent les femmes de la bourgeoisie libérale d'alors, fondent en 1912 l'Union des Femmes de Wallonie avec l'objectif déclaré de prendre part aux débats qui touchent aux questions régionales et linguistiques d'alors et se retrouvent, comme le montre Iris Flagothier, entraînées dans des actions de plus en plus féministes ; Gabrielle Petit, nous raconte Charlotte Stas, d'abord simple fiancée fidèle, s'engage pour des missions d'espionnage au service de Alliés de la Première Guerre mondiale et termine sa courte vie en bravant les tribunaux ; plus de 30.000 femmes auraient participé de près à la résistance durant la Seconde Guerre mondiale, laissant quelques noms seulement à notre mémoire (à Liège, Julie Ricard identifie les noms suivants : Marie-Madeleine Dewé, Berthe Morimont-Lambrecht, Yvette Bourgeois, Suzanne Lefebvre, Marie-Louise Mathieu, Denise Van Dooren) ; en 1966, puis en 1974, des milliers d'ouvrières de la Fabrique Nationale se risquent à lancer des grèves « de femmes », ciblées sur leurs conditions spécifiques de travail et de vie, avec le soutien plus que mitigé des syndicats ouvriers, remarquent Caroline Glorie et Grégory Cormann ; Julien Dohet nous montre que tout au

long du XX^e siècle, l'action collective et organisée des femmes fut un moteur puissant de la solidarité ouvrière orchestrée par les Maisons du Peuple.



Passerelle « La Belle Liégeoise », alias Anne-Josèphe Théroigne

Ces histoires ne montrent pas des femmes transcendant héroïquement leur condition ou affrontant pied-à-pied les dominateurs et les maîtres, selon la geste convenue du récit dominant de l'émancipation. Ce qui rend leurs trajectoires intéressantes, c'est que ces femmes entreprennent d'entrer comme par effraction dans des sphères d'action essentiellement masculines et qu'elles les occupent, avec les moyens du bord. C'est qu'elles sont des courants d'action marqués de frictions, des résistances qui suscitent des résistances — dont l'une des formes est incontestablement l'oubli, ou bien un recodage mémoriel non-univoque, comme celui qui fera de Gabrielle Petit à la fois une héroïne d'exception, une héroïne populaire incarnant les aspirations à l'égalité des classes populaires et l'exemple moral du sacrifice féminin. C'est peut-être ce jeu des résistances mutuelles, où dominants et dominés testent mutuellement les limites de leur pouvoir, qui définit l'allure propre des luttes sociales ordinaires, menées au ras de la vie quotidienne — de loin les plus nombreuses au regard des révoltes, des insurrections, des révolutions. Leurs effets ne livrent certes pas d'emblée leur signification historique ou sociale (succès ou échec). Les termes de victoire ou de défaite ne semblent guère appropriés, car les conflits sociaux ne sont pas des guerres civiles. Mais c'est bel et bien ce jeu qui, à la longue, déplace les lignes, change les choses et les gens. N'en sous-estimons pas la signification et la portée

politique, même s'il s'agit plutôt, pour emprunter les mots du politiste James C. Scott, d'une *infrapolitique* (Scott 2019 : 317). De ce point de vue, édifier le matrimoine demande peut-être, non pas les comptes exacts des œuvres, des hauts et petits faits accomplis par les femmes, selon une certaine logique accumulative propre au patrimoine, mais la recomposition des trajectoires heurtées qui les ont vu se déployer, se transmettre, s'épuiser, renaître et se transformer pour, bon an mal an, changer le monde (le féminisme est, dit-on, une révolution pour laquelle on n'a pas versé une goutte de sang... même si certaines femmes en ont payé chèrement le prix).

*ces femmes
entreprennent d'entrer
comme par effraction
dans des sphères d'action
essentiellement masculines*

Édifier le matrimoine, faire des histoires, réélaborer des significations partagées

Comment édifier un matrimoine qui ne soit pas le simple décalque du patrimoine ? Nous fabriquer une mémoire et une histoire plus inclusive, moins genrée ? Si, comme l'a écrit l'historienne Joan W. Scott, le genre est à la fois « un élément constitutif des relations sociales fondé sur les différences perçues entre les sexes » et « une façon première de signifier les rapports de pouvoir » (Scott 2012 : 41), partir à la recherche du matrimoine voudra dire : rendre visibles et sensibles les résistances que les femmes, individuellement et collectivement, ont constamment opposées à leur subordination et à leur domination. Ces résistances constituent l'arrière-plan de leurs actions comme de leurs œuvres, et le terreau composite sur lequel ont poussé les revendications et les aspirations féministes. Là où la logique patrimoniale verticalise, éclairant l'Histoire d'en haut — noms, hauts faits et œuvres sont suspendus aux signifiants maîtres de l'Histoire nationale ou

mondiale —, peut-être s'agit-il d'horizontaliser, de faire l'histoire « d'en bas », pour parler comme l'historien Edward P. Thompson (Thompson 2001). L'histoire d'en bas n'est pas, ou du moins pas simplement, celle des gens qui sont en bas de l'échelle sociale (les classes populaires, les dominés de toutes sortes, les subalternes), mais une histoire à dire et à écrire depuis *leur point de vue*. Non pas que celui-ci soit plus innocent, plus neutre ou plus vrai, mais parce qu'il est intimement lié à l'expérience des dominations sociales, culturelles, économiques ou politiques qui donnent un sens situé et un contenu concret à leurs revendications de justice — une perspective qui tend à s'effacer du récit de l'Histoire, c'est-à-dire du texte public contrôlé par les dominants, lequel a précisément besoin de passer sous silence, non seulement les rapports de force, mais son propre point de vue, pour parler au nom de tous (la Nation, l'Humanité, parfois le Prolétariat).

Dans son plaidoyer de 1991 pour des « savoirs situés », Donna Haraway nous mettait cependant en garde : « apprendre à voir d'en bas n'est pas si facile » (Haraway 2009 : 336). Ne serait-ce d'abord que parce qu'un tel point de vue n'est pas synonyme de clarté et de netteté. Les femmes, comme les racisés, ont souvent parlé d'un phénomène de double vision ou de double conscience, venant du fait qu'ils sont toujours à la fois dedans et dehors, dans le centre et à la marge, ayant à négocier constamment avec les coordonnées politiques, économiques, sociales et culturelles qui sont sous la maîtrise des dominants — cultures et traditions subalternes et populaires n'étant de ce point de vue jamais tout à fait autonomes. La forte ambivalence des structures narratives et énonciatives que Thomas Franck signale chez l'écrivaine liégeoise Madeleine Bourdouxhe en est une illustration frappante : l'autrice témoigne à *la fois* de son attachement et de sa distance à des personnages incarnant fortement les rôles sociaux de genre et de classe dévolus aux femmes de la première moitié du XX^e siècle. On peut relever aussi l'ambivalence du rôle des travailleuses dans les coopératives des Maisons du Peuple, qui à la fois exercent des responsabilités (vente, administration, recrutement de militantes) mais dont le rôle éducatif reste mobilisé pour la formation de « bonnes ménagères » dans la classe ouvrière : actrices du changement, ou agentes involontaires de la reproduction sociale ?

L'enjeu est, sans doute, de n'avoir pas à choisir ; de tenir les deux bouts de la corde et de parvenir à y voir la dynamique même des réalités sociales conflictuelles.

Une autre difficulté de l'histoire « d'en bas », peut-être spécifique à la domination de genre, est de faire toute sa place à la pluralité des expériences, des conditions et des situations — quelles différences entre les vies de Gabrielle Petit, de Léonie de Waha, des ouvrières de la F.N. ! Les défis d'une telle approche de l'histoire sont nombreux et ne sont pas exclusivement ceux des femmes, mais ils se posent à toutes celles et ceux qui partent sur les traces du matrimoine. Nous ne sommes pas démunis, parce que diverses traditions féministes nous ont légué des outils précieux. Elles nous disent : écrivez *des* histoires au pluriel, des histoires où les paroles, les faits, les gestes et les œuvres naissent de situations singulières et suivent des trajectoires singulières ; des histoires où comptent les temps et les moments, mais aussi les lieux (« l'intérêt pour le matrimoine s'inscrit dans un mouvement de renaissance de l'intérêt pour le niveau local », écrit Claire Gavray) et toutes les choses auxquelles nous sommes attachés. Rendez l'histoire — celle que l'on fait, celle que l'on écrit — aux puissances de la narration, voire même de la fiction, si l'on suit Virginia Woolf ou Donna Haraway. Dans les cultures orales — ce

que furent pour l'essentiel et jusqu'il y a peu, les cultures et les traditions des dominés et des subalternes —, les histoires passent de voix en voix, connectant les conteurs et les auditeurs à travers des significations partagées, ouvertes, continûment transformées (Benjamin 2000). « Il est des histoires », écrivent Isabelle Stengers et Vinciane Despret dans *Les faiseuses d'histoires*, « qui ont sans cesse besoin d'être réactivées afin de pouvoir être relayées avec de nouvelles données et de nouvelles inconnues » (Despret et Stengers 2011 : 74). Si, comme le dit Joan W. Scott après Michelle Rosaldo « la place qu'occupent les femmes dans la vie en société [...] n'est pas directement le produit de ce qu'elles font, mais celui de la signification que prennent leurs activités au travers d'une interaction sociale concrète [...] nous devons rechercher non pas une causalité universelle, générale, mais une explication qui fasse sens » (Scott 2012 : 40). Réinjecter des narrations dans les explications élaborées par nos cultures savantes est un moyen, à la fois, de rendre une voix aux expériences, de « fédérer la différence sans l'annihiler » (Mestiri 2016 : 10) et de fabriquer, pour nos aspirations à la liberté et à l'égalité, des significations partagées qui aient des chances d'avenir.

bibliographie

- Abram, David. 2013. *Comment la terre s'est tue. Pour une écologie des sens*. Trad. D. Demorcy et I. Stengers. Paris : La Découverte [première édition 1996].
- Académie française. 2018. « Des remèdes de bonne femme ou de bonne fame ? ». In *Academie-francaise.fr* [en ligne].
- Ancion, Marie-Pierre. 2019. *Le travail des femmes en Belgique francophone : le principe d'égalité salariale dans l'opinion publique des années 1970*. Mémoire de master en histoire. Louvain : Université catholique de Louvain.
- Aron, Paul. 2011. « Engagement personnaliste d'une femme de conviction ». In Kovacshazy, Cécile et Solte-Gresser, Christiane. *Relire Madeleine Bourdouxhe*. Bruxelles : Peter Lang.
- Aubenas, Jacqueline et De Ryck, Dominique. 1977. « La F.N. : grève contre les conditions de travail. Entretien avec Sylvia Puglisi ». In *Les Cahiers du GRIF*. N° 16.
- Authier-Revuz, Jacqueline et *alii*. 2020. « “Une écriture excluante” qui “s'impose par la propagande” ». In *Marianne* [en ligne].
- Azar, Amine. 2000. *La Crise du matrimoine en France au décours du XVII^e siècle* [en ligne].
- Beauvoir, Simone de. 1949 a et b. *Le Deuxième sexe*. Tomes I et II. Paris : Gallimard.
- Beauvoir, Simone de. 1974. « Pour moi, la fête... ». In *Les Cahiers du GRIF*. N° 5.
- Benjamin, Walter. 2000. « Le conteur. Réflexion sur l'œuvre de Nicolas Leskov » (1936). In *Œuvres, III*. Trad. M. de Gandillac, R. Rochlitz, P. Rusch. Paris : Gallimard.
- Bereni, Laure et Revillard, Anne. 2008. « La dichotomie “public-privé” à l'épreuve des critiques féministes : de la théorie à l'action publique ». In Muller, Pierre et Sénac, Réjane. *Genre et action publique : la frontière public-privé en questions*. Paris : L'Harmattan.
- Birkui, Françoise. 2013. *Le matrimoine catalan : 66 femmes*. Perpignan : Éditions Trabucaire.

- Boucquey, Éliane. 1974. « Moi je... à Herstal ». In *Les Cahiers du GRIF*. N° 5.
- Boulvain, Sylvie. 2020. *L'histoire, un récit sans les femmes*. Liège : Barricade publications.
- Bourdieu, Pierre. 1979. *La Distinction : critique sociale du jugement*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- Bourdieu, Pierre. 2014. *La Domination masculine*. Paris : Seuil.
- Bourdouxhe, Madeleine. 2004. *La Femme de Gilles*. Paris : Actes Sud.
- Bourdouxhe, Madeleine. 2020. *À la recherche de Marie*. Chêne-Bourg : Zoé.
- Bourdouxhe, Madeleine. 1947. « Les jours de la femme Louise ». In *Les Temps Modernes*. N°16.
- Bourdouxhe, Madeleine. 2019. *Mantoue est trop loin*. Bruxelles : Névrosée.
- Bovy-Liénau, Françoise, Colle-Michel, Marcella et Kénens, Myriam. 2019. *Comment l'instruction laïque vint aux filles*. Liège : Centre d'Action Laïque de la Province de Liège.
- Brauman, Annick et Buysens, Brigitte. 1984. « Voyage au pays des maisons du peuple ». In *Architecture pour le peuple. Maisons du peuple. Belgique, Allemagne, Autriche, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Suisse*. Bruxelles : Archives d'architecture moderne.
- Brive, Marie-France. 1991. *Les femmes et la Révolution française. L'effet 89. Actes du colloque international, 12-13-14 avril 1989, Université de Toulouse-Mirail*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail.
- Butler, Judith. 2006. *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*. Paris : La Découverte.
- Caeymaex, Florence, Despret, Vincianne et Pieron, Julien. 2019. *Habiter le trouble avec Donna Haraway*. Bellevaux : Dehors.
- Carpeaux, Carole. 2007. *Les Wallons à Versailles*. Liège : Renaissance du Livre.
- Charaudeau, Patrick. 2018. « L'écriture inclusive au défi de la neutralisation en français ». In *Le Débat*. N°199.
- Chollet, Mona. 2018. *Sorcières. La puissance invaincue des femmes*. Paris : La Découverte.
- Coenen, Marie-Thérèse. 1991. *La grève des femmes de la F.N. en 1966. Une première en Europe*. Bruxelles : POL-HIS.
- Coenen, Marie-Thérèse. 2016. « La grève des ouvrières de la F.N. de 1966 a-t-elle quelque chose à nous dire aujourd'hui ? » in *CARHOP* [en ligne].
- Collectif. s. d. « Visibilité et invisibilité des savoirs des femmes ». In *femmesavoir.hypothèses.org* [en ligne].
- Collin, Françoise. 1974. « Céline et Julie vont en bateau. Un film féminin ? ». In *Les Cahiers du GRIF*. N° 5.
- Collin, Françoise. 2007. « Hommage à Marcelle Marini ». In *Clio. Femmes, Genre, Histoire*. N°26 [en ligne].

- Collin, Françoise et de Vilaine, Anne-Marie. 1983. « La même et les différences ». In *Cahiers du GRIF*. N°28.
- Commission régionale d'histoire du Front de l'Indépendance de Liège. 1977. *Chroniques de la résistance du front de l'indépendance*. Liège.
- Courtois, Luc, Pirotte, Jean et Rosart, Françoise. 1989. *Femmes des années 80 : un siècle de condition féminine en Belgique (1889-1989)*. Bruxelles-Louvain-la-Neuve : Crédit communal de Belgique.
- Courtois, Luc, Pirotte, Jean et Rosart, Françoise. 1993. *Femmes et pouvoirs. Flux et reflux de l'émancipation féminine depuis un siècle*. Louvain-la-Neuve : Erasme.
- Craveri, Benedetta. 2007. « Le pouvoir des femmes dans la société française de l'Ancien Régime ». In *Bulletins de l'Académie Royale de Belgique*. N°18-1-6.
- Creusen, Alexia. 1998. *La sculpture civile urbaine à Liège de 1830 à 1940*. Mémoire de licence en histoire de l'art et archéologie. ULiège.
- Dartevelle, André et Stameschkine, Michel. 1974. *F.N. ou une femme, des machines*. Bruxelles : RTB.
- Dayan-Herzbrun, Sonia. 2016. « "Être un problème est une expérience étrange". Entre Viola Klein et Theodor Adorno ». In *Cahiers du Genre*. N°61.
- Debruyne, Emmanuel. 2006. *La Maison de Verre. Agents et réseaux de renseignements en Belgique occupée, 1940-1944*. Thèse de doctorat. Louvain : Université catholique de Louvain.
- Delairesse, Yannick et Elsdorf, Michel. 2021. *Le livre officiel des rues de Liège*. Liège : Noir Dessin Production.
- Delforge, Paul. 2010. « Mémoire monumentale de la Résistance en Wallonie ». In *Bel-memorial.org* [en ligne].
- Delforge, Paul. 2013. *L'Assemblée wallonne, 1912-1923 : premier Parlement de la Wallonie ?* Namur : Institut Jules Destrée.
- Demoulin, Laurent. 2011. « Madeleine Bourdouxhe, la pudeur et l'ellipse ». In Kovacsazy, Cécile et Solte-Gresser, Christiane. *Relire Madeleine Bourdouxhe*. Bruxelles : Peter Lang.
- Denèfle Sylvette. 2004. *Femmes et villes*. Tours : Presses universitaires François-Rabelais.
- De Schaepdrijver, Sophie. 2002. « Les Dangers de l'Idéalisme. Souvenirs contestés de l'occupation allemande en Belgique ». In *Démobilisations culturelles après la Grande Guerre, dossier spécial de 14-18. Aujourd'hui. Today. Heute*. Paris : Noësis.
- De Schaepdrijver, Sophie. 2014. « Gabrielle Petit, héroïne de la grande guerre : histoire et mémoire d'une ambition ». In *Revue du Nord*. N°404-405.

- De Schaepdrijver, Sophie. 2018. *Gabrielle Petit. Dood en leven van een belgische spionne tijdens de eerste wereld oorlog*. Amsterdam : Overamstel.
- De Schaepdrijver, Sophie. 2020. « La force émancipatrice de la Grande Guerre ». In « À l'œuvre donc, messieurs ! ». *Sept conférences sur la Belgique après la Grande Guerre*. Bruxelles : Sénat de Belgique.
- Despret, Vinciane et Stengers, Isabelle. 2011. *Les faiseuses d'histoires. Que font les femmes à la pensée ?* Paris : La Découverte.
- Destrée, Jules et Vandervelde, Émile. 1898. *Le socialisme en Belgique*. Paris : Giard & Brière.
- Dohet, Julien. 2018. « Le Mouvement coopératif : histoire, questions et renouveau ». In *Courrier hebdomadaire du CRISP*. N°2370-2371.
- Dohet, Julien. 2020. « Itinéraire d'une citoyenne dans les instances de la coopération socialiste. Parcours militant de Gisèle Dantinne-Paffen, de 1946 à 1981 ». In *Les études de l'IHOES*.
- Donnay, Raymond. 1989. *Anne-Josèphe Terwagne, dite Théroigne de Méricourt*. In *Haut-Pays. Cahiers de l'Ourthe et du Haut-Pays d'Ardenne*. N°8-11. Houffalize.
- Dor, Juliette. 2012. « La Cité des dames, un matrimoine sans frontières ». In *Women's Cross-Border Roles in the Construction of Europe*. Paris : L'Harmattan.
- Dubois-Nayt, Armal, Henneau, Marie-Elisabeth et von Kulesa, Rotraud. 2016. *Revisiter la Querelle des femmes : les discours sur l'égalité/inégalité des sexes à l'échelle européenne*. Saint-Etienne : PUSE.
- D'Udekem d'Acoz, Marie-Pierre. 2016. *Andrée de Jongh. Une vie de résistante*. Bruxelles : Racine.
- Dupuis-Neri, Francis. 2018. *La crise de la masculinité. Autopsie d'un mythe tenace*. Montréal : Éditions Remue-Ménage.
- Durand, Pascal. 2015. *À l'ombre des guillotines en fleurs. Robert Desnos, La liberté ou l'amour !* In Dubois, Jacques. *Sexe et pouvoir dans la prose française contemporaine*. Liège : Presses Universitaires de Liège.
- Dutilleul, Emile. 1930. *La Coopération*. Bruxelles : L'églantine.
- Duvosquel, Jean-Marie et Morsa, Denis. 2015. *Figures de Wallonie. Premiers jalons d'analyse et d'inventaire de portraits sculptés*. Namur : Institut du Patrimoine wallon.
- Eley, Geoffrey Howard. 1992. « De l'histoire sociale au "tournant linguistique" dans l'historiographie anglo-américaine des années 1980 ». In *Genèses. Sciences sociales et histoire*. N°7.
- Ernst, Otto. 1935. *Théroigne de Méricourt d'après des documents inédits tirés des Archives secrètes de la Maison d'Autriche*. Paris : Payot.

- Evain, Aurore et Flepp, Caroline. 2019. « Rendre visibles les femmes dans l'histoire culturelle et artistique consiste à s'attaquer aux violences symboliques de la domination masculine ». In *50-50Magazine* [en ligne].
- Evain, Aurore et Père, Sarah. 2019. *En compagnie. Histoire d'autrice de l'époque latine à nos jours, suivi de Presqu'illes*. Donnemarie-Dontilly : iXe.
- Falquet, Jules. 2006. « Hommes en armes et femmes "de service" : tendances néolibérales dans l'évolution de la division sexuelle et internationale du travail ». In *Cahiers du Genre*. N°40.
- Federici, Silvia. 2021. *Une guerre mondiale contre les femmes. Des chasses aux sorcières au féminicide*. Paris : La Fabrique.
- Fillieule, Olivier et Roux, Patricia. 2009. *Le Sexe du militantisme*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Flagothier, Iris. 2018. « *La Femme wallonne* » (1920-1936), organe de presse de l'Union des Femmes de Wallonie. Entre revendications wallonnes et évolution du statut des femmes dans l'entre-deux-guerres. Mémoire de master en Histoire. Liège : Université de Liège.
- Flagothier, Iris. 2020. « Envisager le militantisme wallon au prisme du genre. Les cas de l'Union des Femmes de Wallonie et de Marguerite Horion-Delchef ». In *Revue belge d'Histoire contemporaine*. N°50-3-4.
- Flaubert, Gustave. 1852. *Correspondance : année 1852*. In *Flaubert.univ-rouen.fr* [en ligne].
- Flaubert, Gustave. 1972. *Madame Bovary*. Paris : Gallimard.
- Flour, Els, Gubin, Éliane et Marissal, Claudine. 2009. *Garçon ou fille... un destin pour la vie ? Belgique, 1830-2000*. Bruxelles : Carhif.
- Fraisse, Geneviève. 2010. *Les Femmes et leur histoire*. Paris : Gallimard.
- Franck, Thomas. 2021. « La lutte pour la reconnaissance des droits des femmes dans le contexte révolutionnaire russe ». In *Cahiers du GRM*. N°17.
- Fraser Nancy. 1992. « Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement ». In Calhoun, Craig. *Habermas and the Public Sphere*. Cambridge : MIT Press.
- Garigou, Alain. 2019. « Écriture inclusive et exclusion sociale ». In *Le Monde diplomatique* [en ligne].
- Geerkens, Éric. 2021. « La production en série dans l'industrie armurière belge ». In *Parlement[s], Revue d'histoire politique*. N° 33-1.
- Ginzburg, Carlo. 2010. *Le Fil et les traces. Vrai faux fictif*. Paris : Verdier.

- Glorie, Caroline. 2017. « Le GRIF, la forme revue au féminin ? ». In *Cahiers du GRM*. N° 12.
- Glorie, Caroline. 2019. « Faire entrer des contenus féministes dans l'espace public ». In *Journal de Culture et Démocratie*. N°50.
- Goldenstedt, Christiane. 2007. *Motivation et activités des résistantes. Comparaison France du Nord-France du Sud*. In Vandebussche, Robert. *Femmes et résistance en Belgique et en zone interdite (1940-1944)*. Lille : Publications de l'Institut de Recherches historiques du Septentrion.
- Gotovitch, José et Gerard-Libois, Jules. 1971. *La Belgique occupée. L'an 40*. Bruxelles : Éditions CRISP.
- Groote, Jacqueline de. 1974. « "Tout va bien". Quelques réflexions à propos d'un film de Jean-Luc Godard, réalisé en 1972, quatre ans après mai 68 ». In *Les Cahiers du GRIF*. N° 5.
- Grossin, Benoît. 2020. « Matrimoine : pour une véritable inclusion des femmes dans l'héritage culturel ». In *Franceculture.fr* [en ligne].
- Gubbels, Robert. 1966. *La grève au féminin. Essai d'analyse du mouvement revendicatif à la Fabrique nationale d'armes de guerre*. Bruxelles : Centre national d'études et de recherches socio-économiques.
- Gubin, Éliane. 1998. « Les femmes d'une guerre à l'autre. Réalités et représentations 1918-1940 ». In *Bijdragen tot de Eigentijdse Geschiedenis*. N°4.
- Gubin, Éliane. 2006. *Dictionnaire des femmes belges : XIX^e et XX^e siècles*. Bruxelles : Racine.
- Gubin, Éliane et De Smaele, Henk. 2015. *Femmes et hommes en guerre, 1914-1918. Gender@war*. Waterloo : Renaissance du Livre.
- Guisse, Marie, Lewin, Rosine, Mertens, Félicie et Szyffer, Marianne. 1994. *Femmes dans la résistance. Interviews et Témoignages*. Bruxelles : Éditions du Centre de documentation du Musée national de la Résistance.
- Haraway, Donna J. 2009. *Des singes, des cyborgs et des femmes. La réinvention de la nature*. Trad. O. Bonis. Paris : Actes Sud [première édition 1991].
- Havelange, Carl. 2018. *Gaspard. Une écriture ouvrière au XIX^e siècle*. Dijon : Les Presses du réel.
- Hélin, Étienne. 1976. « Un manifeste féministe à Liège en 1790 ». In *Bulletin du Vieux Liège*. N°195.
- Hertz, Ellen. 2002. « Le matrimoine ». In Gonseth, Marc-Olivier, Hainard, Jacques et Kaehr, Roland. *Le Musée cannibale*. Neuchâtel : Musée d'ethnographie.
- Hirata, Helena, Laborie, Françoise, Le Doaré, Hélène et Senotier, Danièle. 2000. *Dictionnaire critique du féminisme*. Paris : PUF.

- Hubert, Henri. 1905. « Étude sommaire du temps dans la religion et la magie ». In Bert, Jean-François. 2015. *Henri Hubert et la sociologie des religions*. Liège : Presses Universitaires de Liège.
- Jacques, Catherine. 2009. « Le féminisme en Belgique de la fin du XIX^e siècle aux années 1970 ». In *Courrier hebdomadaire du CRISP*. N°2012-2013.
- Jacques, Catherine. 2013. *Les féministes belges et les luttes pour l'égalité politique et économique (1914-1968)*. Bruxelles : Académie royale de Belgique.
- Kesteloot, Chantal. 2004. *Au nom de la Wallonie et de Bruxelles français : les origines du FDF*. Bruxelles : Complexe.
- Kesteloot, Chantal. 2019. « Walthère Dewé ou Léon Degrelle ? Où est la mémoire de la Seconde Guerre mondiale ? ». In *Belgiumwwii.be* [en ligne].
- Keymolen, Denise et Coenen, Marie-Thérèse. 1991. *Pas à pas : l'histoire de l'émancipation de la femme en Belgique*. Bruxelles : Cabinet du Secrétaire d'État à l'émancipation sociale.
- Kovacs hazay, Cécile et Solte-Gresser, Christiane. 2011. *Relire Madeleine Bourdouxhe*. Bruxelles : Peter Lang.
- Landes, Joan. 1988. *Women and the Public Sphere in the Age of the French Revolution*. Ithaca : Cornell University Press.
- Leclerc, Yvan. 2014. « "Madame Bovary, c'est moi" : formule apocryphe ». In *Flaubert.univ-rouen.fr* [en ligne].
- Le GRIF. 1973. « Éditorial ». In *Les Cahiers du GRIF*. N°1.
- Le GRIF. 1974a. « Éditorial ». In *Les Cahiers du GRIF*. N° 5.
- Le GRIF. 1974b. « et l'avortement ? ». In *Les Cahiers du GRIF*. N° 5.
- Le GRIF. 1974c. « Trait d'union : une lutte et un chant ». In *Les Cahiers du GRIF*. N° 5.
- Le GRIF. 1977. « Mort scandaleuse d'une ouvrière de la F.N. ». In *Les Cahiers du GRIF*. N° 17-18.
- Le GRIF. 1983. « [Introduction :] La mise à nu ». In *Les Cahiers du GRIF*. N° 27.
- Leroy, Robert. 1976. *Les salaires féminins*. Bruxelles : Éditions Vie Ouvrière.
- Lilti, Antoine. 2001. « Sociabilité mondaine, sociabilité des élites : Les salons parisiens dans la seconde moitié du XVIII^e siècle ». In *Hypothèses*. N°1-4.
- Lizin, Anne-Marie. 1989. *Une lecture féministe de Théroigne de Méricourt*. In *Théroigne de Méricourt. Catalogue de l'exposition éponyme*. Liège-Huy : Labor.
- Lohest, Cassius et Kreit, Gaston. 1945. *La défense des Belges devant le Conseil de guerre allemand*. Liège : Éditions Pax – H.Vaillant – Carmanne S.A.

- Louis, Marie-Victoire. 1983. « La lutte des femmes de Bekaert-Cockerill » et « La lutte des femmes de Concord-Lighting ». In *Les Cahiers du GRIF*. N° 27.
- Maerten, Fabrice. s.d. « Femmes dans la Résistance », in *Belgiumwwii.be* [en ligne].
- Maerten, Fabrice. 2020. *Papy était-il un héros ? Sur les traces des hommes et des femmes dans la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale*. Bruxelles : Éditions Racine.
- Mans, Christian. 2020. *Léonie de Waha. De l'Institut à l'Athénée*. Namur : AWaP.
- Marissal, Claudine. 2014. *Protéger le jeune enfant : enjeux sociaux, politiques et sexués (Belgique, 1890-1940)*. Bruxelles : Éditions de l'ULB.
- Massart, Baudouin. 2016. « Femmes résistantes et Droits des femmes, un combat toujours d'actualité ». In *Auschwitz.be* [en ligne].
- Masuy-Stroobant, Godelive et Humblet, Perrine. 2004. *Mères et nourrissons : de la bienfaisance à la protection médico-sociale (1830-1945)*. Bruxelles : Labor.
- Mestiri, Soumaya. 2016. *Décoloniser le féminisme. Une approche transculturelle*. Paris : Vrin.
- Moors, Jean. 2007. *La Belle époque des Maisons du Peuple en Province de Liège*. Compte d'auteur.
- Morelli, Anne. 1996. « La femme révolutionnaire, repoussoir suprême ». In Delwit, Pascal et Gotovitch, José. *La Peur du rouge*. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Morin, Paul. 2020. « Débaptiser les rues : Quand la mémoire fait irruption sur l'espace public ». In *Lumieresdelaville.net* [en ligne].
- Muller, Pierre et Sénac, Réjane. 2008. *Genre et action publique : la frontière public-privé en questions*. Paris : L'Harmattan.
- Musin, Linda et Flagothier, Robert. 1991. « De la coopérative locale à la société multirégionale : l'Union coopérative de Liège (1914-1940) ». In *BTNG-RBHC*. N°22-1-2.
- Navarre, Maud et Ubbiali, Georges. 2018. *Le genre dans l'espace public. Quelle place pour les femmes ?* Paris : L'Harmattan.
- Nys, Florence. 2011. « Bio-bibliographie de Madeleine Bourdouxhe ». In Kovacshazy, Cécile et Solte-Gresser, Christiane. *Relire Madeleine Bourdouxhe*. Bruxelles : Peter Lang.
- Ouali, Nouria et alii. 2021. « Les femmes dans le nom des rues bruxelloises. Topographie d'une minorisation ». In *Brussels Studies* [en ligne].

- Ozouf, Mona. 1974. « La fête. Sous la Révolution française ». In Le Goff, Jacques et Nora, Pierre. *Faire de l'histoire, t. 3, Nouveaux objets*. Paris : Gallimard.
- Pateman, Carole. 1989. « Feminist Critiques of the Public/Private Dichotomy ». In *The Disorder of Women*. Stanford : Stanford University Press.
- Pathou Mathis, Marylène. 2020. *L'homme préhistorique est aussi une femme – une histoire de l'invisibilité des femmes*. Paris : Éditions Allary.
- Peemans-Pouillet, Hedwige. 1977. « Danielle Gramme, Deux grèves de femmes à la Fabrique Nationale : 1966, 1974, ou le long cheminement d'une revendication, Mémoire de licence en sociologie, UCL, 1976 ». In *Les Cahiers du GRIF*. N° 16.
- Pellegrin, Marie-Frédérique. 2020. *Pensées du corps et différences des sexes à l'époque moderne. Descartes, Cureau de la Chambre, Poulain de la Barre et Malebranche*. Lyon : ENS Éditions.
- Pequet, Émile. 2014. *Marguerite Bervoets*. Hainaut : Culture et démocratie.
- Perrot, Michelle. 1998. *Les Femmes ou les silences de l'histoire*. Paris : Flammarion.
- Perrot, Michelle. 2011. « L'entrée des femmes sur la scène sociale. Histoire des femmes et féminisme ». In *Journal Français de Psychiatrie*. N°40.
- Perrot, Michelle. 2014. « Histoire des femmes, histoire du genre ». In *Travail, Genre et Société*. N°31.
- Perrot, Michelle. 2020. *Les femmes ou les silences de l'histoire*. Paris : Flammarion.
- Pirotte, Arnaud. 1997. *L'apport des courants régionalistes et dialectaux au mouvement wallon naissant : une enquête dans les publications d'action wallonne de 1890 à 1914*. Louvain-la-Neuve : Éditions Peeters.
- Puissant, Jean. 1991. « La coopération en Belgique. Tentative d'évaluation globale ». In *BTNG-RBHC*. N°22.
- Rancière, Jacques. 2007. *Politique de la littérature*. Paris : Galilée.
- Rancière, Jacques. 2014. *Les Mots de l'histoire. Essai de poétique du savoir*. Paris : Seuil.
- Rasquin, Bernadette. 2003. *Fanny Germeau, Itinéraire d'une artiste engagée*. Bruxelles : Éditions Luc Pire.
- Remy, Adeline. 2007. *L'engagement des femmes dans la ligne d'évasion Comètes (1941 – 1944) : entre mythe et réalité ?* In *Vandenbussche, Robert. Femmes et résistance en Belgique et en zone interdite (1940 1944)*. Lille : Publications de l'Institut de Recherches historiques du Septentrion.
- Rey, Alain. 2012. « Matrimonial ». In *Rey, Alain. Dictionnaire historique de la langue française*. Paris : Le Robert.
- Ronvaux, Pierre. 1994. *Gabrielle Petit, la mort en face*. Izegem : Illustra.

- Roudinesco, Elisabeth. 1989. *Théroigine de Méricourt : une femme mélancolique sous la Révolution*. Paris : Seuil.
- Rozenblum, Thierry. 2010. *Une cité si ardente... : Les Juifs de Liège sous l'Occupation (1940-1944)*. Bruxelles : Éditions Luc Pire.
- Ryan, Mary P. 1983. *Cradle of the Middle Class : The Family in Oneida County, New York, 1790-1865*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Saint-Amand, Denis. 2020. « La manif aux temps du corona ». In *AOC* [en ligne].
- Saint-Amand, Denis. 2021. « "Elle le quitte, il la tue". Les collages féministes sauvages ». In *Fabula* [en ligne].
- Sartre, Jean-Paul. 1940. *L'Imaginaire*. Paris : Gallimard.
- Sartre, Jean-Paul. 1960. *Critique de la Raison dialectique*. Paris : Gallimard.
- Scott, James C. 2019. *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*. Trad. O. Ruchet. Paris : Amsterdam [première édition 1992].
- Scott, Joan W. 2012. *De l'utilité du genre*. Trad. C. Servan-Schreiber. Paris : Fayard
- Sluszny, Marianne et Mees, Michel. 2014. *14-18 : L'histoire belge*. Document vidéo. Bruxelles : RTBF.
- Sniter, Christel. 2004. *Les statues de femmes célèbres érigées à Paris de 1870 à nos jours. Entre lieux de mémoire et espace d'investissement*. In Denèfle Sylvette. *Femmes et villes*. Tours : Presses universitaires François-Rabelais.
- Spitaels, Guy et Van Dingenen, Fernand. 1974. « Les femmes salariées en Belgique : législation et action ». In *Sociologie et sociétés*. N° 6-1.
- Starobinski, Jean. 2006. *L'invention de la liberté, 1700-1789*, suivi de *Les emblèmes de la Raison*. Paris : Gallimard.
- Thébaud, Françoise. 2007. *Écrire l'histoire des femmes et du genre*. Lyon : ENS Éditions.
- Thébaud, Françoise. 2013. *Les Femmes au temps de la guerre de 14*. Paris : Payot & Rivages.
- Thompson, Edward P. 2001. « History from below » (1966). In *The Essential E.P. Thompson*. New York : The New Press.
- Thorel-Cailleteau, Sylvie. 2011. « *La Femme de Gilles*, roman expérimental ». In Kovacs hazzy, Cécile et Solte-Gresser, Christiane. *Relire Madeleine Bourdouxhe*. Bruxelles : Peter Lang.
- Thunissen, Marie-Anne. 1996. *Femmes Machines*. Liège : RTBF, Les Films de la Passerelle et C.B.A.

- Tixhon, Axel et Van Ypersele, Laurence. 2000. « Du sang et des pierres. Les monuments de la guerre 14-18 en Wallonie ». In *Cahiers d'histoire du temps présent*. N°7.
- Truc, G r me. 2005. « Simmel, sociologue du cosmopolitisme ». In *Tumultes*. N°24 [en ligne].
- Vandecasteele, Renaat. 2015. « Liste des noms des Agents de Renseignement et d'Action ». In *Livre-M morial Agents de Renseignements et d'Action*. Anvers : Maklu.
- Vandenbussche, Robert. *Femmes et r sistance en Belgique et en zone interdite (1940-1944)*. Lille : Publications de l'Institut de Recherches historiques du Septentrion.
- Vanoli, Dominique. 1976. « Les ouvri res enferm es : les couvents soyeux ». In *Les R voltes logiques*. N°2.
- Van Overbergh, Cyrille. 1919. *Gabrielle Petit. H ro ne nationale*. Bruxelles : Syndicat national des employ s.
- Van Rokeghem, Suzanne. 1974. « F.N. 1974 : une gr ve pour rien ? ». In *Les Cahiers du GRIF*. N° 5.
- Van Rokeghem Suzanne, Vercheval-Vervoort, Jeanne et Aubenat, Jacqueline. 2006. *Des Femmes dans l'histoire en Belgique depuis 1830*. Bruxelles : Luc Pire.
- Vercheval, Jeanne. 1974a. « La F.N. en gr ve ». In *Les Cahiers du GRIF*. N° 4.
- Vercheval, Jeanne. 1974b. « Agenda d'une gr ve ». In *Les Cahiers du GRIF*. N° 5.
- Viennot, Eliane. 2015. *L'Acad mie contre la langue fran aise*. Donnemarie-Dontilly :  ditions IX .
- Vigna, Xavier et Zancarini-Fournel, Michelle. 2013. « Intersection entre histoire du genre et histoire ouvri re ». In *Clio. Femmes, Genre, Histoire*. N° 38 [en ligne].
- Vogel, Laurent. 2016. « D fendre la sant  et l' galit  : une dimension sp cifique importante des luttes des travailleuses ». In *Dynamiques*. N°0 [En ligne].
- Walby, Sylvia. 2000. « In search of feminist theory ». In *Feminist Theory*. N°1-2.
- Warland, Mait . 2019. «   quand une journ e du "Matrimoine" ». In *RTBF.be* [en ligne].
- Wilfried. 2021. *Nos ann es f ministes. Wilfried*. N°16.



La Cité Miroir |

crédits des illustrations

- © Valentin Bianchi
- © Nathalie Majerus, p. 13
- © SONUMA, p. 24, 160
- © Musée Curtius, p. 55
- © *Assassin's Creed Unity*, Ubisoft, Montréal, p. 56
- © Archives de la Ville de Bruxelles, p. 72
- © Archives communales de Schaerbeek, p. 73
- © Christophe Bechet (manuel : Du Jardin. A. *Gabrielle Petit, l'héroïne nationale*. Anvers : Opdebeek), p. 74
- © Ronvaux Pierre 1994, p. 76
- © Les Communaux, p. 77
- © Bel-Memorial, p. 79
- © Bibliothèque Royale de Belgique, p. 81
- © Musée de la Vie wallonne, p. 95, 145, 148, 151
- © Manuel Rodriguez/Colectivo Generación Lorca, p. 97
- © Musée Wittert, p. 114
- © Marie Muller, p. 122
- © yopku, p. 125
- © Nadia Benzekri, *Madeleine Bourdouxhe, une lumière dans la nuit*, p. 128
- © Gianni Dagli Orti / The Art Archive / The Picture Desk – AFP, p. 132
- © IHOES
- © Fonds Robyns-Desarcy, FAR
- © Laurence Taminiaux
- © Les Cahiers du GRIF

remerciements

Ce *Cahier du Centre Pluridisciplinaire de la transmission de la Mémoire* a été édité dans le cadre de l'exposition *Matrimoine. Quand des femmes occupent l'espace public* organisée par **MNEMA asbl** du 11 septembre au 17 octobre 2021 à La Cité Miroir. Il a également été réalisé dans le cadre de la reconnaissance de MNEMA comme Centre pluridisciplinaire de la transmission de la mémoire par la cellule « **Démocratie ou barbarie** » du Parlement de la Fédération Wallonie Bruxelles. L'asbl MNEMA tient à remercier tout particulièrement toutes **les personnes ayant contribué à ce numéro** ainsi que l'**Agence wallonne du Patrimoine** qui est à l'origine du projet. Les relectures de Laura Beuker, Rachel Brahy, Paul Delforge, Justine Huppe, Sophie Liégeois, Miriam Nsilu et Charlotte Stas ont été plus que précieuses.

Auteurs : Florence Caeymaex,
Grégory Cormann,
Paul Delforge,
Julien Dohet,
Iris Flagothier,
Thomas Franck,
Claire Gavray,
Caroline Glorie,
Julie Ricard
et Charlotte Stas

Direction scientifique : Thomas Franck
Graphisme : pierreyvesjurdant

© Éditeur responsable :
Jean-Michel Heuskin - Directeur de MNEMA asbl
Boulevard de la Sauvenière 33-35 - 4000 Liège

© MNEMA asbl, Liège 2021
ISBN : 978-2-9601450-6-9
Dépôt légal : D/2014/13.351/7

MNEMA
Centre Pluridisciplinaire
de la Transmission de la Mémoire



Le Matrimoine renvoie littéralement à l'héritage des mères. Il vise à donner une voix et une visibilité aux femmes longtemps privées, dans le discours historiographique, d'une parole autonome par la domination masculine. En resituant chaque sujet et chaque collectif au cœur des processus sociaux, l'étude critique des matrimoines wallons entend aller à l'encontre des essentialisations qui assignent des identités à des conditions et à des statuts stéréotypés.

En proposant un ensemble de contributions de chercheuses et de chercheurs wallons, cet ouvrage souhaite interroger, au travers de plusieurs cas particuliers de trajectoires de femmes, le rapport entre expression de genre et espace public. Cette thématique est complexe et nécessite de prendre en considération les enjeux philosophiques et politiques d'une réflexion sur les processus d'émancipation, de lutte et de reconnaissance des droits des femmes.

Illustré d'archives et parcouru d'un reportage photographique en noir et blanc, ce deuxième *Cahier du Centre Pluridisciplinaire de la Transmission de la Mémoire* édité par MNEMA asbl met en lumière des sites wallons qui portent en eux la mémoire des actions, des luttes et des créations de femmes.